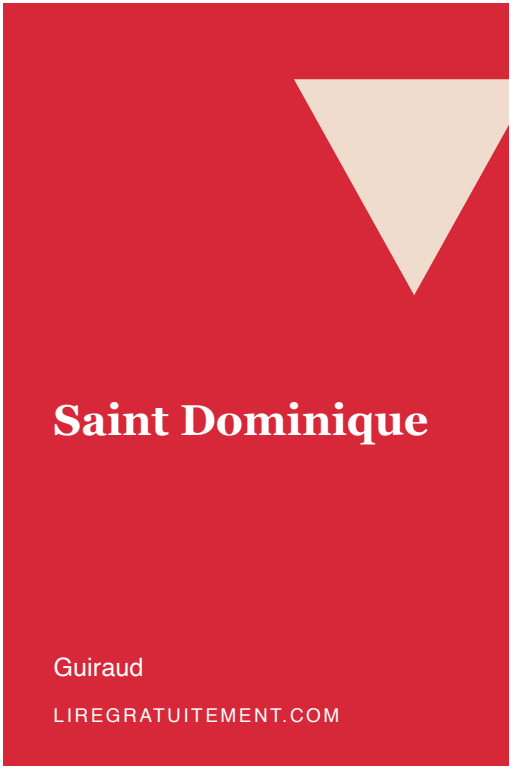


Saint Dominique

Guiraud

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1

“LES SAINTS”

Saint Dominique

par JEAN GUIRAUD

PARIS LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE RUE BONAPARTE, 90

1899

“LES SAINTS”

Collection publiée sous la direction de M. Henri JOLY

VOLUMES PARUS:

Saint Dominique, par JEAN GUIRAUD.

Saint Henri, par M. l’abbé HENRI LESÊTRE.

Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. HORN. _Deuxième édition._

Saint Ignace de Loyola, par H. JOLY. _Deuxième édition_

Saint Louis, par MARIUS SEPET. _Deuxième édition._

Saint Pierre Fourier, par L. PINGAUD. _Deuxième édition._

Saint Vincent de Paul, par le PRINCE EMMANUEL DE BROGLIE. _Quatrième édition._

Saint Jérôme, par le R. P. LARGENT. _Deuxième édition._

Psychologie des Saints, par H. JOLY. _Quatrième édition._

Le Bienheureux Bernardin de Feltre, par E. FLORNOY. _Troisième édition._

Saint Augustin de Cantorbéry, par le R. P. BROU (S. J.). _Troisième édition._

Sainte Clotilde, par G. KURTH. _Quatrième édition._

Saint Augustin, par AD. HATZFELD. _Quatrième édition._

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT:

Saint Ambroise, par le DUC DE BROGLIE.

Saint Nicolas Ier, par M. ROY.

Sainte Odile, par HENRI WELSCHINGER.

Saint François d'Assise, par HENRI COCHIN.

Chaque volume se vend séparément. Broché... 2 fr.

Avec reliure spéciale... 8 fr.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie.--MESNIL (EURE).

SAINT DOMINIQUE

CHAPITRE I

ENFANCE ET JEUNESSE DE SAINT DOMINIQUE.

1170-1203.

En commençant cette _Vie de saint Dominique_, nous ne nous dissimulons pas les difficultés d'une pareille entreprise. Fondateur d'un ordre religieux qui a joué un grand rôle dans l'histoire, notre saint a connu les excès de la louange et de la critique. Ses admirateurs et ses disciples ne se sont pas contentés des renseignements, parfois vagues ou laconiques que nous ont laissés sur sa vie les auteurs du treizième siècle, et en particulier son successeur Jourdain de Saxe; et dès la fin du quatorzième siècle, la légende s'est mêlée à l'histoire. Alain de la Roche l'a répandue à profusion dans sa biographie, et son zèle, aussi pieux que maladroit, n'a réussi qu'à obscurcir la vie de son héros. Jean de Réchac, au dix-septième siècle, a marché sur ses traces, dans une biographie sans critique où déborde le merveilleux. D'autre part, les ennemis de la foi n'ont vu trop souvent en saint Dominique que le fondateur de l'Inquisition, et ils ont voulu imputer à sa mémoire tous les abus de cette institution; sa pieuse figure leur est apparue à la clarté sinistre des bûchers. Llorente nous le montre à Lagrasse, près de Carcassonne, célébrant la messe sur un tertre aplati, «tandis qu'aux quatre coins de la plate-forme, quatre bûchers étaient dressés, et que les flammes y dévoraient les victimes[1]!»

[1] _Histoire de l'Inquisition_, t. II, p. 67.

L'historien doit se garder de telles exagérations. Sans nier le merveilleux et le miracle, il a le devoir de peser les témoignages, et de n'accorder sa créance qu'à ceux qui lui semblent autorisés, fallût-il pour cela écarter des légendes séduisantes et poétiques. D'autre part, il ne considère pas le personnage dont il écrit l'histoire, comme un client qu'il faut justifier de toute manière, même

aux dépens de la vérité. Les saints eux-mêmes ont pu se tromper, et quoique surabondante en eux, la grâce divine ne les a pas infailliblement préservés de toute erreur et de toute faute. Si saint Dominique avait commis des actes de cruauté, nous ne ferions aucune difficulté de le reconnaître; mais, en plaçant le bienheureux dans son temps et dans son milieu, en considérant surtout le caractère de ses adversaires, il nous apparaît comme un défenseur sage et modéré, non seulement de la morale et de la foi, mais encore de la civilisation, compromise par les doctrines subversives des Albigeois.

Saint Dominique naquit à Calaroga, dans le royaume de Léon, vers 1170. Son pays avait reconquis vaillamment sa liberté sur les Arabes, par une longue croisade de plusieurs siècles; et non loin de sa ville natale, à Burgos, l'on montrait le tombeau du Cid, la terreur des Maures. Les institutions monastiques étaient prospères autour de Calaroga: à moins de quatre lieues, au milieu de montagnes, se dressait l'antique monastère bénédictin de Silos, réformé par l'abbé Dominique[2]. A la Vigne, les Prémontrés venaient de fonder un couvent florissant. Enfin, à Uclès, se trouvait une maison de l'un des grands ordres militaires de l'Espagne, l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée.

[2] Saint Dominique de Silos était devenu abbé de ce monastère vers 1040 et avait travaillé aussitôt à le réformer. Cf. Mabillon, _Annales Ordinis S. Benedicti_, t. IV, p. 407.

Les parents du bienheureux, Félix de Guzman et Jeanne d'Aza, appartenaient à la noblesse du pays. La critique scrupuleuse des Bollandistes a émis à ce sujet quelques doutes, et il faut avouer que les exagérations de certains écrivains méritaient de les provoquer: Lopez Agurlita fait de saint Dominique le cousin

de Blanche de Castille et de saint Ferdinand, alors que, dans aucun des nombreux actes rendus en faveur des Prêcheurs, ni saint Louis ni son frère Alphonse de Poitiers ne revendiquent une aussi sainte parenté, et que Jourdain de Saxe, disciple et successeur du Bienheureux, ne lui attribue nulle part une aussi illustre origine[3].

[3] «... Les anciens Bollandistes ont révoqué en doute la _haute_ noblesse attribuée aux parents de saint Dominique. Aujourd'hui plus que jamais, on se défie de ces généalogies dressées aux dix-septième et dix-huitième siècles; elles furent trop souvent l'œuvre d'une vanité peu scrupuleuse.» (_Analecta Bollandiana_, t. XII, p. 322.)

Il semble toutefois prouvé que, soit du côté des Guzman, soit du côté des Aza, notre saint descendait de nobles chevaliers, qui, pendant plusieurs siècles, avaient combattu pour la patrie espagnole et la foi chrétienne. Ses parents étaient pieux: honorée comme une sainte dès le treizième siècle, sa mère fut béatifiée par Léon XII en 1828. Il avait deux frères aînés qui, comme lui, se consacrèrent à Dieu: après de solides études, Antoine devint chanoine régulier de Saint-Jacques, et se voua, en cette qualité, au service des pauvres et des malades. Mannès suivit, lui aussi, les cours des Universités; mais, en 1217, il fit profession religieuse entre les mains de son frère, et, devenu Prêcheur, il contribua à répandre l'ordre naissant en Castille; Grégoire XVI devait le béatifier.

La naissance de saint Dominique fut marquée de signes merveilleux. Tandis que sa mère l'attendait, elle eut une étrange vision: «elle s'imagina, dit Jourdain de Saxe, qu'elle portait dans son sein un chien, et qu'il s'en échappait ayant à sa gueule une

torche ardente dont il embrasait le monde».--«Le jour du baptême, dit Thierry d'Apolda, la marraine du Bienheureux eut une vision où cet enfant béni lui apparut, marqué au front d'une étoile radieuse, dont la splendeur illuminait la terre entière[4]»; symboles énergiques et gracieux de l'action que devait exercer le zèle enflammé de saint Dominique et de ses fils spirituels.

[4] Quétif et Échard, _Scriptores ordinis Prædicatorum_, t. I, p. 2.--Bollandistes, _Acta Sanctorum_, 4 août.

Jeanne d'Aza éleva elle-même son fils pendant les sept premières années de sa vie; mais lorsqu'il fallut commencer son instruction, elle comprit la nécessité de se séparer de lui. Son frère était archiprêtre de Gumiel d'Izan, non loin de Calaroga; elle lui confia Dominique, qui demeura sept ans auprès de lui. Nous n'avons pas de détails sur ses études; elles furent sans doute ce qu'étaient celles de tout enfant de bonne famille: le latin classique, celui des Pères de l'Église, les exercices de rhétorique en firent probablement le fond.

Lorsque le jeune élève eut quatorze ans, l'archiprêtre dut remettre sa direction à plus savant que lui, et saint Dominique fut envoyé à Palencia (1184). Cette ville était l'une des plus importantes du royaume de Léon. Son université ne devait être définitivement fondée qu'en 1209, par Alphonse IX, mais elle possédait déjà ces écoles qui se développaient, au moyen âge, à l'ombre des abbayes ou des maisons épiscopales[5]. Nous savons que saint Dominique y passa dix années; les six premières furent consacrées aux arts libéraux, et par là on entendait les exercices du trivium et du quadrivium, qui préparaient à la maîtrise ès arts, c'est-à-dire la grammaire, la poétique et la logique; l'arithmétique, l'algèbre, la musique et l'astronomie.

[5] Les écoles de Palencia étaient très anciennes; on les faisait remonter jusqu'aux temps des Goths. Lucas de Tuy, diacre de Léon, qui écrivit sa chronique vers 1239, dit qu'à Palencia, il y eut de tout temps des écoles, _semper ibi viguit scholastica sapientia_. (Cf. Denifle, _Les Universités au Moyen âge_ (en allemand), t. I, p. 472.)

Après ce double cycle d'études générales, il put choisir la science particulière qu'il voulait cultiver; ce fut la théologie, à laquelle il se consacra pendant quatre ans, de 1191 à 1194. Il s'y adonna avec ardeur; nous en avons pour garants ses biographes, qui mentionnent ses veilles prolongées, et surtout ses livres, tout couverts d'annotations, qu'il dut vendre pour subvenir à ses aumônes: «vendidit libros suos manu sua glossatos[6].» Étudiant, mêlé à la jeunesse, parfois turbulente et dissipée, des écoles, saint Dominique conserva cette gravité et cette pureté qu'il avait montrées dès son jeune âge. Il se faisait déjà remarquer par la délicatesse de ses mœurs, la prudence de son caractère: «sa conduite n'avait rien du jeune homme, et sous une apparence tendre, se cachait la sagesse d'un vieillard». C'est que, dès cette époque, il connaissait tout ce que la vie spirituelle a d'austère et d'élevé; il s'adonnait à ces macérations qu'il pratiqua jusqu'à la fin de sa vie; pendant plus de dix ans, il s'abstint de vin[7], et le plus souvent, c'était sur la terre nue qu'il s'endormait, après les longues veilles consacrées à l'étude ou à la pénitence.

[6] Témoignage de Frère Étienne au procès de canonisation. (Cf. Bollandistes, _A. S._, 4 août, p. 389.)

[7] Ce trait est rapporté par la plupart de ses biographes et en particulier par Eudes de Châteauroux, dans un de ses sermons: «veniens Palenciam, ubi tunc florebat studium, a vino abstinuit

per illos quatuor annos, quibus studuit et etiam per sex alios sequenter.» (Cf. Denifle, _op. cit._, p. 473.)

En même temps, il pratiquait largement la charité, donnant aux pauvres, avec ses consolations, tout ce qu'il prenait sur ses besoins. Ses biographes nous rapportent plusieurs traits de son dévouement. Pendant qu'il étudiait la théologie, une disette s'abattit sur la ville et sur toute l'Espagne, et l'on sait l'étendue des ravages que causait ce fléau au moyen âge; beaucoup de pauvres mouraient de faim dans l'abandon. Dominique ne put pas soutenir un pareil spectacle, il vendit tout ce qu'il possédait, jusqu'à ses livres et ses notes; son exemple fut suivi par plusieurs de ses condisciples, et la misère fut soulagée par les aumônes des étudiants et des maîtres que l'exemple du Bienheureux avait émus. Devançant saint Vincent de Paul, il essaya plusieurs fois de se vendre pour son prochain: il tenta d'abord de se substituer à un prisonnier des Maures que sa sœur réclamait avec instances, et plus tard, il voulut de même arracher à des hérétiques quelques femmes que la misère tenait sous leur dépendance. Un biographe, son contemporain, Barthélemy de Trente, nous dit qu'il renouvela à plusieurs reprises ses héroïques résolutions.

Saint Dominique était déjà engagé dans les ordres sacrés, sans que nous puissions préciser à quelle date il les reçut; car les historiens ne nous ont conservé que des détails épars et laconiques sur la première partie de sa vie. Quelques biographes ont essayé de suppléer par des suppositions à ces incertitudes. Un écrivain prémontré du dernier siècle, Joseph-Étienne de Noriega, a voulu démontrer que, lorsqu'il étudiait à Palencia, le Bienheureux avait déjà revêtu l'habit de saint Norbert, à Notre-Dame de la Vigne[8], et qu'il le garda jusqu'en 1203; mais quelque habiles

que soient ses raisonnements, on ne saurait s'y arrêter, car cette même année, Dominique était déjà prieur du chapitre d'Osma, et signait en cette qualité un diplôme de 1203; d'autre part, dans sa déposition au procès de canonisation, le prieur provincial des Dominicains de Lombardie, frère Étienne, déclarait qu'étant étudiant en théologie à Palencia, c'est-à-dire avant 1194, son maître était déjà chanoine d'Osma.

[8] Il s'appuie sur les relations suivies qu'entretenaient avec les Prémontrés de Notre-Dame des Vignes le premier maître de saint Dominique, son oncle, l'archiprêtre de Gumiel. Il est certain cependant que le saint a connu de près l'Ordre de saint Norbert, puisque, comme on le verra dans la suite, il lui a fait de nombreux emprunts pour les constitutions des Prêcheurs.

Pour faciliter les études à des clercs d'élite, l'Église avait coutume de leur conférer des canonicats avec dispense de résidence; les revenus de la prébende servaient à l'entretien de l'étudiant. Tel fut sans doute le cas de saint Dominique puisque, vivant à Palencia, il était déjà inscrit au chapitre d'Osma. Ses études une fois terminées, en 1194, il alla prendre possession de sa stalle et de ses fonctions. «Aussitôt, dit Jourdain de Saxe, il commença à paraître entre les chanoines ses frères, comme un flambeau qui brûle, le premier par la sainteté, le dernier de tous par l'humilité, répandant autour de lui une odeur de vie vivifiante et un parfum semblable à l'encens, les jours d'été... Comme un olivier qui pousse des rejetons, comme un cyprès qui grandit, il demeurait jour et nuit dans l'église, vaquant sans relâche à la prière et se montrant à peine hors du cloître, de peur d'ôter du loisir à sa contemplation. Dieu lui avait donné la grâce de pleurer pour les pécheurs, les malheureux et les affligés; et cet amour douloureux,

lui pressant le cœur, s'échappait au dehors par des larmes. C'était sa coutume, rarement interrompue, de passer la nuit en prières, et de s'entretenir avec Dieu, sa porte fermée. Quelquefois alors, on entendait des voix et comme des rugissements qu'il ne pouvait contenir, sortir de ses entrailles émues. Il y avait une demande qu'il adressait souvent et spécialement à Dieu, c'était de lui donner une vraie charité, un amour à qui rien ne coûtât pour le salut des hommes... Il lisait un livre qui a pour titre _Conférences des Pères_, et qui traite à la fois des vices et de la perfection spirituelle, et il s'efforçait en le lisant de connaître et de suivre tous les sentiers du bien. Ce livre, avec le secours de la grâce, l'éleva à une difficile pureté de conscience, à une abondante lumière dans la contemplation et à un degré éminent de perfection[9].»

[9] Jourdain de Saxe (Quétif et Échard, _op. cit._, t. I, p. 4). Pour cette citation, comme pour plusieurs autres que nous ferons dans la suite, nous empruntons la traduction de Lacordaire (_Vie de saint Dominique_, p. 33).

La vertu et le zèle du jeune chanoine s'accordaient à merveille avec les projets de l'évêque d'Osma, Martin de Bazan, et de son ami Didace d'Azevédo.

Malgré la réforme de Grégoire VII, les chapitres cathédraux se laissaient aller au relâchement; titulaires parfois de fiefs seigneuriaux, rebelles à l'autorité épiscopale, certains chanoines étaient des princes temporels plutôt que des religieux; et les hérétiques, déjà si nombreux en Espagne, en Italie et dans le midi de la France, ne manquaient pas de dénoncer leurs abus. Plusieurs réformateurs avaient essayé de rétablir la régularité de l'office canonial, et de rappeler aux chanoines les observances religieuses; c'est le but qu'avaient poursuivi en 1106, Guillaume de Cham-

peaux, le créateur des chanoines réguliers de Saint-Victor, et en 1120, saint Norbert, le fondateur de l'Ordre des Prémontrés. Après eux, plusieurs évêques avaient réussi à faire adopter à leurs chapitres la règle de saint Augustin, comme le fit, à Osma, Martin de Bazan, vers 1195. Malgré quelques oppositions, les chanoines firent profession de vie régulière, et en 1199, Innocent III confirma les nouveaux statuts, plus étroits, qu'ils avaient reçus de leur évêque. Didace d'Azevédo et Dominique furent probablement les auxiliaires du prélat dans cette réforme, car aussitôt après, ils furent nommés, l'un prieur, l'autre sous-prieur; et lorsque, vers 1201, Didace recueillit l'héritage de l'évêque Martin, saint Dominique devint, avec le titre de prieur, le chef du chapitre[10].

[10] Cf. Balme, _Cartulaire de saint Dominique_, t. I, _passim_.

Il s'appliqua à maintenir dans toute leur rigueur les nouvelles observances, en donnant lui-même l'exemple de la régularité, pratiquant la vie commune avec ses confrères, ne quittant la cellule et le cloître que pour chanter l'office divin à la cathédrale ou passer de longues heures de méditation dans son oratoire. Il vécut ainsi dans la retraite pendant neuf ans; ce fut sa vie cachée. Soit qu'elle n'ait présenté rien de particulier aux yeux des hommes, ressemblant extérieurement à celle des autres chanoines, soit que ses biographes n'aient pu se procurer que de rares détails sur cette période de son existence, nous la connaissons très peu.

Alain de la Roche, et après lui Jean de Réchac et Baillet, ne se sont pas résignés à cette obscurité: réunissant des légendes sans valeur, ils ont construit une Vie fabuleuse de saint Dominique.

D'après eux, il aurait déjà consacré ces neuf ans à des missions; il aurait parcouru plusieurs provinces d'Espagne, prêchant contre les Sarrasins et les hérétiques, et même, non loin de Saint-Jacques de Compostelle, il serait tombé entre les mains des pirates. Emmené en captivité sur mer, il aurait calmé une violente tempête, et converti l'équipage par la vertu du Rosaire, qui venait de lui être révélé. Rendu à la liberté, il aurait poussé encore plus loin ses pérégrinations, et tour à tour, il aurait prêché la dévotion à la Vierge par le Rosaire[11], en Armorique, particulièrement dans les diocèses de Vannes et de Dol, et serait retourné en Espagne pour éviter les charges de l'épiscopat qu'aurait voulu lui imposer le comte de Bretagne. Soutenu par la grâce divine, il aurait, au cours de ces voyages apostoliques, opéré des conversions aussi nombreuses qu'importantes, celle en particulier de l'hérésiarque lombard Rainier, transformé, dès lors, en un prédicateur zélé de l'orthodoxie.

[11] C'est à dessein que dans cette Vie nous omettrons de parler de l'origine du Rosaire et des efforts que le saint aurait faits pour propager cette dévotion. C'est une question de plus en plus contestée, depuis les doutes assez graves qui ont été émis, dès le siècle dernier, par les Bollandistes (Cf. _Acta Sanctorum_, 4 août); or une biographie comme celle-ci doit s'attacher uniquement aux résultats acquis de la science.

Un examen, même superficiel, de ces récits suffit pour en dégager le caractère fabuleux; ils fourmillent d'anachronismes et d'invraisemblances. «Tout cela, dit un Dominicain, le Père Touron, ne peut s'accorder ni avec la suite de l'histoire de notre saint, ni avec les témoignages des plus anciens auteurs.» Après lui, les Bollandistes n'ont pas hésité à déclarer ces légendes sans valeur,

et Lacordaire les a dédaigneusement passées sous silence. Loin de parcourir le monde chrétien, et de prêcher le Rosaire aux populations émerveillées de l'Espagne et de la Bretagne, pendant ces neuf ans, saint Dominique, nous dit le bienheureux Jourdain[12], «ne sortit que rarement de l'enceinte de son monastère».

[12] Jourdain, _op. cit._, p. 3: «vix extra septa monasterii comparebat».

Une circonstance fortuite vint l'en tirer. En 1203, le roi de Castille, Alphonse IX, chargea l'évêque d'Osma d'aller demander au seigneur de la Marche la main de sa fille pour son fils, le prince Ferdinand; dans cette ambassade extraordinaire Dominique accompagna Didace. Les historiens se sont demandé quelle était cette Marche dont les chroniqueurs du treizième siècle parlent en termes si laconiques. Pour les uns, en particulier pour Bernard Gui, ce serait le Danemark: ils ont remarqué avec quelle insistance Jourdain de Saxe à mentionné la longueur et la fatigue d'un pareil voyage; d'ailleurs, puisque quelques années auparavant, Philippe-Auguste avait épousé Ingeburge de Danemark, et qu'en 1254, un autre roi de Castille, Alphonse X, devait demander la main d'une princesse norvégienne, il n'y a aucune invraisemblance à supposer que l'évêque d'Osma et saint Dominique aient dû accomplir une aussi lointaine mission. D'après d'autres auteurs, il s'agirait tout simplement du comté de la Marche, en France, et de la fille du comte Hugues de Lusignan, prince assez puissant pour que son alliance fût recherchée par des maisons royales. Enfin, se rappelant que de la Marche, les deux envoyés se rendirent à Rome, auprès d'Innocent III, avant de retourner en Castille, certains historiens ont émis une nouvelle hypothèse, non

moins possible, et pensé qu'il était question de l'une des Marches italiennes. Ce qui est certain, c'est que dès ce premier voyage, Didace et Dominique traversèrent le comté de Toulouse, et qu'ils furent effrayés des progrès qu'y faisait l'hérésie cathare et vaudoise.

On leur dit qu'en che païs, Li bougres si estoient mis; Tout environ chèle contrée Toute la terre estoit semée De la gent ki Dieu ont guerpi, Por faire honeur à l'ennemi[13].

[13] _Li Romans saint Dominike_ (Bibl. Nat., ms. fr. 19531), cité par le R. P. Balme.

A Toulouse, saint Dominique s'aperçut que leur hôte était l'un de ces «bougres», et immédiatement, il entreprit sa conversion. Les raisonnements, les controverses et les exhortations semblaient n'aboutir à rien, lorsqu'une nuit la grâce divine opéra le changement si ardemment souhaité par le saint. «Dès lors, dit Bernard Gui, il nourrit dans son cœur le projet de se dépenser au salut des mécréants, d'instituer à cette fin un Ordre de prédicateurs, et de le consacrer à l'évangélisation des peuples.»

Didace et son compagnon firent à deux reprises le voyage d'Espagne à la Marche; d'abord, pour présenter la demande en mariage; puis, pour aller chercher la princesse avec une brillante escorte. Mais la seconde fois, leur mission fut terminée par un événement tragique: ils n'arrivèrent que pour assister aux funérailles de la jeune fiancée. Didace envoya la triste nouvelle à son roi; et, rien ne le retenant plus dans la Marche, il se rendit avec saint Dominique à Rome, vers la fin de 1204. Il voulait abdiquer l'épiscopat entre les mains du Pape, et consacrer le reste de sa vie à l'évangélisation des Cumans et autres infidèles qui erraient

dans les steppes du Dniéper et du Volga. Mais l'attention d'Innocent III se concentrait alors sur d'autres pays: il se préoccupait beaucoup plus de l'hérésie albigeoise et des dangers qu'elle faisait courir à l'Église, au cœur même de sa puissance. Il refusa de relever Didace de ses fonctions épiscopales, mais l'envoya prêcher en Languedoc. Nous savons peu de chose, du reste, sur le séjour de l'évêque d'Osma et de son compagnon à Rome; d'après Bernard Gui, ils se seraient concilié la faveur du Pape et de son entourage, et, dès lors, se seraient établies entre saint Dominique et les cardinaux Savelli et Hugolin, plus tard Papes sous les noms d'Honorius III et de Grégoire IX, ces relations d'amitié, qui devaient être si utiles à la fondation des Prêcheurs.

C'était à l'Ordre cistercien qu'Innocent III venait de confier la réduction des Albigeois. Amalric, abbé de Cîteaux, et les religieux de Fontfroide, Pierre de Castelnau et Raoul, devaient conduire cette croisade de prédications contre l'hérésie; ils avaient reçu pour cela pleins pouvoirs et entière délégation du Saint-Siège. Désireux de leur offrir leur concours, l'évêque d'Osma et son chanoine allèrent de Rome à Cîteaux. Didace, admirant les observances monastiques de cet illustre couvent, conçut le projet d'emmener avec lui plusieurs religieux pour implanter l'Ordre dans son diocèse. Il aurait pris lui-même l'habit cistercien, si nous en croyons Humbert de Romans, non pour embrasser dans toute sa rigueur l'état monastique (en le maintenant dans son diocèse, Innocent III l'en empêchait), mais pour participer comme oblat aux mérites de l'Ordre.

Ces voyages de Didace et de saint Dominique ont donné prétexte à de nouvelles légendes, qui ont été, comme les autres, propagées par Alain de la Roche et Jean de Réchac. Se rendant en

Danemark, les deux envoyés d'Alphonse IX se seraient arrêtés à la cour de Philippe-Auguste et y auraient été accueillis avec honneur, par la bru du roi, Blanche de Castille; cette princesse n'était-elle pas la cousine de Dominique Guzman, d'après la généalogie fabuleuse qui a été composée après coup à notre saint? Jusqu'alors stérile, le mariage de Louis de France et de Blanche aurait dû sa fécondité merveilleuse aux prières de saint Dominique, qui lui aurait prédit, cinq ans à l'avance, la naissance d'un fils[14]. D'autre part, dans leur désir bien naturel de faire participer leur Ordre à la gloire de saint Dominique, certains écrivains monastiques ont fait séjourner le bienheureux dans leur couvent, et même lui ont fait faire profession religieuse chez eux. Selon Denys le Chartreux, saint Dominique, se dirigeant vers Cîteaux, se serait arrêté au monastère de la Grande Chartreuse, pour s'y faire moine; mais, animé de l'esprit prophétique, le prieur aurait refusé sa profession, en lui disant: «Allez, vous êtes réservé pour de plus grandes choses»; et il lui aurait donné la mission de prêcher contre les Albigeois. D'après d'autres écrivains, ce fut l'habit de saint Bernard, que saint Dominique reçut en même temps que son évêque, et après avoir été Prémontré et Chartreux, il serait devenu Cistercien, sans cesser d'ailleurs d'être chanoine régulier de Saint-Augustin!

[14] Mariés le 23 mai 1200, Louis et Blanche de Castille n'eurent leur premier enfant, Philippe, qu'en 1209. (Cf. Sepet, _saint Louis_, p. 1.)

Il est inutile d'insister longuement sur ces légendes; outre qu'elles ne sont rapportées ni par Jourdain, ni par Humbert, ni par Thierry d'Apolda, ni par aucun chroniqueur du treizième siècle, elles fourmillent tellement d'invraisemblances et d'ana-

chronismes, elles contredisent d'une manière si évidente ce que l'on sait de positif sur la vie du Saint, qu'elles ne sauraient arrêter l'attention de l'historien.

De Cîteaux, Dominique et Didace se rendirent dans le midi de la France, et dès lors commença leur apostolat. Celui de Didace devait durer moins de deux ans, jusqu'à sa mort, en 1206; celui de saint Dominique devait être plus long et plus fécond, puisque ses prédications aux Albigeois se poursuivirent jusqu'en 1215, et que, de ces missions, sortit la création de l'Ordre des Prêcheurs.

CHAPITRE II

SAINT DOMINIQUE ET LES ALBIGEOIS.

Depuis la première moitié du douzième siècle, les prédications hérétiques avaient été très actives et le néo-manichéisme avait fait les plus grands progrès en Aquitaine et en Languedoc. En 1139, Pierre le Vénérable avait dénoncé au clergé provençal les menées de Pierre de Bruys et de son principal disciple, Henri[15]. Les Vaudois, les Patarins et les Cathares étaient venus d'Italie prêcher leurs doctrines dans le midi de la France et tous y avaient reçu un accueil favorable. La noblesse avait été gagnée par des enseignements qui livraient les biens d'Église à ses convoitises et légitimaient d'avance toutes ses usurpations; les artisans et les paysans avaient applaudi aux violentes attaques dirigées par les sectaires contre la puissance temporelle du clergé, les dîmes et les droits de toute sorte qu'il prélevait sur les fidèles; enfin, cette religion individuelle pouvait, dès l'abord, séduire de nombreuses âmes, même parmi les plus délicates. L'autorité civile fermait les

yeux avec complaisance sur les progrès de l'hérésie, quitte à envoyer au bûcher les sectaires exaltés qui excitaient trop ouvertement les populations à la destruction des églises ou au pillage des biens ecclésiastiques. Dès 1145, saint Bernard jetait un cri éloquent de détresse: «Qu'avons-nous appris et qu'apprenons-nous chaque jour? Quels maux a faits et fait encore à l'Église de Dieu l'hérétique Henri! Les basiliques sont sans fidèles, les prêtres sans honneur. On regarde les églises comme des synagogues, les sacrements sont méprisés, les fêtes ne sont plus solennisées. Les hommes meurent dans leurs péchés, les âmes paraissent devant le tribunal terrible sans avoir été réconciliées par la pénitence ni fortifiées par la sainte Communion. On va jusqu'à priver les enfants des chrétiens de la vie du Christ, en leur refusant la grâce du baptême[16].» Saint Bernard ne se contenta pas de dénoncer le mal: à la demande du Saint-Siège, il voulut le combattre lui-même, mais ce fut en vain. En 1145, il parcourut le midi de la France; on le trouva successivement à Bordeaux, Bergerac, Périgueux, Sarlat, Cahors, Belleperche, Toulouse. Malgré son éloquence, il n'obtint que de rares succès; à Verfeil même, on refusa de l'écouter et il fut si indigné de l'obstination des habitants qu'en s'éloignant, il lança sa malédiction sur ce nid d'hérétiques: «_Viride folium, desiccet te Deus!_[17]»

[15] Vacandard, _Histoire de saint Bernard_, t. II, p. 220.

[16] Vacandard, _op. cit._, t. II, p. 222, auquel nous avons aussi emprunté les détails qui suivent sur les prédications de saint Bernard.

[17] «Verfeil, que Dieu te dessèche!»

Le saint joue sur l'étymologie de ce nom, qui signifie aussi _feuille verte_.

Malgré les efforts des Papes et de leurs légats, les doctrines hétérodoxes continuèrent à se répandre dans la seconde moitié du douzième siècle. Au commencement du treizième, c'était un hérétique avéré qui avait en main le gouvernement d'une partie du Languedoc, Bertrand de Saissac, tuteur de Raymond Roger, vicomte de Béziers et de Carcassonne, tandis que les comtes de Foix et de Toulouse étaient gagnés secrètement à la secte[18].

[18] Cf. _Histoire du Languedoc_ par dom Vaissète (éd. Molinier), t. VI, p. 154 et suiv.

L'hérésie était si solidement implantée dans le pays qu'elle s'y était organisée, opposant sa hiérarchie à la hiérarchie catholique. Toulouse et Carcassonne avaient chacune son évêque albigeois: avant la croisade, Isarn de Castres était à Carcassonne «l'évêque des hérétiques», à Toulouse, c'étaient Bernard de la Mothe et Bertrand Marty. Les évêques étaient assistés de diacres qui avaient une résidence fixe dans un grand village, autour duquel ils rayonnaient, prêchant la doctrine nouvelle ou présidant aux rites de l'initiation ou _Consolamentum_. Raymond Bernard était diacre à Montréal, Guilabert de Castres l'était à Fanjeaux, avant de devenir lui-même évêque de Toulouse. Enfin, comme dans la primitive Église, on distinguait deux sortes de fidèles: les uns, les _Parfaits_ ou _Bonshommes_, avaient reçu l'initiation complète ou _Consolamentum_, toute la doctrine leur était révélée et ils devaient l'enseigner et la répandre; ils étaient astreints aux abstinences, aux jeûnes, au célibat et à toutes les observances de la secte; parfois, ils se distinguaient par un costume spécial. Ceux qui avaient ainsi fait profession étaient en quelque sorte les

membres actifs de la communauté hérétique. Les autres leur témoignaient le plus grand respect, les «adoraient», quand ils se trouvaient en leur présence, demandaient à genoux leur bénédiction, mangeaient le pain et les aliments qu'ils avaient bénis et pourvoyaient à leur entretien et à leur défense. Ceux que nos documents appellent les Croyants, _credentes haereticorum_, étaient des adhérents plutôt que des initiés; c'était en quelque sorte le tiers ordre de l'hérésie. Ils avaient foi dans les doctrines de la secte et les acceptaient aveuglément; ils donnaient aux Parfaits l'aide dont ils avaient besoin, assistaient aux réunions qu'ils présidaient; mais ils continuaient leur genre de vie habituelle, se mariaient, avaient des enfants, et ne se distinguaient des fidèles que par leur mépris pour l'Église, ses dogmes et ses pratiques, à moins qu'un intérêt particulier ne les engageât à modérer ou à dissimuler leurs sentiments: souvent ils demandaient le _Consolamentum_ à leur lit de mort.

L'hérésie était pratiquée ouvertement dans le Lauraguais, le Razès, le Carcassès[19] et tout le comté de Toulouse, au commencement du treizième siècle. Avant la croisade, l'évêque Isarn de Castres tint des assemblées à Cabaret, dans la Montagne-Noire. Raymond de Simorre promena ses prédications entre Carcassonne et Castelnaudary: on le signale tour à tour à Aragon et à Montalive, près de Fanjeaux. En 1206, Isarn de Castres fit une tournée pastorale aux environs de Montréal; et à Villeneuve, il conféra le _Consolamentum_ à Audiarda Ebrarda. Guilabert de Castres avait une maison à Fanjeaux et y enseignait publiquement les doctrines albigeoises[20].

[19] Ces pays répondaient à peu près, le premier aux arrondissements de Villefranche et de Castelnaudary, le second à celui de

Limoux, le troisième aux cantons de Carcassonne.

Fanjeaux et Montréal sont aujourd'hui des chefs-lieux de canton, le premier dans l'arrondissement de Castelnaudary, le second dans celui de Carcassonne.

[20] Ces renseignements sur les menées des hérétiques en Languedoc, au commencement du treizième siècle, nous sont fournis par les précieux registres des inquisiteurs toulousains conservés à la Bibliothèque de Toulouse, en particulier dans le ms. 609.

Déjà du temps de saint Bernard, presque toute la chevalerie du Languedoc était hérétique: «_fere omnes milites_», dit avec découragement le saint abbé de Clairvaux. La situation était la même, en 1206, et Innocent III ne se trompait pas quand il attribuait les progrès de l'albigéisme à la faveur que lui témoignait la noblesse. Très souvent, c'était chez des chevaliers et même chez les seigneurs du pays, que les Parfaits tenaient leurs réunions, et dans l'assistance, figuraient les plus grands noms des alentours.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que si les hérétiques ont tenu tout particulièrement à l'adhésion des seigneurs et à leur protection, ils aient négligé les classes, plus humbles mais aussi plus nombreuses, des bourgeois et des paysans. Aux environs de Caraman et de Verfeil, sur les confins du Toulousain et du Lauraguais, la population tout entière leur était gagnée et peu de personnes mouraient sans le _Consolamentum_. A Fanjeaux et à Montréal, les laboureurs travaillaient le dimanche et les jours de fête, et parce qu'il en fit le reproche à l'un d'eux, le jour de Saint-Jean-Baptiste, saint Dominique faillit être assassiné au _Champ du Sicaire_. Pour attirer les artisans, les Parfaits avaient établi

des ouvroirs et des ateliers,--on dirait de nos jours des patronages,--où l'on enseignait aux jeunes gens les doctrines hérétiques en même temps qu'un métier; il y en avait plusieurs dans la seule bourgade de Fanjeaux.

En somme, à l'arrivée de Didace et de saint Dominique, le comté de Toulouse et en particulier le Lauraguais et le Razès étaient pénétrés profondément par l'hérésie. Elle s'affichait ouvertement, chantait ses cantiques dans les églises mêmes de Castelnaudary, spoliait de ses dîmes l'évêque de Toulouse, menaçait dans sa cathédrale le chapitre de Béziers et le forçait à s'y fortifier[21]. Or le triomphe de l'albigéisme aurait été la ruine du christianisme, dont il était la négation radicale.

[21] _Histoire du Languedoc_, loc. cit.

Pour ces néo-manichéens, en effet, le monde, au lieu d'être la création d'un Dieu bon, était l'œuvre et demeurait le jouet d'un être malfaisant; le mystère de la Trinité disparaissait devant le dualisme de deux principes éternels, celui du bien et celui du mal; l'œuvre de la Rédemption et du Calvaire n'avait été qu'un simulacre, un être divin ne pouvant pas souffrir dans sa chair et mourir; les mérites de Jésus-Christ ayant aussi peu de réalité que son expiation, le salut par le baptême, la grâce et les sacrements, était une illusion, et partant, les pratiques recommandées ou imposées par l'Église étaient aussi vaines que ses enseignements. Les dogmes de la vie future, des récompenses du ciel, des châtiments éternels de l'enfer, de l'expiation temporaire du purgatoire, celui de la résurrection de la chair et de la communion des saints étaient remplacés par la doctrine de la métempsycose et de la migration indéfinie des âmes d'un corps dans un autre. Aucun accord n'était donc possible entre le Credo catholique et le Credo

albigeois; ceci devait tuer cela; et ce fut pour en avoir eu la vue nette, que saint Dominique se consacra avec tant de zèle à la prédication contre l'hérésie[22].

[22] Sur les doctrines albigeoises, cf. Douais, _Les Hérétiques du comté de Toulouse_.

Partis de Cîteaux dans les premiers mois de 1205, l'évêque d'Osma et son chanoine allèrent rejoindre, en Languedoc, les missionnaires qu'Innocent III avait envoyés contre l'hérésie; ils les trouvèrent, près de Montpellier, dans le plus profond découragement, se demandant si leur œuvre n'avait pas échoué, comme celle de leurs prédécesseurs.

C'est que l'hérésie était constituée plus fortement qu'ils ne se l'étaient imaginé; elle avait des chefs habiles et savants, capables de soutenir les controverses théologiques les plus ardues. Mais ce qui faisait encore plus la force de ces docteurs albigeois, c'était leur ascétisme. Faite d'abstinences et de privations, leur vie inspirait le plus grand respect aux populations qui en étaient témoins. Tout autres étaient les allures des abbés cisterciens envoyés à la défense de l'orthodoxie. Au lieu d'aller à pied, de bourgade en bourgade, comme le faisaient les Parfaits, ils chevauchaient au milieu d'une brillante escorte; il leur fallait des attelages pour porter leurs vêtements et leurs provisions, et ce luxe scandalisait des pays séduits par l'austérité des Bonshommes: «Voilà, disait-on, les ministres à cheval d'un Dieu qui n'allait qu'à pied, les missionnaires riches d'un Dieu pauvre, les envoyés comblés d'honneurs d'un Dieu humble et méprisé[23].»

[23] _Acta Sanctorum_, 4 août.

Telles n'étaient pas les habitudes de l'évêque et du chanoine d'Osma. Appelés à témoigner sur saint Dominique, dans le procès de canonisation de 1233, les habitants de Fanjeaux déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu un homme aussi saint. Deux femmes, Guillelma et Tolosana, rapportèrent qu'elles lui avaient fabriqué des cilices. Plus au courant encore de son genre de vie, frère Jean d'Espagne raconta ses pénitences et ses macérations: «Maître Dominique se faisait donner la discipline et il se flagellait lui-même avec une chaîne de fer.» Aussi, Didace et lui purent-ils rappeler sans présomption les missionnaires cisterciens à l'austérité apostolique. «Ce ne sera pas seulement par des paroles, leur dirent-ils, que vous ramènerez à la foi des hommes qui s'appuient sur des exemples. Voyez les hérétiques; c'est par leur affectation de sainteté et de pauvreté évangélique, qu'ils persuadent les simples. Si vous leur donnez un spectacle contraire, vous édifierez peu, vous détruirez beaucoup, vous ne gagnerez rien. Chassez un clou par l'autre, mettez en fuite une sainteté d'apparat par les pratiques d'une sincère religion.» La leçon fut comprise: revenant à la simplicité, les moines cisterciens renvoyèrent toutes les futilités qu'ils avaient apportées. Ne gardant que leurs Heures et les livres indispensables à la controverse, vivant dans la plus stricte pauvreté, ils allèrent à pied de village en village, sans escorte, sans argent, seuls au milieu de l'hérésie, et, nous dit Jourdain de Saxe, lorsque les Parfaits virent ce changement, ils redoublèrent d'énergie, pour résister à l'assaut qui se préparait[24].

[24] «_Pedites, sine expensis, in voluntaria paupertate fidem annuntiare cœperunt. Quod ubi viderunt hæretici, cœperunt et ipsi ex adverso fortius prædicare._»--Jourdain (ap. Quétif et Échard, _op. cit._, p. 5.)

Saint Dominique et Didace se mirent aussitôt à l'œuvre, sous la direction des légats. Guillaume de Puylaurens nous les montre allant nu-pieds de pays en pays. Dans les auberges où ils s'arrêtaient, ils vivaient de peu et pratiquaient les abstinences qui devaient être inscrites plus tard dans la règle des Prêcheurs. En 1207, Didace retourna en Espagne et y mourut, au moment où il s'apprêtait à revenir en Languedoc pour y poursuivre ses missions; dès lors, saint Dominique continua seul l'œuvre qu'il avait entreprise.

Né en 1170, il était à la force de l'âge lorsqu'il reçut de son évêque la direction des compagnons qui les avaient suivis. On voudrait avoir une reproduction de sa physionomie pour y surprendre le secret de l'ascendant irrésistible qu'il exerça sur eux. On peut y suppléer par le portrait que trace de lui l'un des témoins de ses dernières années, sœur Cécile, du couvent de Saint-Sixte: «Sa stature, dit-elle[25], était médiocre, son visage beau et peu coloré par le sang, ses cheveux et sa barbe d'un blond vif, ses yeux beaux. Il lui sortait du front et d'entre les cils, ajoute-t-elle naïvement, une certaine lumière radieuse, qui attirait le respect et l'amour. Il était toujours radieux et agréable, excepté quand il était mû à compassion par quelque affliction du prochain. Il avait les mains longues et belles, une grande voix noble et sonore. Il ne fut jamais chauve, et il avait sa couronne religieuse tout entière, semée de rares cheveux blancs[26].»

[25] _Relation de Sœur Cécile_, citée par Lacordaire, _op. cit._, p. 219.

[26] Ce dernier trait ne se rapporte évidemment qu'aux dernières années de la vie du Saint.

Jourdain de Saxe insiste, lui aussi, sur cette expression lumineuse, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui se dégageait des traits de saint Dominique, et qui était comme le rayonnement de son âme. «Rien ne troublait l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion et la miséricorde; et parce qu'un cœur content réjouit le visage de l'homme, on devinait sans peine, à la bonté et à la joie de ses traits, sa sérénité intérieure... Bien que sa figure brillât d'une lumière aimable et douce, cette lumière pourtant ne se laissait pas mépriser, mais elle gagnait facilement le cœur de tous, et à peine l'avait-on regardée qu'on se sentait entraîné vers lui.»

Ses prédications contre l'hérésie manifestèrent cet ascendant naturel, et encore plus son égalité d'humeur et la sérénité de son âme; car les difficultés ne lui firent pas défaut. Comme saint Bernard, il eut à subir les outrages des hérétiques: «ils se moquaient de lui, dit Jourdain, et s'attachant à ses pas, lui lançaient toutes sortes de railleries[27]»; «li adversaire de vérité li moquoient, getant boë expuement et des vils choses et li lioient la paille par derrière le dos.» Parfois les menaces accompagnaient les injures: il leur opposait une fermeté d'autant plus inébranlable qu'elle provenait d'un désir ardent du martyre. «N'as-tu pas peur de la mort? lui demandaient quelques hérétiques étonnés? Que ferais-tu si nous nous saisissions de toi?»--«Je vous supplierais, répondit-il, de ne pas me mettre à mort du coup, mais de m'arracher les membres un à un, pour prolonger mon martyre; je voudrais n'être plus qu'un tronc sans membres, avoir les yeux arrachés, rouler dans mon sang, avant de mourir, afin de conquérir une plus belle couronne de martyre[28]!» et lorsqu'il passait dans un village où sa vie était en danger, il le traversait en chantant. «Les persécutions ne le troublaient pas, dit un témoin de sa vie[29], il marchait souvent au milieu des dangers avec une sécurité intré-

pide et la peur ne le détourna pas une seule fois de sa route. Bien mieux, quand il était pris de sommeil, il s'étendait le long ou proche du chemin et dormait.» A plusieurs reprises cependant, les menaces des hérétiques faillirent se réaliser. Un jour qu'il montait de Prouille à Fanjeaux par un chemin creux, «pressentant quelque embûche, il marchait intrépide et alerte. Des satellites de l'Antéchrist l'attendaient pour le tuer», et ils n'abandonnèrent leur projet que lorsqu'ils furent persuadés du bonheur que lui causerait le martyre. «A quoi bon, se dirent-ils, faire son jeu! Ne serait-ce pas le servir et seconder ses vifs désirs, plutôt que lui nuire? Désormais donc ils s'abstinrent de lui tendre des pièges.» La tradition a conservé le souvenir de ce fait et, dans le pays, on nomme encore _chemin du Sicaire_ le sentier où il se passa[30].

[27] Jourdain de Saxe, _op. cit._, p. 9.

[28] _Ibidem_.

[29] Enquête de Toulouse.

[30] On a érigé une croix là où la tradition place ce fait.

A l'assemblée de Montpellier, Didace avait déclaré qu'il fallait ramener les hérétiques par la force de la prédication et des bons exemples. Ce fut à la controverse que saint Dominique et ses compagnons eurent recours. Ils indiquaient à l'avance le lieu et le jour d'une conférence contradictoire; hérétiques et catholiques s'y rendaient de toutes les régions avoisinantes; l'assistance comprenait à la fois des chevaliers, des femmes, des paysans. Sans doute par acclamation, la foule désignait un président et des assesseurs chargés de tenir la balance égale entre les deux partis; le bureau constitué, on se livrait à des débats sérieux et approfondis. De part et d'autre, on présentait des _libelli_, vrais mé-

moires rédigés à l'avance sur une question controversée et qui servaient de base à la discussion. Alors commençait entre les chefs des deux groupes une lutte oratoire, un tournoi d'argumentations qui se terminait le plus souvent par un vote de l'assemblée. Jourdain de Saxe parle de scrutins qui avaient lieu à la fin de ces réunions; c'étaient sans doute des ordres du jour, par lesquels l'assistance émettait son sentiment sur la discussion qu'elle venait de suivre.

Saint Dominique tint un grand nombre de ces réunions contradictoires. La première de toutes eut lieu à Servian près de Béziers. Accompagnés de l'évêque et du chanoine d'Osma, les légats du Saint-Siège venaient de Montpellier, mettant, pour la première fois, en pratique les conseils austères de Didace. Or, à Servian, prêchaient en toute liberté les deux ministres cathares Beaudoin et Thierry, grâce à la faveur toute particulière que leur témoignait le seigneur du lieu. Mais lorsque du haut des remparts, le peuple vit monter vers lui, les pieds ensanglantés et dans l'attitude la plus humble, les missionnaires du Saint-Siège, il força les deux hérétiques à accepter avec eux une controverse publique. Elle dura huit jours et elle produisit sur les esprits une telle impression que le peuple escorta pendant une lieue, sur le chemin de Béziers, saint Dominique et ses compagnons.

De Servian, ils se dirigèrent sur Béziers, l'une des citadelles de l'hérésie. Les Parfaits y étaient tout-puissants, grâce à la connivence du vicomte, des consuls et de l'évêque lui-même. Pendant quinze jours, les prédications et les controverses se continuèrent; mais l'effort des missionnaires n'eut pas tout le succès qu'il méritait; si plusieurs conversions isolées s'opérèrent, la masse de la population resta fidèle aux doctrines vaudoises.

Carcassonne fut la troisième étape de la mission. Pendant huit jours consécutifs les controverses publiques se succédèrent sans entamer les forces de l'hérésie[31]. On arriva enfin dans les campagnes du Lauraguais et du Toulousain, qui devaient être en quelque sorte le quartier général des prédications de saint Dominique. Dès lors, Fanjeaux fut sa résidence préférée et celle de ses compagnons; c'est de là qu'il partait en tous sens, pour offrir la discussion aux ministres albigeois. A Verfeil, il eut aussi peu de succès que saint Bernard lui-même, et l'évêque d'Osma fut tellement irrité de l'obstination des habitants qu'il les maudit comme avait fait l'abbé de Clairvaux: «Maudits soyez-vous, grossiers hérétiques, je vous aurais cru quelque bon sens[32]!»

[31] Nous empruntons ces détails au _Cartulaire de saint Dominique_ du R. P. Balme.

[32] Guillaume de Puylaurens, _Chronique_, 8.

La conférence qui eut lieu à Pamiers, l'année suivante (1207), fut l'une des plus importantes; elle fut provoquée par le comte de Foix lui-même et se tint dans son château. Comme la plupart des seigneurs du Midi, Raymond Roger était gagné aux nouvelles doctrines; sa sœur, Esclarmonde, était l'une des plus ferventes adeptes de l'albigéisme, dont elle faisait profession publique. Toutefois, il se piquait de tolérance et d'impartialité et il convoqua chez lui les représentants les plus autorisés des deux partis rivaux. Saint Dominique et Didace s'y rencontrèrent avec Foulques et Navar, ardents défenseurs de l'orthodoxie, qui venaient de remplacer des hérétiques sur les sièges de Toulouse et de Conserans[33]. La discussion fut très vive; Esclarmonde y intervint en faveur de l'hérésie et s'attira de Frère Étienne cette hardie apostrophe: «Allez filer votre quenouille; il ne vous sied

pas de paraître en pareille affaire!» La journée fut favorable à la cause catholique; le ministre vaudois, Durand de Huesca, se convertit et fonda bientôt l'Ordre des Pauvres catholiques; et son exemple fut suivi par Durand de Najac, Guillaume de Saint-Antoine, Jean de Narbonne, Ermengaud et Bernard de Béziers; l'arbitre même de la réunion, Arnaud de Campragna, qui inclinait auparavant vers les doctrines vaudoises, s'offrit, lui et ses biens, à l'évêque d'Osma, et dans la suite, il fut l'ami fidèle et zélé de saint Dominique[34].

[33] Foulques était évêque depuis 1205; il avait alors remplacé Raymond de Rabasteins, déposé comme coupable de connivence avec l'hérésie. Navar était évêque depuis quelques mois à peine.

[34] Pierre de Vaux-Cernay, _Histoire de la guerre des Albigeois_, ch.

VI.

Jourdain de Saxe mentionne de fréquentes réunions de ce genre à Montréal et à Fanjeaux: «_frequenter ibi disputationes fiebant_». L'une d'elles fut marquée par un fait miraculeux. «Il arriva qu'une grande conférence fut tenue à Fanjeaux, en présence d'une multitude de fidèles et d'infidèles, qui y avaient été convoqués. Les catholiques avaient préparé plusieurs mémoires qui contenaient des raisons et des autorités à l'appui de leur foi. Mais, après les avoir comparés ensemble, ils préférèrent celui que le bienheureux serviteur de Dieu, Dominique, avait écrit, et résolurent de l'opposer à celui des hérétiques. Trois arbitres furent choisis d'un commun accord pour juger quel était le parti

dont les raisons étaient les meilleures et la foi la plus solide. Or, après beaucoup de discours, ces arbitres ne pouvant s'entendre, la pensée leur vint de jeter les deux mémoires au feu afin que, si l'un des deux était épargné par les flammes, il fût certain qu'il contenait la vraie doctrine de la foi. On allume donc un grand feu, on y jette les deux volumes; celui des hérétiques est consumé, l'autre, celui qu'avait écrit le bienheureux serviteur de Dieu, Dominique, non seulement demeure intact, mais encore est repoussé au loin par les flammes, en présence de toute l'assemblée. On le jette au feu une seconde et une troisième fois, une seconde et une troisième fois l'événement se reproduit et manifeste clairement où est la vérité et quelle est la sainteté de celui qui a écrit le livre[35]. Pierre de Vaux-Cernay et après lui le chroniqueur Mathieu de Feurs, placent ce miracle à Montréal et le racontent d'une manière quelque peu différente.

[35] Jourdain de Saxe, ap. Quétif, _op. cit._, p. 6. La tradition de ce miracle s'est perpétuée à Fanjeaux. Vers 1325, les consuls de la ville achetèrent à Raymond de Durfort, la maison de ses ancêtres hérétiques où ce prodige avait eu lieu, et en firent une chapelle qu'ils dédièrent au saint et qui fut l'église du couvent des Frères Prêcheurs de Fanjeaux jusqu'à la Révolution.

L'un des hérétiques aurait dérobé le mémoire que le saint avait préparé pour la conférence: «aussitôt li compagnon dirent que il jetât la cedule au feu, et si elle ardait, leur foi fût vraie, et si elle ne pouvait ardoir, que la foi de la Romaine Église fût vraie; pour laquelle chose elle fut jetée au feu. Laquelle, comme elle eut un peu demeurée sans nulle arsure, elle saillit du feu tout maintenant, dont ils furent tous ébahis. Lors, dit un d'eux, plus dur que tous les autres, soit jetée derechef et ainsi approuverons plus

pleinement la vérité; laquelle s'en issit derechef. Et encor cil dit soit jetée la tierce fois et lors saurons, sans doutance, la vérité, et derechef jetée au feu, s'en issit toute saine[36].»

[36] Cité par le P. Balme, _op. cit._, t. I, p. 124.

Malgré ces prodiges et ce zèle apostolique, les prédications de saint Dominique n'eurent pas tout le succès qu'on en espérait. Mais les événements qui se précipitèrent de 1208 à 1219, la croisade qui s'abattit sur le Midi, l'amitié de Simon de Montfort apportèrent une nouvelle force à l'action du Bienheureux.

Le 15 janvier 1208, l'un des légats cisterciens, Pierre de Castelnau, tombait à Saint-Gilles sous le poignard des hérétiques, pour avoir sommé Raymond VI d'obéir à l'Église; et dès le 10 mars suivant, par des lettres enflammées, Innocent III dénonçait ce crime à l'indignation des fidèles, excommuniait le comte de Toulouse et décrétait la croisade. Au printemps de l'année suivante, la chevalerie du Nord fondait sur le Midi par la vallée du Rhône et les cols de l'Auvergne, et malgré une vive résistance, elle s'emparait coup sur coup de Béziers, de Narbonne, de Carcassonne; en 1210, le bas Languedoc était entre les mains des croisés, qui lui donnaient pour seigneur leur chef, Simon de Montfort[37].

[37] _Histoire du Languedoc_, t. VI, p. 325 et suiv.

Or, le comte de Montfort ne tarda pas à se lier d'une solide amitié avec saint Dominique: «il conçut pour lui une grande affection; il avait pour le saint, dit Jourdain, une dévotion spéciale». «Ils devinrent si intimes, ajoute Humbert[38], que le comte choisit le Bienheureux pour donner la bénédiction nuptiale à son fils Amaury et baptiser celle de ses filles qui fut prieure de Saint-Antoine, à Paris.» A plusieurs reprises, ces deux amis se

rencontrèrent au cours de leurs travaux qui, par des moyens différents, poursuivaient le même but. Le 1er septembre 1209, à la tête de son armée, Simon passa au pied de la colline de Fanjeaux, et il est possible qu'une première entrevue ait eu lieu entre eux, à cette occasion. En 1211, au siège de Lavaur, Dominique était aux côtés de Simon, et il en fut de même, en juillet 1212, à la prise de la Penne d'Agen. Quelques mois plus tard, le chef de la croisade convoqua «les évêques et les nobles de sa terre à Pamiers, pour purifier le pays de l'immonde hérésie, y établir de bonnes mœurs et des coutumes favorisant la religion, la paix et la sécurité». Dominique se rendit à ce nouvel appel. A quelques mois de là, en mai 1213, d'importants renforts militaires arrivèrent de France, Simon vint les recevoir au pied de Fanjeaux: chapelain de Fanjeaux, prieur de Prouille, saint Dominique dut une fois de plus le rejoindre. Le 24 juin suivant, eut lieu, à Castelnaudary, une imposante cérémonie: en présence d'une nombreuse assistance, dans une vaste plaine couverte de tentes, Simon arma chevalier son fils Amaury; là encore, Dominique était à ses côtés, comme ami du jeune homme, dont il devait plus tard bénir le mariage, et comme représentant de l'évêque de Carcassonne[39].

[38] _Acta SS._, 4 août.

[39] Cf. Balme, _op. cit._, t. I, p. 224 et 237, citant Thierry d'Apolda, Humbert, Jourdain.

Enfin, à la bataille si décisive de Muret, le 12 septembre 1213, le saint était au milieu des religieux et des prélats qui assistaient le chef de la croisade de leurs conseils et de leurs prières. «Pendant la mêlée, les six évêques qui se trouvaient là, Foulques de Toulouse, Gui de Béziers, Thedisius d'Agde, ceux de Nîmes, de Comminges et de Lodève, les trois abbés de Clairac, Villemagne,

saint Tibéry, plusieurs religieux, _parmi lesquels était l'ami de Dieu, Dominique, chanoine d'Osma_, se retirèrent dans l'église, et, à l'exemple de Moïse, levant les mains au ciel pendant les combats de Josué, ils imploraient le Seigneur pour ses serviteurs... Ils poussaient vers le ciel le cri de leur prière avec une telle ardeur qu'ils semblaient hurler plutôt que prier: «_orantes vero et clamantes in cœlum, tantum mugitum pro imminenti angustia emittebant, quod ululantes videbantur potius quam orantes[40]._»

[40] Bernard Gui, _Catalogus Romanorum pontificum_ (Duchesne, _Hist. Franc._, t. V, p. 768).

Neuf mois après, de tout autres circonstances rapprochaient encore les deux amis. A Carcassonne, dans l'église cathédrale de Saint-Nazaire, en présence de l'évêque de Toulouse et des barons français de toute la région, saint Dominique bénissait solennellement le mariage d'Amaury de Montfort, avec la fille du Dauphin du Viennois[41]. Ainsi, toutes les circonstances graves réunissaient le croisé et le Prêcheur; leurs vies se pénétraient l'une l'autre dans la plus grande intimité.

[41] Mamachi _Annales Ordinis Prædicatorum_, App. p. 229.

Cette illustre amitié allait accroître chaque jour l'ascendant de saint Dominique, et donner de «l'efficace» à ses paroles. Le saint lui a-t-il demandé encore davantage; et les rigueurs du bras séculier sont-elles venues renforcer l'argumentation du missionnaire? grave question, souvent débattue entre ceux qui voient en saint Dominique le précurseur de Torquemada, et ceux qui, par une exagération contraire, finiraient par le confondre avec le doux mystique d'Assise.

L'historien dominicain Malvenda n'hésitait pas encore au dix-septième siècle à revendiquer pour le fondateur de son Ordre la gloire d'avoir établi l'Inquisition, et d'avoir livré les hérétiques au feu du bûcher[42]. Mais, au dix-huitième siècle, alors que les idées de tolérance avaient fait des progrès, le P. Échard ne pouvait pas croire à une pareille rigueur, de la part du Bienheureux, et il le représentait «réduisant les hérétiques par la force de ses arguments et de ses exemples sans avoir recours ni au glaive, ni au fer, ni au feu, ce qui n'était pas son affaire.» Le Bollandiste Guillaume Caper a vu dans cette thèse une concession faite, aux dépens de la vérité historique, à l'esprit du siècle; et après avoir proclamé, d'après saint Thomas, que l'Église peut exclure ses ennemis de la société des vivants, comme de la communion des saints, il s'efforce de démontrer que saint Dominique a usé de ce droit. «Libéral impénitent», écrivant sa _Vie de saint Dominique_ pour rétablir dans la France du dix-neuvième siècle l'Ordre des Prêcheurs, Lacordaire a repris la thèse du P. Échard; et dans son œuvre, l'ami de Simon de Montfort nous apparaît pour ainsi dire sous les traits d'un rédacteur de l'_Avenir_, de Lacordaire lui-même: «Telles étaient, dit-il, les armes auxquelles Dominique avait recours contre l'hérésie et contre les maux de la guerre: la prédication au milieu des injures, la controverse, la patience, la pauvreté volontaire, une vie dure pour lui-même, une charité sans bornes pour les autres, le don des miracles, et enfin la promotion du culte de la Sainte Vierge, par l'institution du Rosaire. La lumière de l'histoire manque, parce que l'homme de Dieu s'est retiré du bruit et du sang, parce que, fidèle à sa mission, il n'a ouvert la bouche que pour bénir, son cœur que pour prier, sa main que pour un office d'amour, et que la vertu, quand elle est toute seule, n'a son soleil qu'en Dieu[43].»

[42] Cf. sur cette question l'excellente dissertation des Bollandistes dans leurs _Acta SS._, 4 août.

[43] Lacordaire, _Vie de saint Dominique_, p. 117. Il est difficile d'imaginer un passage à la fois plus beau au point de vue littéraire, et aussi dénué de critique historique.

Avide de vérité, et étranger à toute autre considération, l'historien ne doit demander qu'aux documents le moyen de sortir de toutes ces contradictions. Or, nous possédons sur la question deux actes de saint Dominique lui-même[44]: dans l'un, il _réconcilie_ l'hérétique converti, Pons Roger, «en vertu de l'autorité qui lui a été confiée par le seigneur abbé de Cîteaux, légat du Siège Apostolique»; il lui impose une pénitence canonique qu'il devra accomplir sous peine d'être traité «comme parjure et hérétique, d'être excommunié et retranché du commun des fidèles.» Dans l'autre, il confie à un bourgeois de Toulouse la surveillance d'un hérétique converti, en attendant la décision du cardinal-légat. Enfin un texte de Thierry d'Apolda, cité par Lacordaire lui-même, nous le montre dans l'exercice des fonctions que lui avaient confiées les représentants du Saint-Siège: «Quelques hérétiques ayant été pris et _convaincus_ dans le pays de Toulouse, furent remis au jugement séculier parce qu'ils refusaient de retourner à la foi, et condamnés au feu. Dominique regarda l'un d'eux avec un cœur initié aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de la cour: «Mettez à part celui-ci, et gardez-vous de le brûler.» Puis se tournant vers l'hérétique, avec une grande douceur: «Je sais, mon fils, lui dit-il, qu'il vous faudra du temps, mais qu'enfin vous deviendrez bon et saint.» Chose aimable autant que merveilleuse! Cet homme demeura encore vingt ans dans l'aveuglement de l'hérésie, après quoi, touché de la grâce, il de-

manda l'habit de Frère Prêcheur, sous lequel il vécut et mourut dans la fidélité.» D'après Constantin d'Orvieto, qui rapporte le même fait, à peu près dans les mêmes termes, il s'appelait Raymond Gros. Si l'on rapproche de tous ces documents le canon du concile de Vérone, renouvelé, en 1208, par le concile d'Avignon[45], et ordonnant de livrer au bras séculier les apostats qui, après avoir été _convaincus_ d'hérésie par leurs évêques ou leurs représentants, persisteraient opiniatrément dans leurs erreurs, on arrive, semble-t-il, à cette conclusion, qu'en vertu d'une délégation des moines cisterciens, saint Dominique devait _convaincre_ les hérétiques, et qu'en les convainquant, il les livrait, indirectement mais sûrement, au supplice, à moins que, par un acte de sa clémence, il ne suspendît l'action du bras séculier, instrument docile de l'Église. Sans doute, il ne prononçait pas lui-même contre eux la sentence fatale; mais dans leurs procès, il remplissait le rôle d'un expert en matière d'orthodoxie ou même d'un juré transmettant à la cour un verdict de culpabilité, et pouvant signer aussitôt des recours en grâce.

[44] Ils ont été publiés par les Bollandistes (_Acta SS._, 4 août) et par Échard (_Script. Ord. Prædic._).

[45] Labbe, _Concilia_, t. XI, p. 42.

Au lieu de dépenser leur talent à des raisonnements subtils qui sentent le plaidoyer, Échard et Lacordaire auraient mieux fait d'expliquer la conduite tenue par le Saint-Siège et saint Dominique en ces circonstances. Sans aller jusqu'à la doctrine radicale de saint Thomas, tout en nous rappelant les préceptes évangéliques: _Aimez-vous les uns les autres... Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît... Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée_, qui, mieux que l'indifférence sceptique,

sont les principes de la tolérance; ne croyant pas même, que la pure raison d'État, si souvent alléguée contre l'Église, puisse légitimer la persécution, il nous semble toutefois que de graves intérêts sociaux exigeaient la répression de l'hérésie albigeoise. Il ne s'agissait pas seulement de ramener à l'orthodoxie des populations égarées, ni même de faire rentrer dans l'ordre des rebelles politiques; il s'agissait de défendre la société contre des doctrines subversives et _anarchistes_. Au treizième siècle, comme dans tous les temps, l'Église combattait à la fois pour elle et pour l'ordre social tout entier. «Il faut avouer, dit l'auteur des _Additions à l'Histoire du Languedoc_, que les principes du manichéisme et ceux des hérétiques du douzième et du treizième siècle attaquant les bases mêmes de la société, devaient produire les plus étranges, les plus dangereuses perturbations, et ébranler pour toujours les lois et la société politique.» Et le savant archiviste de la Gironde, M. Brutails, arrive à une conclusion semblable: «Les désordres et les maux incalculables, causés par les Albigeois et autres sectes, avaient amené la papauté et les souverains de l'Europe occidentale à prendre contre les hérétiques des mesures sévères. Une telle proscription ne fut pas l'effet de cette haine féroce contre le mécréant que l'on prête aux princes de ce temps. Elle était dictée par une considération qu'un écrivain a fort heureusement résumée en disant que l'hérésie était alors un crime social autant que religieux[46].»

[46] Brutails, _Les populations rurales du Roussillon au moyen âge_, p. 296.

Il serait difficile en effet de trouver dans les ouvrages de Schopenhauer, de Nietzche et des autres pessimistes et nihilistes contemporains, des doctrines plus décevantes et plus découra-

geantes que celles des Albigeois. D'après leurs ministres, le monde était l'œuvre du diable, créateur de toutes les choses visibles, et si Dieu était intervenu dans cette formation des êtres, il l'avait fait pour affaiblir encore l'homme, sorti trop fort des mains du démon. Tout être vivant était immonde; la vie était le suprême malheur; la communiquer, c'était participer à l'œuvre diabolique de la création; tout le devoir consistait à la détruire[47]. Voilà pourquoi les hérétiques avaient une horreur toute particulière pour le mariage et la famille. «Le mariage n'est rien», disent les uns. «Dans l'état de mariage, on ne saurait se sauver», déclare Pons Grimoard de Castelsarrasin. Non seulement il ne pouvait conduire au salut, mais c'était le péché mortel par excellence: «on pèche autant avec son épouse qu'avec toute autre femme». Et allant jusqu'au bout de leur pensée, ils finissaient par dire comme nos anarchistes modernes: «Le mariage est un concubinage légal[48]». Aussi les Parfaits se vouaient-ils à un célibat perpétuel, non par amour de la virginité, mais par dégoût et haine de l'existence.

[47] Cf. abbé Douais, _Les hérétiques du comté de Toulouse au XIIIe siècle_.

[48] Enquête de Bernard de Caux en 1245 (Bibl. de Toulouse, ms. 609).

Plusieurs d'entre eux allaient plus loin et prêchaient la nécessité pour chaque individu de s'anéantir. S'abîmer dans le néant comme les mystiques s'abîment en Dieu, s'abstraire de la vie au point d'en perdre la conscience, pour tomber dans ce que les fakirs de l'Inde appellent le nirvana, tel était l'exercice de leurs saints. Berbeguera, femme de Lobent, chevalier de Puylaurens, alla voir par curiosité l'un de ces hérétiques: il lui apparut, dit-

elle, comme la merveille la plus étrange; depuis longtemps, il restait assis sur sa chaise, immobile comme un tronc d'arbre[49]. Négations radicales de l'activité humaine et de la famille, de pareilles doctrines ne devaient pas respecter davantage le lien social. Sans doute, comme Luther et tous les hérétiques qui furent pendant quelque temps appuyés par des princes, les Albigeois n'insistèrent pas toujours sur des théories qui leur auraient aliéné d'utiles protecteurs. Cependant les moins politiques d'entre eux n'hésitaient pas à proclamer la vanité des lois, l'illégitimité des sanctions sociales et à nommer assassin le juge qui prononçait une sentence capitale.

[49] _Ibidem_.

Or ces doctrines ne restaient pas enfermées dans un cercle étroit d'esprits aventureux; les prédications des Parfaits les faisaient pénétrer jusque dans les classes infimes de la société: à Gaja[50] les truands ne discutèrent-ils pas, un jour, sur l'Eucharistie? Le peuple acceptait d'autant plus ces croyances qu'incapable de les apprécier, il était séduit par le mystère dont on les entourait. Que de libres-penseurs modernes ne sont-ils pas gagnés à la maçonnerie par le caractère ténébreux de cette association beaucoup plus que par la liberté de leur esprit souvent borné? Or, avec les rites du _Consolamentum_ célébrés devant des initiés, avec ses signes de ralliement et sa discipline du secret, l'albigéisme était, au treizième siècle, la franc-maçonnerie du midi de la France. Quoi qu'il en soit, ses théories, le nombre de ses adhérents et son organisation, faisaient de cette secte un danger public, et à ce point de vue, elle devait être réprimée. Ceux qui de nos jours, sans le moindre parti pris philosophique ou religieux, ont fait des lois et édicté des pénalités nécessaires contre

«les associations de malfaiteurs», ne sauraient blâmer l'Église et saint Dominique d'avoir défendu de même la société contre de semblables fanatiques, qui menaçaient, au treizième siècle, son existence. Sans doute, les moyens ont été violents et même parfois cruels; personne de nos jours ne penserait à allumer des bûchers pour la défense de l'ordre social; mais il faut remarquer que le code pénal du moyen âge était beaucoup plus rigoureux que le nôtre et que ces sévérités, qui parfois nous étonnent, ne choquaient alors personne, pas même le bon saint Louis qui les inscrivait dans ses ordonnances. D'ailleurs, on a fait observer depuis longtemps que la procédure inquisitoriale offrait à la défense beaucoup plus de garanties que la procédure civile[51], et d'autre part, les canons des conciles d'Avignon, de Béziers et de Narbonne, édictés précisément contre l'hérésie albigeoise, tempéraient la rigueur de la justice séculière contre les emmurés[52].

[50] Village situé entre Fanjeaux et Castelnaudary, dans le département de l'Aude.

[51] Cf. Douais, _La formule _Communicato bonorum virorum consilio_, des sentences inquisitoriales_. (_Le Moyen âge_, t. XI, p. 157 et suiv.)

[52] Labbe, _Concilia_, t. XI, pars I, _pass._

Sans répugner à des mesures que tout le monde admettait alors, saint Dominique comptait cependant surtout sur la force des exemples. L'un de ceux qui le connurent alors le mieux, l'abbé de Saint-Paul de Narbonne, le dépeignait ainsi dans le procès de canonisation: «le bienheureux Dominique avait une soif ardente du salut des âmes et un zèle sans bornes à leur égard. Il était si fervent prédicateur, que le jour, la nuit, dans les églises,

dans les maisons, aux champs, sur les routes, il ne cessait d'annoncer la parole de Dieu, recommandant à ses frères d'agir de même et de ne jamais parler que de Dieu... Il était d'une frugalité si austère qu'il ne mangeait qu'un pain et qu'un potage, sauf en de rares circonstances, par égard pour les frères et les personnes qui étaient à table. J'ai ouï dire à beaucoup qu'il était vierge... Je n'ai pas vu d'homme aussi humble qui méprisât davantage la gloire du monde et ce qui s'y rapporte. Il recevait les injures, les malédictions, les opprobres avec patience et joie, comme des dons d'un grand prix... Il se méprisait grandement et se comptait pour rien. Il consolait avec une tendre bonté les Pères malades, supportant d'une manière admirable leurs infirmités. Je n'ai jamais vu un homme en qui la prière fût plus habituelle. Il passait les nuits sans sommeil, pleurant et gémissant pour les péchés des autres. Il était généreux, hospitalier, donnait volontiers aux pauvres tout ce qu'il avait. Je n'ai pas ouï dire ni su qu'il eût un autre lit que l'église, quand il trouvait une église à sa portée; si l'église lui manquait, il se couchait sur un banc ou par terre, ou bien encore, il s'étendait sur les sangles du lit qu'on lui avait préparé, après en avoir ôté le linge et les couches. Il aima la foi et la paix et, autant qu'il le put, il fut le fidèle promoteur de l'une et de l'autre[53].»

[53] Enquête de Toulouse. (Boll., _Acta SS._, 4 août.)

Aussi, son crédit grandissait-il de jour en jour. Le chanoine qui, en 1206, accompagnait humblement son évêque, était devenu bientôt l'un des personnages les plus influents de l'orthodoxie; il s'était lié d'amitié avec Foulques, évêque de Toulouse, Garcia de l'Orte, évêque de Comminges, Navar, évêque de Conserans, qui avaient été témoins de son zèle et de sa science dans les

controverses. L'un de ses compagnons, le moine cistercien Gui de Vaux-Cernay était devenu évêque de Carcassonne et recourait souvent à son aide et à ses conseils. Il le fit surtout au commencement de 1213. L'attitude menaçante de Pierre, roi d'Aragon, allié des comtes de Toulouse et de Foix, avait forcé Simon de Montfort à demander aux chevaliers du Nord de nouveaux renforts; les deux évêques de Toulouse et de Carcassonne étaient allés en France pour gagner Philippe-Auguste et son fils Louis à la cause de la croisade et y recruter de nouveaux soldats de la foi. A son départ, Gui confia à saint Dominique le gouvernement spirituel de son diocèse[54] et dès les premiers jours du carême 1213 (fin février), le Bienheureux, accompagné d'Étienne de Metz, s'installa dans le palais épiscopal de Carcassonne. Il n'en continua pas moins ses prédications et comme les hérétiques étaient très nombreux dans cette ville, il leur donna des conférences dans la cathédrale de Saint-Nazaire. Malgré ces occupations, il multiplia ses macérations pendant ce Carême, «ne vivant que de pain et d'eau et n'entrant jamais dans son lit[55]».

[54] Thierry d'Apolda. (Boll., _Acta SS._, 4 août.)

[55] Balme, _op. cit._, t. I, p. 355.--Lacordaire, _op. cit._, p. 232.

On voulut l'élever lui-même à l'épiscopat. Après la mort de Bertrand d'Aigrefeuille, qui eut lieu en juillet 1212, le chapitre de Béziers le choisit pour évêque, à l'instigation de l'archidiacre Pierre Amiel, le futur archevêque de Narbonne. Bientôt après, l'évêque de Comminges, Garcias de l'Orte, fut transféré au siège archiépiscopal d'Auch, et sur sa recommandation, les chanoines de Saint-Lizier voulurent lui donner pour successeur saint Dominique. Enfin, vers 1215, lorsque l'évêché de Conserans devint va-

cant par la mort ou la démission de Navar, Garcias de l'Orte essaya encore une fois de promouvoir le Bienheureux à l'épiscopat en le plaçant à la tête de ce diocèse. Mais toujours Dominique refusa avec la plus grande énergie, déclarant «qu'il s'enfuirait la nuit avec son bâton plutôt que d'accepter l'épiscopat[56]». Ce refus réitéré n'était pas seulement l'effet d'une extrême humilité; d'après le témoignage de l'abbé de Boulbonne[57], le saint voulait réserver toute sa liberté pour les deux grandes créations dont ses missions lui avaient démontré la nécessité: «il avait, disait-il, à s'occuper de la nouvelle plantation des Prêcheurs et des religieuses de Prouille: c'était son œuvre et sa mission, il n'en prendrait aucune autre.»

[56] _Ibidem_, t. I, p. 479.

[57] Enquête de Toulouse.

CHAPITRE III

FONDATION DU MONASTÈRE DE PROUILLE.

Les chefs de l'hérésie faisaient grand cas du concours des femmes et ils s'efforçaient de les engager dans leur secte. C'est par elles que la doctrine hérétique se conservait au foyer domestique et se transmettait aux générations suivantes. Si Aimery, seigneur de Montréal, fut l'un des soutiens les plus énergiques de l'albigéisme, c'est que son zèle était sans cesse entretenu par sa mère Blanche et sa sœur Mabilia; à Fanjeaux, Véziade de Festes, femme de l'un des principaux chevaliers du pays, avait été élevée dans ces doctrines par son aïeule et les avait mises en pratique

dès son enfance. Nous avons vu précédemment avec quelle ardeur Esclarmonde de Foix avait pris part à la conférence de Pamiers en faveur du catharisme. Plus tard, l'un des adversaires les plus acharnés des croisés, Bernard-Atho de Niort, déclarait devant les inquisiteurs qu'il devait son zèle hérétique à l'éducation que lui avait donnée sa grand-mère, Blanche de Laurac[58].

[58] Tous ces renseignements sont empruntés aux procès-verbaux inquisitoriaux de 1242-1245.

C'étaient aussi les femmes qui procuraient le plus souvent aux évêques et aux diacres cathares leurs lieux de réunion. La mère du sire de Montréal, l'aïeule de Bernard de Niort, Blanche de Laurac, mit sa maison à leur disposition de 1203 à 1208. Des assemblées hérétiques se tinrent aussi à Fanjeaux, chez Guillelmine de Tonneins, à Montréal, chez Fabrissa de Mazeroles, Ferranda, Serrona, Pagana; à Villeneuve, chez une autre noble dame, Alazaïs de Cuguro, qui prêchait elle-même l'hérésie. Les femmes du peuple les plus pauvres pouvaient rendre des services d'un autre genre: elles faisaient les commissions et portaient les messages secrets avec d'autant plus de succès que leur obscurité les faisait passer inaperçues. Mendiante, vivant de pain et de quelques noix, Guillelma Marty leur était ainsi de la plus grande utilité; elle portait aux tisserands hérétiques les commandes de leurs coreligionnaires.

Or, il y avait dans ces pays du Languedoc des nobles qui, par pauvreté, «confiaient aux hérétiques l'entretien et l'éducation de leurs filles[59]». Ce fut sans doute ainsi qu'à deux ans et demi, Na Garsen Richols fut revêtue, à Bram, en 1195, de l'habit des Parfaites, et Saura à Villeneuve-la-Comtal, à l'âge de sept ans. Ayant à peine atteint sa onzième année, P. Covinens fut livrée

aux hérétiques par son frère Pierre Coloma. A Castelnaudary, Guirauda fut initiée «étant encore toute petite». Arnalde de Frémiac le fut «étant dans l'enfance», et Florence de Villesiscle, à l'âge de cinq ans.

[59] Jourdain de Saxe et Humbert de Romans. (Échard, I, p. 6.)

Pour recueillir ces enfants, on avait organisé de vrais couvents hérétiques. Les femmes qui les composaient, avaient reçu l'initiation complète, se distinguaient par un costume spécial et pratiquaient, dans toute leur rigueur, les observances de la secte. Il y avait un de ces noviciats à Cabaret; à peine âgée de sept ans, Maurina de Villesiscle y fut amenée auprès de sa tante, «qui y vivait avec ses compagnes». Blanche de Montréal dirigeait une communauté de ce genre à Laurac. Vers 1200, Saura fut élevée à Villeneuve, dans les mêmes conditions, par Alazaïs de Cuguro _et ses compagnes_, et dans la même bourgade[60], Bernarde de Ricord présidait à une semblable réunion: Audiarde Ebrarda fut initiée par elle _et ses compagnes_. Ces communautés correspondaient les unes avec les autres et se prêtaient un mutuel appui, comme des maisons d'un même ordre religieux. En 1206, Dolcia quitta son mari, Pierre Fabre, pour entrer dans l'hérésie; elle vint à Villeneuve, chez Gaillarde et ses compagnes; ne s'y trouvant pas sans doute assez en sûreté, elle fut envoyée à Castelnaudary, «chez Blanche et ses compagnes», où elle resta un an, loin de sa famille; elle quitta ensuite cet asile et vint à Laurac «chez Brunissende et ses compagnes»; au bout d'un an, elle fut admise comme novice «_stetit in probatione_».

[60] «Saura... testis jurata, dixit quod, dum esset septem annorum, fecit se hereticam et stetit heretica induta per tres annos

et stabat apud Villam novam cum Alazaicia de Cuguro et sociis suis hereticabus.» (Biblioth. de Toulouse, ms. 609, f° 143.)

Ainsi se formaient ces Parfaites, dont l'apostolat était si fécond chez les femmes. Dans les réunions de la secte, l'élément féminin était toujours très nombreux. A Fanjeaux, la plupart des dames de l'aristocratie étaient de ferventes adeptes de l'hérésie; la châtelaine elle-même, Cavaers, était affiliée à la secte. Plusieurs d'entre elles ne se contentaient pas de la qualité de Croyantes; elles demandaient l'initiation complète du _Consolamentum_, pour devenir des Parfaites. En 1204, dans une réunion solennelle entre toutes, Guilabert de Castres conféra le _Consolamentum_ à trois femmes de l'illustre famille des Durfort et à la suzeraine même du pays, Esclarmonde de Foix[61].

[61] Balme, _op. cit._, t. I, p. 108.

Au cours de ses missions, saint Dominique ne pouvait pas se désintéresser d'une pareille propagande. D'autre part, les femmes assistaient aux conférences publiques où le Bienheureux discutait avec les hérétiques, et plusieurs furent ainsi ramenées à l'orthodoxie par les arguments de saint Dominique et de Didace. Or, un soir de l'année 1206, raconte Humbert de Romans, saint Dominique, après une de ses prédications en plein air, était rentré dans l'église de Fanjeaux et s'y était mis en prière; plusieurs élèves des Parfaites se présentèrent à lui et, tombant à ses pieds, se déclarèrent converties par les discours qu'il venait de prononcer: «Serviteur de Dieu, lui dirent-elles, si ce que vous avez prêché aujourd'hui est vrai, voilà longtemps que l'esprit d'erreur nous tient aveuglées; car ceux que vous appelez hérétiques ont été jusqu'à présent nos maîtres; nous les appelons _Bonshommes_, nous avons adhéré de tout cœur à leurs doctrines et main-

tenant nous sommes dans une cruelle incertitude. Serviteur de Dieu, nous vous en conjurons, priez le Seigneur qu'il nous révèle la foi dans laquelle nous vivrons, nous mourrons et nous serons sauvées.»--«Soyez courageuses, répondit le saint, le Seigneur Dieu, qui ne veut la perte de personne, va vous montrer le maître que vous avez servi jusqu'à maintenant.» Et aussitôt, raconta l'une d'entre elles plus tard, le démon leur apparut sous la forme d'un chat hideux[62].

[62] Humbert de Romans, ch. XII.--Enquête de Toulouse.

Il ne suffisait pas de convertir les Croyantes et les Parfaites; il fallait encore préserver leur foi naissante contre toutes sortes d'influences contraires. Appartenant souvent à des familles hérétiques, elles avaient à subir les objurgations ou les supplications de leurs proches; rebutées d'avance par ces difficultés, certaines âmes timides pouvaient reculer devant l'abjuration, qui devait leur susciter d'aussi graves ennuis. Pour y remédier, il fallait créer des lieux de refuge où, après leur conversion, elles viendraient chercher un asile sûr contre tout ce qui pourrait compromettre leur retour à l'Église; il fallait, en un mot, organiser une _œuvre des Nouvelles Converties_. Saint Dominique en eut-il seul l'idée, comme le dit Humbert, ou lui fut-elle commune avec Didace, comme le dit Jourdain, c'est ce qu'il est impossible de distinguer. Il faut toutefois remarquer que, lorsque Jourdain écrivait, saint Dominique n'était pas encore canonisé et qu'il l'était du temps d'Humbert; il est possible qu'après l'acte solennel de canonisation, les historiens dominicains aient eu la tentation toute naturelle de tout rapporter au Bienheureux, et que les religieuses de Prouille aient revendiqué le Saint comme l'unique fondateur de leur communauté.

Des signes merveilleux indiquèrent à saint Dominique l'emplacement que devrait occuper le nouveau monastère. Le soir de la Sainte-Madeleine (22 juillet 1206), il se reposait des fatigues du jour et, assis devant la porte septentrionale de Fanjeaux, il contemplait de cette hauteur la vaste plaine qui s'étendait à ses pieds jusqu'aux pentes de la Montagne-Noire, embrasées par le soleil couchant. Sa vue se portait sur les campagnes du Lauraguais, entre Castelnaudary et Carcassonne, et plus près de lui, sur la place de Montréal solidement assise sur sa colline, sur les villages de Villeneuve, Villasavary, Villesiscle, Bram et Alzonne semés dans la plaine, et sur les «forces»[63] qui marquaient, de leurs tours, les limites du Razès. Et dans son esprit se déroulait le souvenir de ses travaux apostoliques, dont cette région était le théâtre; il pensait de nouveau à ce couvent qu'il rêvait de fonder pour les nouvelles converties, et il suppliait Notre-Dame de l'inspirer et de l'aider, si telle était la volonté divine. Tout à coup, un globe lumineux descend du ciel, se balance dans l'espace et, après y avoir décrit des sinuosités de feu, se pose au-dessus de la plaine, sur l'église abandonnée de Prouille. Les deux jours suivants, la même merveille se reproduit; dès lors, plus de doutes, plus d'hésitations: la fondation du monastère de Notre-Dame de Prouille était décidée.

[63] C'étaient des forts, des agglomérations rurales fortifiées. Du Cange traduit le mot _forcia_ par _munitio_.

Aussitôt, par un acte non daté, mais qui doit se placer entre les mois d'août et de décembre 1206, l'évêque de Toulouse, Foulques, donna «à Dominique d'Osma l'église de Sainte-Marie de Prouille et le terrain adjacent, sur une longueur de 30 pieds», pour les femmes converties ou à convertir[64]. Dans ses _Monu-

menta conventus Tolosani_, Percin dit qu'il fallut aussi obtenir le consentement d'une noble dame de Fanjeaux, Cavaers, qui avait des droits sur le territoire de Prouille.

[64] Percin, _Monumenta conventus Tolosani_, p. 5. Nous ne possédons pas l'authentique de cette donation, mais Percin nous en a transmis une copie qu'il avait trouvée, dit-il, dans an vieux manuscrit du monastère.

Après ces premières démarches, saint Dominique travailla à la constitution du couvent. Humbles en furent les débuts; les bâtiments ne comprenaient qu'une maison modeste, élevée à la hâte à côté de l'église; les religieuses n'étaient que neuf et elles purent à peine trouver place dans l'étroit monastère. C'étaient Adalaïs, Raymonde Passarine, Berengère, Richarde de Barbaira, Jordane, Guillelmine de Belpech, Curtolane, Clarette, Gentiane: leur nombre se compléta bientôt par l'arrivée de Manenta et de Guillelmine de Fanjeaux. Elles appartenaient toutes à la noblesse des environs: Jourdain les appelle «nobiles matronae Fanijovis». Le 21 novembre, elles étaient réunies à Prouille et en établissant, le 27 décembre, la clôture monastique, saint Dominique les séparait définitivement du monde. Elles vécurent dès lors derrière leurs grilles, sous la direction de leur saint fondateur, consacrant leurs journées et la plus grande partie de leurs nuits au travail des mains, à la prière et à la contemplation religieuse. Elles n'eurent pas de règle fixe tant que Dominique fut près d'elles; mais plus tard, lorsque le développement de l'Ordre des Prêcheurs eut réclamé sa présence à Rome, il donna aux sœurs cloîtrées de Prouille et de Saint-Sixte des constitutions, qui devinrent la règle des religieuses dominicaines du grand Ordre[65].

[65] Nous les étudions au chapitre VII.

Né dans le dénuement, le couvent ne tarda pas à recevoir des dons; dès 1207, l'archevêque de Narbonne, Bérenger, lui assignait l'église paroissiale de Saint-Martin de Limoux[66]. Nous ne suivrons pas un à un les progrès matériels que fit le monastère du vivant du Bienheureux. Qu'il nous suffise de rappeler que Simon de Montfort fut son principal bienfaiteur et qu'à sa suite, les chevaliers de la croisade voulurent marquer, par des donations à Prouille, leur admiration pour saint Dominique; et ainsi, le plus souvent avec les dépouilles des faidis, se constituèrent les domaines de Bram et Sauzens, de Fanjeaux, d'Acassens et de Fenouillet. Esprit pratique autant qu'âme mystique, Dominique administra avec habileté le petit patrimoine de ses religieuses; aidé de son ami Guillaume Claret, le procureur du monastère, il sut, en plusieurs circonstances, faire d'habiles achats pour réunir les possessions dispersées et constituer des domaines homogènes et faciles à gérer.

[66] Sur les raisons probables de cet acte et sur les autres donations qui furent faites à saint Dominique, pour son couvent de Prouille, cf. notre article sur _Saint Dominique et la fondation du monastère de Prouille_. (_Revue historique_, t. LXIV, p. 225.)

Il s'efforça surtout d'assurer à son humble fondation les garanties si nécessaires en ces temps troublés et dans un pays sans cesse agité par des guerres. Il ne se contenta pas d'obtenir de Simon de Montfort la confirmation particulière de chaque donation; il lui demanda encore des privilèges généraux et, le 13 décembre 1217, quelques semaines avant sa mort, le chef de la croisade mandait à ses sénéchaux de Carcassonne et d'Agen, de prendre sous leur sauvegarde spéciale les biens de «son cher frère Dominique», comme si c'étaient les siens propres[67].

Quelques années plus tard, lorsque, après la mort de Simon de Montfort, la noblesse méridionale sembla ressaisir le terrain perdu, il était à craindre que le monastère dût restituer les biens qu'on lui avait assignés sur les dépouilles des vaincus. Saint Dominique et ses délégués trouvèrent moyen de faire confirmer les possessions du couvent par les seigneurs indigènes eux-mêmes, en particulier par Raymond VII, comte de Toulouse, et Raymond Roger, comte de Foix[68].

[67] Balme, _op. cit._, t. II, p. 55.

[68] _Ibid._, t. II, p. 56.

Quelque puissante que fût la protection des princes, il ne la jugea pas suffisante: ayant recours à la seule autorité qui lui parût souveraine dans le monde, celle du Saint-Siège, il sollicita la sauvegarde apostolique. Il l'obtint une première fois d'Innocent III, le 8 octobre 1215, une seconde fois d'Honorius III, le 30 mars 1218[69]. Ces deux actes pontificaux réglaient pour l'avenir les conditions d'existence du monastère. Ils le plaçaient tout d'abord sous la protection de saint Pierre. «Or, dit M. Paul Fabre, le but de la protection apostolique est d'assurer l'intégrité de l'objet sur lequel elle s'exerce. Deux sortes de dangers sont à craindre pour l'être organisé, les atteintes du monde extérieur et la diminution de l'énergie vitale. Les monastères protégés par l'Apôtre sont assurés contre ce double péril: d'une part, il est interdit à toute puissance humaine d'inquiéter les moines ou de mettre la main sur leurs biens; de l'autre, il est établi que les moines auront le pouvoir de choisir librement leur chef, c'est-à-dire la possibilité d'échapper à ce qu'on pourrait appeler la sécularisation par le dedans[70].» Tels furent les avantages que saint Dominique demanda à la protection apostolique pour son monastère. Les reli-

gieuses étaient placées sous la règle de saint Augustin, la prieure devait être librement élue par ses sœurs; le monastère pouvait recevoir quiconque y voudrait faire profession et conserver l'exercice du culte, même en temps d'interdit; il avait le droit de sépulture. Il était mis à l'abri de toute tyrannie séculière; car il était défendu à toute puissance de lui réclamer des dîmes et des redevances, et quiconque voulait attenter à ses libertés, était menacé de l'excommunication et de l'indignation divine. Il était même préservé de l'arbitraire épiscopal; car personne, sauf le pape, ne pouvait lancer contre lui les sentences ecclésiastiques et si le saint chrême, la consécration des autels et des églises devaient être sollicitées de l'ordinaire, le couvent pouvait recourir à tout autre évêque, dans le cas où le sien voudrait abuser de ses prérogatives pour l'asservir. Il faut remarquer toutefois que, soustrait à l'arbitraire de l'autorité épiscopale, le monastère n'était pas exempté de sa juridiction normale. Honorius III stipule au contraire que le pouvoir de l'évêque de Toulouse, ordinaire du lieu, restera dans son intégrité[71]. Enfin, par ces deux bulles, Innocent III et Honorius III garantissaient au couvent la libre possession de ses biens, présents et à venir, et menaçaient des peines les plus graves ceux qui tenteraient de les usurper. Lorsqu'il eut obtenu ces deux bulles, saint Dominique put considérer comme atteint l'un des deux objets qu'il poursuivait lorsqu'il refusa l'épiscopat. Le monastère allait désormais se développer librement dans ses pieuses pratiques, atteindre le nombre de cent quarante religieuses, un siècle plus tard, et étendre ses possessions dans les plaines du Lauraguais et les collines du Razès.

[69] Balme, _op. cit._, t. II, p. 2 et 3.

[70] P. Fabre, _Étude sur le _Liber censuum_ de l'Église Romaine_, p. 73.

[71] «Salva Sedis apostolicæ auctoritate et diocesani episcopi canonica justitia.»

CHAPITRE IV

FONDATION DE L'ORDRE DES PRÊCHEURS.

1206-1216.

A l'origine de leur carrière apostolique, Didace et Dominique n'étaient que les auxiliaires de la mission cistercienne et tiraient d'elles leurs pouvoirs. Pierre de Castelnau, religieux de Fontfroide, et Arnaud, abbé de Cîteaux, avaient seuls le droit d'agir au nom du Saint-Siège. Cela est si vrai que dans les lettres testimoniales que saint Dominique délivrait aux nouveaux convertis, il déclarait les avoir réconciliés «par l'autorité de l'abbé de Cîteaux». Dans les circonstances les plus solennelles, les missionnaires espagnols s'effaçaient au second rang, les cisterciens paraissaient au premier. Ainsi, lorsqu'on voulut forcer le roi d'Aragon à se déclarer contre l'hérésie, ce furent deux moines de Fontfroide, Pierre de Castelnau et Frère Raoul, qui allèrent le trouver; et quand Raymond VI fut excommunié pour sa connivence avec l'hérésie, il le fut par Pierre de Castelnau.

Toutefois, si Didace et Dominique n'avaient aucune autorité officielle, nous avons vu plus haut combien grande était l'influence que leur donnaient leur austérité et leur zèle. Ils virent bientôt se grouper autour d'eux quelques hommes zélés, désireux

de prêcher sous leurs ordres. Jourdain de Saxe nous dit que lorsque, en 1206, Didace retourna en Espagne, il confia à la direction spirituelle de Dominique et aux soins matériels de Guillaume Claret ceux de ses compagnons qu'il laissait en Languedoc. Cette association de missionnaires était des plus humbles; elle ne se composait que de peu de personnes, «_pauci_»; après le départ de Didace, Dominique resta presque seul, «_quasi solus_». Ses ressources étaient si faibles que, lorsque l'évêque d'Osma revint en Espagne, c'était pour y recueillir des aumônes de plus en plus nécessaires[72].

[72] Jourdain de Saxe (Échard, _op. cit._, p. 6).

Devenu, par la mort de son évêque, le chef du petit troupeau, Dominique chercha à l'accroître et à l'organiser. Dans cette entreprise, le Bienheureux fut puissamment aidé par Foulques, évêque de Toulouse.

Né à Gênes, ancien religieux de l'abbaye cistercienne de Toronet, Foulques avait remplacé Pierre de Rabasteins, déposé du siège de Toulouse à cause de sa complaisance pour l'hérésie. Dès les premiers jours de son épiscopat, il montra le zèle le plus ardent pour la foi catholique. Chassé par les hérétiques de sa cathédrale et de Toulouse, on le trouve dans l'armée des croisés, où il assiste Simon de Montfort de ses conseils et de son expérience; dans les conciles, où il inspire des mesures, aussi sévères qu'efficaces, pour la répression de l'hérésie; dans les différentes paroisses de son diocèse, où il se prodigue pour la défense de la vérité, la prêchant lui-même, discutant avec les ministres vaudois dans des conférences publiques, réformant son clergé et multipliant les œuvres de propagande. Il rencontra saint Dominique dans plusieurs réunions publiques; les deux apôtres se com-

prirent et dès lors une sainte amitié les unit. Saint Dominique mit tout son zèle au service de Foulques, son évêque; et Foulques appuya de toute son influence les généreuses entreprises de Dominique; l'Église et l'histoire ne saurait séparer leurs mémoires.

En donnant au Bienheureux l'église de Notre-Dame de Prouille, Foulques avait contribué à la fondation du monastère des femmes; en nommant saint Dominique curé de Fanjeaux, il assura les premières ressources à l'Ordre des hommes. Il nous est difficile de préciser la date de cet acte; il est sûrement antérieur au 25 mai 1214; car, à cette date, Foulques abandonnait aux religieuses de Prouille certaines rentes, «du consentement de Frère Dominique, chapelain de Fanjeaux[73]». Assez considérables, les revenus de cette paroisse servirent à l'entretien du saint et de ses compagnons.

[73] _Gallia christiana_, t. XIII, _Inst._, p. 243: «de assensu et voluntate fratris Dominici, _cappellani de Fanojovis_.»

Saint Dominiks se tenoit Le bénéfice d'une église Qui au Faniat était assise Por ses compaignons et por li[74].

[74] _Li Romans saint Dominike_.--Balme, _op. cit._, t. I, p. 451.

Non moins dévoué que Foulques aux œuvres de saint Dominique, Simon de Montfort fit de son côté un don important à «la Sainte Prédication», vers le mois de septembre 1214. Depuis le 28 juin, l'armée des croisés assiégeait l'une des citadelles de l'hérésie, le château fort de Casseneuil en Agenais; elle le prit et presque aussitôt Monfort en fit don à saint Dominique. Cette acquisition dut accroître d'une manière sensible les revenus de la mission, car, parlant des origines de son Ordre, Jourdain de Saxe

mentionne au premier rang de ses ressources, les revenus de Casseneuil et de Fanjeaux.

Fort des encouragements que lui prodiguaient les évêques et les chevaliers, à l'exemple de Foulques et de Simon, saint Dominique conçut peu à peu le projet de donner plus de cohésion à son œuvre. Il y fut aidé d'une manière toute particulière par l'évêque de Toulouse. Par un acte de juillet 1215, Foulques institua canoniquement l'Ordre naissant dans son diocèse, lui assignant pour mission de combattre perpétuellement pour l'extension de l'orthodoxie et de la morale, l'extirpation de l'hérésie et des mauvaises mœurs. «Comme l'ouvrier mérite un salaire, et que le prédicateur de l'Évangile doit vivre de l'Évangile», il lui assignait en même temps d'importants revenus, lui cédant à jamais le sixième de toutes les dîmes paroissiales. La concession était si importante que l'évêque eut soin de mentionner l'approbation qu'avaient donnée à cet acte son chapitre et son clergé; peut-être même ne se rendit-il pas un compte exact de l'étendue de sa libéralité; car plus tard, il en négocia l'annulation avec saint Dominique.

Jusqu'alors, la Sainte Prédication n'avait pas de demeure fixe. Comme le Sauveur, Dominique envoyait ses disciples, deux à deux, de bourgade en bourgade, et lui-même, hors de son presbytère, ne s'arrêtait que dans les hôtelleries, quand ce n'était pas au bord des fontaines ou dans les fossés des chemins[75]. Or, en 1219, survint un événement qui fixa les destinées, jusqu'alors errantes, de la Prédication. A Toulouse, saint Dominique s'était attaché un jeune homme, Pierre Seila, qui appartenait à une famille de riches bourgeois, et dont le père avait rempli les fonctions de viguier. Bientôt, cet ami se plaça plus étroitement sous sa direc-

tion et décida d'entrer dans l'Ordre naissant; il partagea avec ses frères le patrimoine, jusqu'alors indivis, et il abandonna à saint Dominique tout ce qui lui revenait; c'était une propriété et plusieurs immeubles[76]. Saint Dominique garda pour sa résidence une maison, sise près du Château-Narbonnais, et, dès le mois d'avril, il y établit ses frères. Ainsi fut fondé le premier couvent fixe des Frères Prêcheurs (25 avril 1219). «Tout aussitôt, dit Jourdain de Saxe, ils se mirent à vivre en commun, à descendre de plus en plus dans l'humilité et à se conformer aux pratiques de la vie religieuse.» C'est ce qui faisait dire plus tard à Pierre Seila, devenu prieur du couvent de Limoges, «qu'il avait eu l'honneur de recevoir l'Ordre chez lui avant qu'il eût été reçu lui-même dans l'Ordre». Les Prêcheurs ne firent que passer dans la maison du Château-Narbonnais; car l'année suivante, ils furent établis par Foulques dans l'église de Saint-Romain.

[75] Enquêtes de Toulouse et de Bologne, _pass._ (_Acta SS._)

[76] Balme, _op cit._, t. I, p. 500. On savait, depuis longtemps, que le couvent dominicain de Toulouse, le premier des Prêcheurs, avait été fondé vers 1216. Mais le P. Balme a pu préciser la date de cet acte, important pour l'histoire de l'Ordre et de son fondateur, en trouvant aux Archives Nationales l'instrument original de la donation de Pierre Seila (cf. Arch. Nat. J, 321, n° 60). Il l'a reproduite en _fac-similé_ dans son _Cartulaire_.

Mais cela ne suffisait pas au Bienheureux; il n'avait encore groupé autour de lui qu'une douzaine de missionnaires, et déjà, il trouvait trop étroites les limites d'un diocèse: il rêvait de fonder un Ordre qui étendrait son action et ses ramifications sur l'Église universelle. L'occasion semblait favorable: par une bulle du 19

avril 1213, le pape Innocent III avait convoqué au Latran, pour le 1er novembre 1215, un concile œcuménique qui délibérerait «sur la réforme de l'Église universelle, la correction des mœurs, l'extinction de l'hérésie, l'affermissement de la foi[77]». L'œuvre de saint Dominique ne répondait-elle pas aux questions que le concile devait résoudre? N'avait-elle pas cherché à défendre les bonnes mœurs et la foi contre l'hérésie? et à ce propos, ne méritait-elle pas l'approbation pontificale? Saint Dominique se prépara donc à faire avec son évêque le voyage de Rome. Il confia la direction de son nouveau couvent de Toulouse au plus austère de ses frères, Bertrand de Garrigue, «homme de grande sainteté, d'une rigueur inexorable pour lui-même, mortifiant sa chair avec dureté et portant gravée en toute sa personne l'image du bienheureux Père, dont il avait partagé les travaux, les veillées, les pénitences et les nombreux actes de vertu[78].» Il dut arriver à Rome avant l'ouverture du concile; car l'assemblée ne tint sa première session publique que le 11 novembre et, dès le 8 octobre, Innocent III prenait sous sa protection le monastère de Prouille, par une bulle évidemment sollicitée par le Saint.

[77] Potthast, _Regesta pontificum Romanorum_, nº 4706.--Mansi _Concilia_, XXII, 960.

[78] Thierry d'Apolda. (_Acta SS._, 4 août.)

Dès l'ouverture du concile, Innocent III sembla partager les idées de saint Dominique; non content d'accorder la sauvegarde apostolique au couvent de Prouille, il montra à l'assemblée du Latran la nécessité de donner une attention toute particulière à la prédication et à la controverse contre l'hérésie: «Nous devons être la lumière du monde; si la lumière qui est en nous se change en ténèbres, combien épaisse sera la nuit!» et par l'ignorance et

la corruption du clergé, il montrait aux évêques «la religion avilie, la justice foulée aux pieds, l'hérésie triomphante, le schisme insolent». De son côté, adoptant entièrement les vues du Pape, le concile rendit un décret fort important sur la prédication et le besoin urgent de la rendre plus active, plus savante et partant plus efficace. «Parmi tout ce qui peut procurer le salut du peuple chrétien, disent les Pères du concile, on sait que le pain de la divine parole est surtout nécessaire. Or, en raison de leurs multiples occupations, d'indispositions physiques, d'agressions hostiles, pour ne pas dire du manque de science, défaut si fâcheux en un évêque et tout à fait intolérable, il arrive fréquemment que les prélats ne suffisent pas à annoncer la parole de Dieu, principalement dans des diocèses étendus. C'est pourquoi, par cette constitution générale, nous leur ordonnons de choisir des hommes aptes à remplir fructueusement l'office de la prédication, lesquels, puissants en paroles et en œuvres, visiteront avec sollicitude, à leur place, lorsque eux-mêmes en seront empêchés, les peuples confiés à leurs soins, et les édifieront par la parole et l'exemple. A ces hommes, on fournira largement ce dont ils auront besoin, de peur que, faute de l'indispensable, ils ne soient contraints d'abandonner leur mission à peine commencée[79].» On pourrait croire ce décret inspiré directement par l'évêque de Toulouse: en instituant les compagnons de saint Dominique, missionnaires dans son diocèse, n'avait-il pas fait à l'avance ce que le concile ordonnait dans son dixième canon?

[79] Labbe, _Concilia_, t. XI, pars I, p. 131.

La sainte Prédication, telle qu'elle fonctionnait dans le Toulousain, répondait si bien aux vues du Pape et du concile, qu'elle semblait devoir être approuvée sans difficulté et même encoura-

gée. Mais, soit que Dieu ait voulu éprouver son serviteur, soit qu'en ces circonstances, l'Église n'ait pas voulu se départir de sa circonspection habituelle, il n'en fut pas ainsi: «Le Pape, dit Bernard Gui, se montra difficile, parce que l'office de la prédication appartenait aux hauts dignitaires de l'Église de Dieu[80].» La conception de saint Dominique était en effet trop hardie et trop nouvelle pour ne pas effrayer tout d'abord. Une association de religieux, dont plusieurs ne seraient pas prêtres, dégagés de tout ministère paroissial, exemptés de l'autorité de l'ordinaire, et se consacrant uniquement à la prédication dans l'Église universelle, pouvait inspirer les plus graves préventions. Le clergé séculier était-il tombé si bas qu'on dût lui enlever ainsi le devoir le plus important peut-être de sa charge, l'évangélisation des âmes? Et les évêques eux-mêmes ne seraient-ils pas dépouillés de leur prérogative essentielle de docteurs et de gardiens de la foi, le jour où des missionnaires étrangers viendraient prêcher chez eux l'Évangile et exercer à leur place l'apostolat? Pouvait-on enfin séparer le ministère des âmes de la prédication et distinguer le docteur du pasteur?

[80] Bernard Gui, _Libellus de magistris Ordinis Prædicatorum_ (ap. Martène et Durand, _Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio_, t. VI, p. 400).

D'ailleurs, en ces temps d'hérésie, bien loin de relâcher les liens de la hiérarchie, il fallait les resserrer. Les Vaudois, les Patarins, les Cathares, avaient développé l'esprit d'examen et, sous prétexte d'inspiration personnelle, reconnu le droit de prêcher aux simples laïques; aussi, le concile du Latran crut-il nécessaire de rendre un décret contre les prédicateurs sans mandat: «parce que, dit-il, sous les apparences de la piété, mais reniant la vertu,

il en est qui s'arrogent le droit de prêcher, bien que l'Apôtre ait écrit: «Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont envoyés?» Tout homme à qui cette fonction aura été interdite, ou qui n'en aura pas reçu mission de l'autorité épiscopale ou pontificale, s'il l'exerce en particulier ou en public, sera frappé d'excommunication et d'autres peines compétentes, s'il ne s'amende pas au plus tôt[81].»

[81] Labbe, _Concilia_, t. XI, pars I, p. 133 et suiv.

Enfin saint Dominique, rencontra un autre obstacle. Depuis Grégoire VII, le clergé régulier avait pris dans l'Église une grande extension; une multitude de couvents s'étaient formés. C'est alors que l'on vit successivement apparaître les Gilbertins en Angleterre, les Chartreux en Dauphiné, les Cisterciens, les Prémontrés, les Trinitaires en France[82]. Cette efflorescence monastique avait l'inconvénient de briser la cohésion du clergé régulier. Bientôt, dans la solitude de leurs cellules, plusieurs religieux rêvèrent de quitter leur règle pour en créer une nouvelle; c'était l'anarchie et l'indiscipline dans les monastères. Le mal était déjà grave sous Innocent III, et cependant, ce Pape confirma la création de deux nouveaux Ordres, les Trinitaires de saint Jean de Matha, en 1198, et les Hospitaliers du Saint-Esprit, en 1208.

[82] Saint Jean Gualbert fonde l'Ordre de Vallombreuse en 1063, saint Étienne l'Ordre de Grandmont en 1073, saint Bruno l'ordre des Chartreux en 1084, Robert de Molesme l'Ordre cistercien en 1099, Robert d'Arbrissel l'Ordre de Fontevrault en 1106; Guillaume de Champeaux établit, vers la même époque, la congrégation des chanoines réguliers de saint-Victor, saint Norbert l'Ordre des Prémontés en 1120, saint Gilbert celui de Sempringham, en Angleterre, en 1140, Viard, moine de la chartreuse

de Loavigny, celui du Val des Choux en 1180, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, celui de la Trinité pour la Rédemption des captifs, en 1198. Enfin, Innocent III réorganisa, en 1208, l'Ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit, et confirma, en 1209, la règle donnée aux Carmes par le patriarche de Jérusalem, Albert de Verceil.

Le concile universel du Latran voulut remédier à cet abus et il rendit un décret énergique contre la multiplicité excessive des familles religieuses: «De peur qu'une diversité exagérée de règles religieuses ne produise la plus fâcheuse confusion dans l'Église, nous défendons que qui que ce soit en introduise désormais de nouvelles. Celui qui voudra embrasser la vie religieuse devra adopter une des règles déjà approuvées. Pareillement, quiconque voudra fonder à nouveau une maison conventuelle, devra prendre la règle et les institutions d'un des Ordres déjà reconnus[83].»

[83] Sage décret, où l'inspiration du Saint-Esprit est évidente, et qui pourrait s'appliquer à notre époque autant qu'au treizième siècle!

Et lorsque le concile essayait ainsi d'arrêter la création d'Ordres nouveaux, saint Dominique venait en proposer un au Pape et aux évêques! Malgré ses instances réitérées et celles de Foulques, sa demande ne fut pas accueillie. Plus tard, dans l'Ordre, se répandirent de pieuses légendes d'après lesquelles des avertissements célestes auraient ramené Innocent III à des dispositions plus favorables. «Une nuit, pendant son sommeil, dit Constantin d'Orvieto, le Souverain Pontife aperçoit, dans une vision toute divine, l'église du Latran comme disjointe et ébranlée. Tremblant et attristé a ce spectacle, Innocent voit accourir Domi-

nique qui s'efforce, en s'y adossant, de soutenir l'édifice et de l'empêcher de crouler. Cette merveille étonne tout d'abord le prudent et sage pontife, mais il en saisit vite la signification et, sans plus tarder, il loue le dessein de l'homme de Dieu et accueille gracieusement sa demande. Il l'exhorte à retourner vers ses frères et après en avoir délibéré ensemble, à choisir une règle déjà approuvée. Sur cette base, ils pourront établir l'Ordre qu'ils veulent promouvoir, et saint Dominique reviendra ensuite vers le Pape, dont il obtiendra certainement la confirmation désirée[84].» Un demi-siècle après, l'historien dominicain Bernard Gui se faisait encore l'écho de cette pieuse tradition[85].

[84] _Acta SS._, 4 août.

[85] Bernard Gui, _op. cit._, _loco cit._ La légende de saint François rapporte le même fait à propos de l'établissement de l'Ordre des Mineurs.

Quoi qu'il en soit de ce récit, le concile du Latran se sépara dans les derniers jours de 1215 et Innocent III mourut, le 17 juillet 1216, sans que l'Ordre des Prêcheurs eût été confirmé. Saint Dominique revint de Rome dans les premiers jours de 1216, n'apportant que le privilège du 8 octobre en faveur de Prouille. Or cet acte n'avait qu'un intérêt secondaire: il ne s'adressait ni à l'Ordre tout entier, ni aux Prédicateurs établis comme missionnaires diocésains à Toulouse, mais «au prieur, aux Frères et aux religieuses du monastère de Prouille»; il ne concernait que ce couvent et ses biens et ne pouvait être interprété comme une reconnaissance, encore moins comme une confirmation de l'Ordre nouveau.

Ce fut dans ce second séjour à Rome, pendant le concile du Latran, que saint Dominique se lia d'amitié avec saint François. Tandis que le chanoine d'Osma sollicitait l'approbation apostolique pour ses Prêcheurs aussi savants qu'intrépides, pour «ces chiens du Seigneur[86]» qu'il voulait lancer contre les loups de l'hérésie, le séraphique d'Assise en faisait autant pour ses mystiques compagnons, pour ces contemplatifs qui embrassaient dans un même amour la création tout entière et devaient faire, par leurs naïves et touchantes effusions, tant de conversions chez les simples. Une nuit, tandis qu'il priait à son ordinaire dans la basilique de Saint-Pierre, saint Dominique eut une vision que Gérard de Frachet nous rapporte en ces termes: «Il lui sembla apercevoir dans les airs le Seigneur Jésus brandissant trois lances contre le monde. Tout aussitôt la Vierge Marie se jette à ses genoux; elle le conjure de se montrer miséricordieux pour ceux qu'il a rachetés, et de tempérer ainsi la justice par la pitié. Son Fils lui répond: «Ne voyez-vous pas quels outrages ils me prodiguent? ma justice ne peut laisser impunie d'aussi grands maux!» Et sa Mère de répliquer: «Vous ne l'ignorez pas, mon Fils, vous qui connaissez tout; voici un moyen de les ramener à vous: j'ai un serviteur fidèle, envoyez-le vers eux leur annoncer votre parole, ils se convertiront et vous chercheront, vous, le Sauveur de tous. Pour l'aider, je lui donnerai un autre de mes serviteurs qui travaillera comme lui.» Le Fils dit à sa Mère: «J'ai agréé votre face, montrez-moi ceux que vous avez destinés à un tel office.» Et elle présente aussitôt le bienheureux Dominique. «Il fera bien, dit le Seigneur, et avec zèle ce que vous m'avez exposé.» Marie lui offre ensuite le bienheureux François et le Sauveur le recommande de la même manière. A ce moment, Dominique considère attentivement son compagnon que jusque-là il

ne connaissait pas; et le lendemain, trouvant dans une église celui qu'il a vu la nuit, il se précipite vers lui et le serrant dans ses bras: «Tu seras mon compagnon, tu seras avec moi, tenons-nous ensemble et nul ennemi ne prévaudra contre nous.» Puis il lui confie la vision qu'il a eue, et dès lors ils ne furent qu'un cœur et qu'une âme dans le Christ; ce qu'ils prescrivirent à leurs enfants d'observer à jamais.» Touchant récit, qui symbolise à merveille les destinées parallèles de ces deux grands Ordres et leur dévotion commune pour la Mère de Dieu!

[86] C'est ainsi que l'on ne tarda pas à appeler les Prêcheurs, en jouant sur les mots _Dominicani_ (dominicains) et _Domini canes_ (chiens du Seigneur).

«Le baiser de saint Dominique et de saint François s'est transmis de génération en génération sur les lèvres de leur postérité, dit Lacordaire dans une de ses belles pages. Une jeune amitié unit encore aujourd'hui les Frères Prêcheurs aux Frères Mineurs... ils sont allés à Dieu par les mêmes chemins, comme deux parfums précieux montent à l'aise au même point du ciel. Chaque année, lorsque le temps ramène à Rome la fête de saint Dominique, des voitures partent du couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, où réside le général des Dominicains, et vont chercher au couvent de l'Ara-Cœli, le général des Franciscains. Il arrive, accompagné d'un grand nombre de ses frères. Les Dominicains et les Franciscains, réunis sur deux lignes parallèles, se rendent au maître-autel de la Minerve et, après s'être salués réciproquement, les premiers vont au chœur, les seconds restent à l'autel, pour y célébrer l'office de l'ami de leur père. Assis ensuite à la même table, ils rompent ensemble le pain qui ne leur a jamais manqué depuis six siècles; et le repas terminé, le chantre

des Frères Mineurs et celui des Frères Prêcheurs chantent de concert, au milieu du réfectoire, cette antienne: «Le séraphique François et l'apostolique Dominique nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur.» L'échange de cette cérémonie se fait au couvent de l'Ara-Cœli pour la fête de saint François; et quelque chose de pareil a lieu par toute la terre, là où un couvent de Dominicains et un couvent de Franciscains s'élèvent assez proches l'un de l'autre pour permettre à leurs habitants de se donner un signe visible du pieux et héréditaire amour qui les unit[87].»

[87] Lacordaire, _Vie de saint Dominique_, p. 133.

On trouverait bien, dans l'histoire ecclésiastique, des cas où l'émulation de ces deux grands Ordres jumeaux est allée jusqu'à une vraie rivalité; toutefois, l'ensemble de leur histoire vérifie la belle description que fait Lacordaire de leur union fraternelle.

De retour en Languedoc, saint Dominique, loin de s'abandonner au découragement, se mit à l'œuvre pour solliciter de nouveau l'approbation qui venait de lui être refusée. Soit que le pape Innocent III lui en ait lui-même donné le conseil, selon le pieux récit de Constantin d'Orvieto, soit que lui-même ait compris la nécessité de faire disparaître le principal obstacle qu'il eût rencontré, il s'efforça de mettre ses projets en harmonie avec les vœux du concile. A peine arrivé à Toulouse, il convoqua à Prouille tous ses compagnons. Seize Frères, d'après Humbert, répondirent à cet appel, et, plus explicite que lui, Bernard Gui nous donne leurs noms. C'étaient les Toulousains Pierre Seila et Thomas, Mathieu de France, le Provençal Bertrand de Garrigue, Jean de Navarre, Laurent d'Angleterre, Étienne de Metz, Oderic de Normandie, convers, Guillaume Claret de Pamiers; enfin six Espagnols, Michel de Fabra, Mannès, frère utérin de saint Domi-

nique, Dominique le Petit, Pierre de Madrid, Gomez et Michel de Uzéro. A cette liste, le R. P. Balme ajoute avec raison les noms de Noël, prieur de Prouille, et de Guillaume Raymond de Toulouse. Ainsi, ces premières assises de l'Ordre ne comptaient que dix-sept religieux; c'était encore un petit troupeau, mais, plein de confiance en sa mission et en son chef, il allait prendre, dès lors, un développement aussi grand que rapide.

Pour se mettre d'accord avec les décisions du concile du Latran, et se placer sous le couvert d'un Ordre ancien, l'assemblée adopta la règle de saint Augustin[88]. Quelle fut la raison de ce choix? Il faut d'abord remarquer que Dominique lui-même appartenait à l'Ordre augustin, en sa qualité de chanoine régulier d'Osma; il est naturel que les Prêcheurs se soient placés sous la discipline religieuse à laquelle appartenait déjà leur maître. Mais ce qui la recommandait surtout, c'est qu'elle était fort élastique, donnant une direction générale beaucoup plus qu'une étroite réglementation. «Il fallait choisir une règle, dit Humbert de Romans, qui n'offrît rien de contraire à ce qu'on voulait établir; or c'est le propre de la règle de saint Augustin de ne contenir que des préceptes spirituels.»--«Augustin, dit Étienne de Salagnac, a mis dans sa règle un tel tempérament qu'elle ne va jamais à l'extrême. Ses prescriptions ne sont ni multipliées, ni insuffisantes, ni obscures. Il n'y a jamais lieu de recourir au Souverain Pontife pour qu'il les modifie[89].» Les prescriptions de cette règle étaient si générales qu'elles pouvaient s'adapter aux instituts monastiques les plus variés, aux chanoines réguliers, aux Prémontrés, aux ermites. On pouvait y insérer tous les règlements particuliers jugés nécessaires. «Le nouvel Ordre exigeait des statuts spéciaux, touchant l'étude, la prédication, la pauvreté»; or, avec la règle augustinienne, il était facile de les ajouter. Ainsi, l'affilia-

tion à l'Ordre de saint Augustin n'était en réalité qu'un moyen détourné de fonder un Ordre nouveau, tout en observant les prescriptions du concile; et, dans ces circonstances, nous reconnaissons l'esprit éminemment pratique du saint.

[88] Balme, _op. cit._, t. II, p. 23.

[89] Humbert de Romans et Étienne de Salagnac, cités par Balme, _loc. cit._

Après l'assemblée de Prouille, on pouvait recommencer les instances en cour de Rome. Dominique se rendit une troisième fois auprès du Pape, en août 1216. Comme la bulle de confirmation se fit attendre plusieurs mois, il est à croire que l'affaire souffrit quelques lenteurs, soit que la Curie examinât, avec sa prudence accoutumée, les constitutions, soit même qu'elle fît des observations dont il fallait tenir compte.

Enfin, par une bulle datée du Vatican, le 22 décembre 1216, et adressée à «Dominique, prieur de Saint-Romain de Toulouse et à ses frères, présents et à venir, ayant fait profession de vie régulière», Honorius III prenait à jamais sous la protection de saint Pierre la maison de Saint-Romain, avec tous ses biens, et confirmait le choix qu'avaient fait les Prêcheurs de la règle de saint Augustin. Rendu d'après les formules les plus solennelles, valable à perpétuité, ce privilège fut signé par le Pape et par tous les cardinaux résidant à Rome. «Toutefois, remarque avec raison le R. P. Balme, dans cet important document, il n'est question ni de l'objet pour lequel saint Dominique fonde cet institut, ni du nom qu'il désire et qui dira ce que dans sa pensée doit être son œuvre, un Ordre de Frères Prêcheurs... Honorius III n'approuve explicitement que l'Ordre canonial qui s'est formé récemment, selon la

règle de saint Augustin, dans l'église saint Romain de Toulouse[90].» Et en effet, cet acte ne diffère en rien de ceux que le Saint-Siège avait coutume de donner aux monastères particuliers qui sollicitaient successivement sa protection. Lacordaire, dans sa _Vie de saint Dominique_, attribue le caractère peu explicite de cet acte à l'opposition de plusieurs membres de la Curie. «Il nous paraît probable qu'il existait dans la cour pontificale une opposition à l'établissement d'un Ordre apostolique, et que ce fut la cause du silence absolu de la bulle principale sur le but de la nouvelle religion qu'elle autorisait[91].»

[90] Balme, _op. cit._, t. II, p. 70 et suiv.

[91] Lacordaire, _op. cit._, p. 158.

Il semble qu'il faille chercher plutôt ailleurs la raison de ce silence. C'était la première fois peut-être qu'on sollicitait la reconnaissance d'un Ordre et non plus d'un couvent particulier. Sans doute, avant saint Dominique, existaient, depuis des siècles, les deux grandes règles de saint Benoît et de saint Augustin; mais s'il y avait des monastères, suivant l'une et l'autre de ces observances, il n'y avait pas, à vrai dire, un Ordre bénédictin ou augustin, si l'on entend par là des collectivités de monastères, groupés non seulement dans l'obéissance à une même règle, mais surtout sous l'autorité d'un chef suprême unique. Même les observances, déjà assez centralisées, de Cluny et de Cîteaux apparaissent comme des fédérations de maisons autonomes beaucoup plus que comme des Ordres. Le Saint-Siège avait été prié de confirmer chaque couvent particulier; on n'avait pas même pensé à lui demander un privilège général pour une collection de monastères formant un ensemble indivisible.

Saint Dominique, au contraire, avait demandé la confirmation du Saint-Siège non seulement pour sa maison de Saint-Romain, mais encore pour tout l'Ordre dont elle était le chef-lieu. C'était là une grande nouveauté et il est possible que la chancellerie pontificale ait été embarrassée, ne trouvant pas dans ses formulaires la rédaction qui convenait à un acte aussi inaccoutumé. Elle se servit donc de la formule ancienne, qui ne visait qu'un couvent spécial, et elle l'adressa au couvent de Saint-Romain; mais, le lendemain même, pour dissiper toute équivoque, le Pape, par un acte personnel, rédigé sans le secours du formulaire, assurait au Bienheureux sa protection pour tous ses compagnons, «champions de la foi et vraies lumières de l'Église», pour leurs biens, enfin _pour tout l'Ordre_. Loin de contredire la première, cette seconde bulle la précisait, en montrant que le Saint-Siège entendait prendre sous sa protection un Ordre et non plus un couvent isolé[92].

[92] Nous présentons cette explication comme une simple hypothèse.

Deux actes pontificaux apportèrent bientôt de nouveaux encouragements à saint Dominique et à ses frères. Le 21 janvier 1217, Honorius III félicitait «ces invincibles athlètes du Christ, armés du bouclier de la foi et du casque du salut», du courage avec lequel «ils brandissaient contre l'ennemi ce glaive plus pénétrant qu'une épée à deux tranchants, le Verbe de Dieu»; il leur faisait un devoir de persévérer dans des œuvres aussi salutaires et de continuer toujours «à prêcher la divine parole à temps et à contre-temps, malgré tous les obstacles et toutes les tribulations». Le 7 février, il rappelait une clause, déjà contenue dans la grande bulle de décembre 1216, et il défendait de sortir de

l'Ordre sans la permission du prieur, à moins que l'on ne voulût embrasser une observance plus austère[93].

[93] Balme, _op. cit._, t. II, p. 89.

Dominique passa à Rome tout le carême de 1217; il prêcha dans plusieurs églises et, si l'on en croit une tradition assez ancienne, devant le Pape lui-même et la cour pontificale. Un chroniqueur du quatorzième siècle, Galvano Fiamma, le rapporte le premier en ces termes: «Saint Dominique vint à Rome, et cette année-là, il interpréta dans le palais apostolique les épîtres de saint Paul; d'où lui fut donné le titre de Maître du Sacré Palais, qui passa ensuite à ses successeurs dans cette charge; car Dominique était savant en philosophie et en théologie.» Depuis, cette tradition s'est perpétuée dans l'Ordre; toutefois, sans vouloir l'infirmer, nous devons faire remarquer qu'en n'en trouve nulle trace dans les monuments les plus anciens des Frères Prêcheurs, les écrits de Jourdain de Saxe et d'Humbert[94].

[94] Encore de nos jours, le Maître du Sacré Palais est toujours un religieux de l'Ordre des Prêcheurs. «Il remplit le rôle de théologien du Pape. Les sermons, les discours annuels, les oraisons funèbres des princes catholiques, qui sont prononcés dans la chapelle pontificale, sont soumis au préalable à son examen. Il a une juridiction spéciale sur l'impression, l'introduction et la mise en vente à Rome des livres et des imprimés; tout livre imprimé à Rome, doit avoir son _imprimatur_. Il est de droit consulteur des congrégations de l'Inquisition, de l'Index, des Rites, etc.» (Moroni, _Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica_, t. XLI, p. 200.)

Une tradition plus ancienne, puisqu'elle est rapportée, dès 1240, par Humbert et qu'on la retrouve, vers le milieu du treizième siècle, dans les écrits de Thierry d'Apolda, Constantin d'Orvieto et Étienne de Salagnac, place en cette année 1217 la vision symbolique qu'eut le bienheureux dans la basilique Vaticane. «Une nuit que saint Dominique priait en la présence du Seigneur, dans l'église de Saint-Pierre, pour la conservation et l'extension de l'Ordre, la main du Très-Haut se posa sur lui. Tout à coup, dans une vision, lui apparurent les glorieux princes des apôtres, Pierre et Paul; ils se dirigèrent vers lui: Pierre lui remit un bâton et Paul un livre et ils lui dirent: «Va, prêche, puisque Dieu t'a choisi pour ce ministère!» et en même temps, il voyait ses disciples se répandre, deux à deux, par le monde, pour l'évangéliser[95].»

[95] _Acta SS._, 4 août.--Actes de Bologne.

Pendant ce séjour à Rome, saint Dominique vécut dans une grande intimité avec le cardinal évêque d'Ostie, Hugolin, qui, devenu l'un des grands Papes de l'Église, sous le nom de Grégoire IX, devait le canoniser. «Il y a seize ans, déposait Frère Guillaume de Montferrat dans l'enquête de canonisation de 1233[96], le Pape actuel, qui était alors évêque d'Ostie, m'offrit chez lui l'hospitalité. En ces jours-là, Frère Dominique, qui était à la Curie, visitait souvent le seigneur évêque. Cela me donna l'occasion de le connaître, sa fréquentation me plut et je me mis à l'aimer. Bien souvent, nous traitions ensemble des choses de notre salut et de celui du prochain.»

[96] _Ibidem_.

Chez le cardinal, Dominique rencontra saint François, et ainsi s'accentua l'amitié qui unissait déjà les deux Saints. L'un des disciples de saint François, Thomas de Celano, nous a rapporté l'un des pieux entretiens qui eurent lieu entre eux et le cardinal Hugolin: «Un jour, raconte-t-il, les deux grands flambeaux de l'univers, Dominique et François, étaient avec le seigneur d'Ostie et conversaient ensemble des choses divines. Tout à coup, l'évêque émet cette réflexion: «Dans la primitive Église, les pasteurs étaient pauvres et serviteurs dévoués des âmes, non par cupidité, mais par charité. Pourquoi ne faisons-nous pas de vos Frères des prélats et des pontifes? ils seraient supérieurs aux autres par la doctrine et par l'exemple.» Là-dessus, une vraie lutte s'engage entre les deux saints. Ils se pressent et s'exhortent mutuellement à répondre; car chacun d'eux est pour l'autre le premier. Enfin, l'humilité triomphe chez François, en l'empêchant de commencer, elle triomphe également chez Dominique, qui obéit par modestie et dit à l'évêque: «Seigneur, s'ils comprennent, mes Frères doivent s'estimer en bonne place. Jamais, autant que je le pourrai, je ne souffrirai qu'ils acceptent la moindre dignité ecclésiastique.» A son tour, le bienheureux François s'inclinant devant l'évêque, lui dit: «Seigneur, mes Frères sont appelés Mineurs pour qu'ils n'aient pas la prétention de devenir plus grands (Majeurs); car leur vocation leur enseigne à se tenir _in plano_ et à suivre les traces de l'humilité du Christ, de telle sorte qu'ensuite, dans l'assemblée des Saints, ils soient exaltés plus que personne. Si vous voulez qu'ils produisent des fruits abondants dans l'Église de Dieu, gardez-les dans leur vocation, et s'il le faut, ramenez-les à l'humilité, même malgré eux. Père, je vous en prie: de peur qu'ils ne deviennent d'autant plus orgueilleux qu'ils sont pauvres, ne permettez pas qu'ils s'élèvent à aucune prélature.»

Ces réponses données, le seigneur d'Ostie, tout édifié de les avoir entendues, rendit à Dieu de grandes actions de grâce.» Nous avons donné en entier le récit de cet entretien, parce qu'il nous découvre la vertu, la simplicité et le zèle de ces trois grands chrétiens qui, liés d'une sainte amitié, ont si bien travaillé, chacun à sa manière, à l'exaltation de Dieu et de l'Église, dans la première moitié du treizième siècle, saint Dominique, saint François et Grégoire IX!

Dominique quitta Rome après les fêtes de Pâques 1217; un mois après, nous le trouvons en effet, en Languedoc, apposant sa signature à un acte d'arbitrage en faveur de Prouille. Après avoir passé les Alpes, au col du mont Genèvre, et le Rhône au Pont-Saint-Esprit, avoir vu, à Agde, l'évêque Thedisius, à Narbonne, l'archevêque Arnaud Amalric, auquel il apportait une lettre pontificale, et à Carcassonne, Simon de Montfort, saint Dominique convoqua de nouveau ses religieux à Prouille. Ce fut le 15 août 1217 que se tint cette nouvelle assemblée; elle fut encore plus importante que celle de l'année précédente. Il ne s'agissait plus de savoir sous quelle règle on vivrait; on allait choisir l'orientation qui serait donnée à l'Ordre définitivement fondé.

En dépit du zèle qu'il avait montré, pendant ses dix ans de mission, saint Dominique n'avait pas obtenu dans le comté de Toulouse les résultats qu'il avait espérés. Malgré les prédications, la croisade, les mesures de rigueur, l'hérésie était toujours redoutable; bien plus, écrasée un moment, en 1213, à la bataille de Muret, elle reprenait l'offensive depuis 1215. Le concile du Latran avait excepté de la confiscation les biens personnels de la comtesse, femme de Raymond VI et sœur du roi d'Aragon, parce que «l'opinion publique rendait bon témoignage de sa vertu et de la

pureté de sa foi[97]». Tout en confirmant aux croisés la possession des terres qui étaient en leur pouvoir, le concile leur interdisait d'en conquérir de nouvelles et plaçait sous séquestre une partie du comté de Toulouse, pour le remettre plus tard au fils de Raymond VI, s'il renonçait aux errements de son père.

[97] Labbe, _Concilia_, t. XI, pars I, p. 233, citant Pierre de Vaux de Cernay, _op. cit._, 83.

Inspirées par une sage modération, ces décisions avaient été interprétées par les Albigeois, soit comme un désaveu infligé par l'Église universelle à la croisade et à Simon de Montfort, soit comme un acte de faiblesse; et aussitôt une grande partie du midi de la France s'était soulevée. Avignon, Saint-Gilles, Beaucaire, Tarascon avaient chassé les envahisseurs, Marseille s'était révoltée contre son évêque, et au milieu d'une procession solennelle ses habitants avaient foulé aux pieds le crucifix et même le Saint Sacrement. De la Provence, l'insurrection gagnait les Cévennes, et laissant la ville de Toulouse toute frémissante, Simon avait dû aller guerroyer aux environs de Viviers[98]. Le Saint-Siège s'était ému à ces nouvelles et, dès le mois de janvier 1217, Honorius III avait pris une série de mesures pour ranimer la foi en Languedoc; ce fut alors qu'il envoya aux Prêcheurs ses exhortations et ses félicitations, par sa bulle du 21 janvier 1217. D'autre part, il faisait appel à de nouveaux missionnaires et, le 19 janvier, il engageait l'Université de Paris à envoyer plusieurs de ses docteurs dans le comté de Toulouse, pour y soutenir des controverses contre les hérétiques. Enfin, par une bulle datée du même jour, il envoyait le cardinal des Saints Jean et Paul en légation dans les provinces d'Embrun, Aix, Arles, Vienne, Narbonne, Auch, et dans les diocèses de Mende, Clermont, Limoges, Rodez, Alby, Cahors, Péri-

gueux et Agen, en le chargeant de pacifier ces pays, de nouveau ravagés par les hérétiques[99].

[98] Pour tous ces faits, cf. _Histoire du Languedoc_, t. VI, _pass._

[99] Potthast, _op. cit._, nos 5424 et 5437.

Le légat eut sa première entrevue avec Simon de Montfort sur les bords du Rhône, près de Viviers; les hérétiques serraient de si près les croisés que, reconnaissant le cardinal, dans l'armée de Simon, ils lancèrent sur lui plusieurs traits d'arbalète et tuèrent l'un de ses hommes. Pendant que Montfort était ainsi retenu sur les bords du Rhône, les Toulousains se révoltaient et, le 1er septembre 1217, Raymond VI rentrait dans la capitale de ses États; l'évêque Foulques était obligé d'en sortir et, le 1er octobre, Simon de Montfort en commençait le siège. Ce fut pendant cette recrudescence des forces hérétiques, au moment où tout semblait compromis du côté des croisés, que Dominique présida la seconde assemblée de Prouille; elle s'ouvrit le 15 août, quinze jours à peine avant la restauration de Raymond VI.

On s'explique que dans de pareilles circonstances, saint Dominique se soit laissé aller à un mouvement de découragement, qui devait, d'ailleurs, tourner à la plus grande gloire de son Ordre. Il lui sembla que l'œuvre de la Prédication avait échoué en Languedoc, puisque, au bout de dix ans, elle assistait à un nouveau triomphe de l'albigéisme, et que depuis son arrivée, il n'avait pu réunir autour de lui que dix-sept hommes de bonne volonté. Comme saint Bernard il désespéra de ce pays et le maudit. Il adressa un discours attristé à l'assistance qui remplissait l'église de Prouille, et le termina par ces paroles sévères: «Depuis bien

des années, je vous exhorte inutilement, avec douceur, en vous prêchant, en priant et pleurant. Mais, selon le proverbe de mon pays, «là où la bénédiction ne peut rien, le bâton peut quelque chose». Voilà que nous exciterons contre vous les princes et les prélats, qui, hélas! armeront contre cette terre les nations et les royaumes, et beaucoup périront par le glaive, les terres seront ravagées, les murs renversés, et vous, ô douleur! vous serez réduits en servitude; et ainsi pourra le bâton là où n'ont rien pu la bénédiction et la douceur[100].» Après avoir fait ces adieux au Languedoc, il reçut de nouveau l'obédience des frères et leur exposa les grands projets qu'il avait conçus pour l'extension de l'Ordre. Puisque le comté de Toulouse les repousse, ils auront le monde entier comme champ d'action. Se servant des paroles mêmes du Sauveur: «Allez, leur dit-il, dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature! Vous n'êtes encore qu'une petite troupe, mais j'ai déjà formé dans mon cœur le projet de vous disperser; vous n'habiterez plus longtemps ensemble dans cette maison.» «Il savait, ajoute Humbert de Romans, que toute semence dispersée, fructifie, entassée, se corrompt.»

[100] Lacordaire, _op. cit._, p. 171.

Toutefois, avant de disperser ses Frères, Dominique voulut resserrer les liens qui les unissaient; il les pria de se choisir un chef et ils nommèrent pour abbé l'un d'eux, Mathieu de France. On peut se demander pourquoi il fit procéder à cette élection, alors que lui-même restait le maître incontesté de l'Ordre qu'il venait de fonder. Était-ce pour se donner comme un coadjuteur et faciliter, après sa mort, la transmission de l'autorité, si nécessaire aux débuts de toute institution? Constantin d'Orvieto attribue cette décision à une autre raison: «Son intention, dit-il, était

d'assurer en temps opportun la réalisation d'un projet qu'il ne cessait de nourrir en son cœur, l'évangélisation des peuples infidèles[101].» Comme saint François allant prêcher le soudan d'Égypte, saint Dominique voulait depuis longtemps aller chez les barbares, il le déclarait à Guillaume de Montferrat, chez le cardinal Hugolin[102], et d'ailleurs, en quittant Osma, n'avait-il pas désiré accompagner son évêque Didace chez les Cumans? En attendant, il n'abdiquait pas la suprématie, puisqu'il se réservait le droit de correction, même sur la personne de l'abbé général que les Prêcheurs venaient d'élire; en réalité, il restait le vrai, le seul chef de l'Ordre.

[101] _Acta SS._, 4 août.

[102] _Ibidem_.--_Actes de Bologne_.

Il procéda ensuite à la dispersion de ses religieux. Ce n'est pas sans une réelle émotion qu'on lit, dans les chroniques dominicaines, le récit de cette scène. Dominique n'a autour de lui que dix-sept compagnons, recrutés péniblement après dix ans de travaux apostoliques; tout autre aurait pu désespérer en mesurant à la grandeur de l'effort la médiocrité des résultats, à l'immensité du but nouveau à poursuivre, la faiblesse des moyens; mais lui n'hésite pas et solennellement, il partage le monde entre ses compagnons! Quatre d'entre eux, Pierre de Madrid, Michel de Uzéro, Dominique de Ségovie, Suéro de Gomez retourneront en Espagne; un groupe plus important, composé de Mannès, le propre frère du Bienheureux, Michel de Fabra, Bertrand de Garrigue, Laurent d'Angleterre, Jean de Navarre, le convers Odéric, ira à Paris, sous la conduite de l'abbé Mathieu de France; Pierre Seila et Thomas resteront à Saint-Romain de Toulouse; Noël et Guillaume Claret garderont la direction des sœurs de Prouille;

enfin, lui-même choisit pour résidence et pour capitale de l'Ordre le centre même de l'unité catholique, Rome, et il y emmène avec lui Étienne de Metz.

Le plan une fois élaboré, il fallait le mettre à exécution; le Saint y fut aidé tout d'abord par l'arrivée de plusieurs recrues. Peu de temps après l'assemblée de Prouille, dans l'automne de 1217, il reçut quatre nouvelles professions, celles d'Arnaud de Toulouse, de Romée de Llivia qui devait atteindre à la sainteté, de Pons de Samatan, enfin de Raymond du Fauga, de l'illustre maison des comtes de Miramont, qui, treize ans plus tard, devait succéder à Foulques sur le siège épiscopal de Toulouse. Ce fut peut-être pour former ces novices que saint Dominique resta encore quelques mois en Languedoc.

Il en profita pour prendre ses dernières mesures. Le 13 décembre, tandis que Simon de Montfort assiégeait Toulouse, il obtint de lui une nouvelle sauvegarde pour tous les biens dominicains des sénéchaussées de Carcassonne et d'Agen. Il régla à l'amiable avec Foulques le différend qui s'était élevé entre eux, au sujet des dîmes paroissiales que l'évêque voulait retirer aux Prêcheurs (13 septembre 1217). Enfin, il sollicita du Saint-Siège de nouvelles marques de sa protection. En se répandant en Espagne, en France et en Italie, les religieux allaient se trouver bien isolés; pour la création de leurs couvents, ils auraient à compter avec les ordinaires et dignitaires ecclésiastiques, à craindre parfois leur malveillance. Saint Dominique obtint pour eux des lettres pontificales de recommandation. Le 11 février 1218[103], Hononius III adressa à tous les archevêques, évêques, abbés et prieurs, une bulle pour demander leur bienveillance «en faveur de l'Ordre des Frères Prêcheurs», et les prier «de les aider dans leurs besoins»,

de seconder de toute manière «le ministère si utile» qu'ils allaient remplir. Enfin, le Pape assura à saint Dominique et aux siens une demeure stable à Rome, en leur assignant, sur la voie Appienne, l'antique église de Saint-Sixte avec le couvent qui y était annexé.

[103] Balme, _op. cit._, t. II, p. 156.

Dès lors, l'Ordre était organisé avec son centre à Rome et ses divisions provinciales; il ne lui restait plus qu'à multiplier ses monastères et à s'étendre. Il cessait vraiment d'être une congrégation particulière du diocèse de Toulouse, pour devenir un Ordre universel. Aussi, dès le mois de décembre 1217, Dominique quitta ces plaines du Lauraguais, théâtre de son apostolat, la colline de Fanjeaux où il avait si longtemps exercé le ministère, le couvent de Prouille, où il avait réuni sa première communauté, le cloître de Saint-Romain, berceau de son Ordre, et il alla à Rome prendre la direction générale des Prêcheurs répandus dans le monde.

CHAPITRE V

SAINT DOMINIQUE, MAÎTRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE.

La légende s'est donné libre carrière au sujet de ce nouveau voyage de saint Dominique à Rome. Plusieurs couvents dominicains ont revendiqué l'honneur d'avoir été fondés par le Saint lui-même, et lui ont fait accomplir, pour en arriver là, des voyages aussi fantastiques qu'imaginaires. D'après Malvenda, il aurait établi un couvent à Venise, et y aurait dédié une chapelle à Notre-

Dame du Rosaire; il serait allé ensuite à Padoue et même à Spalato, en Dalmatie. D'après Jean de Réchac, c'est par la Suisse et le Tyrol qu'il se serait rendu du Toulousain à Rome. Les Bollandistes n'ont pas eu de peine à démontrer le caractère légendaire de ces récits[104]. En réalité, après avoir passé les Alpes, saint Dominique s'arrêta à Milan, où il fut reçu par les chanoines réguliers de Saint-Nazaire; de là, il se rendit à Bologne, dont l'Université l'attirait; enfin, dans les derniers jours de janvier 1218, il arriva à Rome, accompagné de cinq religieux, Étienne de Metz, son ancien compagnon, et quatre nouvelles recrues, les Frères Othon, Henri, Albert et Grégoire.

[104] _Acta SS._, 4 août.

Venant établir l'Ordre des Prêcheurs dans la Ville Éternelle, il se livra plus que jamais à la prédication. «Il exerça avec ferveur, dévotion et humilité, cet office pour lequel il avait été choisi de Dieu et institué par le Saint-Siège; et cela, sur le principal théâtre de l'autorité apostolique. La grâce divine était sur ses lèvres et le Seigneur parlait par sa bouche. On était avide de l'entendre[105].» Thierry d'Apolda mentionne les sermons qu'il donna dans l'église Saint-Marc, au pied du Capitole[106].

[105] _Acta SS._, t. I Aug. p. 574.

[106] _Ibidem_.

Il accomplissait en même temps les plus pénibles œuvres de miséricorde; les prisonniers surtout l'attiraient, comme ils devaient, dans la suite, attirer saint Vincent de Paul: «Presque chaque jour, il faisait le tour de la ville, pour visiter les emmurés[107], et il leur prodiguait les paroles de salut.» Bientôt le peuple fut touché par son zèle apostolique et sa charité; on le

vénérait comme un saint; on faisait des reliques de ce qui lui avait appartenu; «on coupait subrepticement des morceaux de son manteau, si bien qu'il tombait à peine jusqu'à ses genoux[108].» Les cardinaux le comblaient des témoignages de leur respect, et le Pape lui-même voulut, un jour, porter à la connaissance de tous par une lettre solennelle, un miracle que la voix publique attribuait au Saint[109].

[107] D'après certains manuscrits, il s'agirait plutôt d'emmurées ou recluses, C'est la leçon qu'a adoptée Lacordaire, dans sa _Vie de saint Dominique_, p. 191.

[108] Lacordaire, _op. cit._, p. 186.

[109] Il dut y renoncer sur l'humble opposition que lui fit saint Dominique.

Honorius III ne tarda pas à donner à saint Dominique et à son Ordre de nouvelles marques de sa confiance et de sa faveur. Les guerres féodales qui avaient dévasté Rome sous Grégoire VII, Gélase II, Lucius Il et Alexandre III, au temps de Robert Guiscard, de Frangipane et d'Arnaud de Brescia, avaient particulièrement ruiné les quartiers compris entre le Palatin et la porte Saint-Sébastien: déjà, s'étendaient là ces solitudes qui donnent un caractère si spécial à cette région de Rome. L'antique titre cardinalice de Saint-Sixte se dressait, triste et abandonné, à côté des tombeaux que marquait le tracé de la Voie Appienne. Innocent III avait déjà pensé à rendre à ce sanctuaire son ancienne gloire; il l'avait cédé à la congrégation nouvellement fondée en Angleterre par saint Gilbert, en lui imposant l'obligation d'y entretenir quatre religieux pour le service de l'église et pour le soin spirituel du couvent de femmes qu'il voulait y fonder. Or, dix ans plus

tard, en 1218, les Gilbertins n'avaient pas encore pris possession de Saint-Sixte. Honorius III révoqua l'acte de son prédécesseur, et appela à Saint-Sixte saint Dominique et ses compagnons[110]. Leur installation souffrit cependant quelques retards; il fallut restaurer l'église et la maison conventuelle qui y était adjointe. Il fallut aussi se défendre contre les démarches que firent, auprès du Saint-Siège, les moines de saint Gilbert, pour qu'on leur maintînt le don qui leur avait été fait. Malgré tous ces obstacles, le 3 décembre 1218, une bulle pontificale enlevait définitivement l'église de Saint-Sixte aux religieux anglais pour la donner aux Prêcheurs[111]. Aussitôt, saint Dominique et ses frères quittaient leur gîte primitif, et fondaient sur la Voie Appienne, dans la solitude et le recueillement des ruines, non loin des Catacombes, leur premier monastère romain.

[110] Balme, _op. cit._, t. II, p. 159.

[111] _Ibidem_.

Ses débuts furent aussi modestes que ceux de Prouille et de Saint-Romain: «Lorsque les frères étaient à Saint-Sixte, raconte Constantin d'Orvieto[112], ils avaient souvent à souffrir de la faim, parce que l'Ordre était encore ignoré dans la ville. Un jour même, le procureur, Jacques de Melle, n'eut pas de pain à servir à la communauté. Le matin, on avait envoyé plusieurs frères à la quête; mais, après avoir en vain frappé à beaucoup de portes, ils étaient revenus au couvent, les mains presque vides. L'heure du repas approchant, le procureur se présente au serviteur de Dieu, et lui expose le cas. Dominique, tressaillant de joie, bénit alors le Seigneur avec transport, et comme si une confiance, venue d'en haut, pénétrait son âme, il ordonne de partager entre les religieux le peu de pain que l'on apporte. Or, il y avait dans le

couvent une quarantaine de personnes. Le signal donné, les frères viennent au réfectoire, et d'un accent joyeux, récitent les prières de la bénédiction de la table. Pendant que chacun, assis à son rang, rompt avec allégresse la bouchée de pain qui se trouve devant lui, deux jeunes gens, semblables d'aspect, entrent au réfectoire; ils portent suspendus à leur cou des linges blancs remplis de pain, qu'envoie le Céleste Panetier, seul capable d'en confectionner de pareils. Les deux messagers déposent en silence ces pains à l'extrémité supérieure de la table, vis-à-vis de la place qu'occupe le Bienheureux Dominique, et disparaissent sans que jamais on ait pu savoir d'où ils sont venus et où ils sont allés. Dès qu'ils sont partis, Dominique étendant la main: «Mangez maintenant, mes frères, leur dit-il.»

[112] Nous empruntons cette traduction à Balme, _op. cit._, t. II, p. 163.

Une fois les Prêcheurs en possession de Saint-Sixte, Honorius III reprit le projet de son prédécesseur, et songea à y fonder un couvent de femmes. Les monastères romains de religieuses étaient tombés en décadence, la clôture n'y était plus observée; la vie contemplative semblait décliner; les femmes qui voulaient la pratiquer dans sa rigueur, se faisaient emmurer dans de petites cellules construites pour elles, et y vivaient recluses. Il devenait urgent de rendre à la vie conventuelle sa sainteté primitive. Comme les moines de saint Gilbert avaient soin des religieuses cloîtrées, affiliées à leur ordre, Innocent III leur avait demandé de collaborer à son œuvre de réforme, en même temps qu'il leur avait donné Saint-Sixte. A leur défaut, Honorius III s'adressa à saint Dominique: le Bienheureux n'avait-il pas fondé à Prouille un couvent de femmes, déjà célèbre par la rigueur de ses obser-

vances? Il fut donc décidé que l'on ferait venir des religieuses de Prouille à Saint-Sixte, qu'on leur adjoindrait celles qui voudraient quitter les couvents romains pour adopter une vie contemplative plus austère, et que ce couvent modèle serait sous la direction, spirituelle et temporelle, de saint Dominique et de ses Frères. Dans la suite, on pensait envoyer dans les différents monastères de Rome des religieuses de Saint-Sixte, pour y faire admirer et accepter leur réforme monastique.

Pour cette œuvre, aussi importante que délicate, saint Dominique demanda le concours de personnages autorisés, par leur vertu et leur haute situation à la cour pontificale; Honorius III lui adjoignit Étienne Orsini, cardinal de Fossanova, du titre des saints Apôtres, le cardinal évêque de Tusculum, enfin le cardinal d'Ostie, Hugolin, tous amis dévoués de saint Dominique. «Muni de la commission apostolique, raconte l'une des premières religieuses de Saint-Sixte[113], Dominique s'adresse d'abord avec confiance à toutes les religieuses de Rome; mais elles refusent d'obéir aux ordres du Bienheureux et du Pape. Cependant, au monastère de Sainte-Marie du Transtévère[114], le plus peuplé de tous, le saint est mieux accueilli. Cette maison a à sa tête la vénérable sœur Eugénie; l'abbesse et ses filles se laissent gagner par les pieuses exhortations du saint; toutes, sauf une, promettent d'entrer à Saint-Sixte, à la condition toutefois que leur image de la Vierge restera avec elles, et que, si elle revient à son église, au delà du Tibre, comme elle y est revenue jadis, elles seront, par ce fait, déliées de leur engagement[115]. Le Saint accepte volontiers cette condition, les sœurs renouvellent leur profession entre ses mains et le bienheureux Père leur dit qu'il ne veut plus qu'elles sortent désormais pour visiter leurs proches. Dès qu'ils l'apprennent, ceux-ci accourent au monastère; ils re-

prochent vivement à l'abbesse et à ses compagnes de travailler à détruire une maison illustre, et de se remettre entre les mains d'un ribaud. Dominique est surnaturellement averti de cet obstacle; un matin, il se présente au monastère de Sainte-Marie, célèbre la messe, prêche les Sœurs et leur dit: «Mes filles, vous regrettez déjà votre résolution, et vous songez à retirer le pied de la voie du Seigneur. Je veux donc que celles qui, de leur plein gré, sont décidées à entrer, fassent de nouveau profession entre mes mains.» Quelques-unes d'entre elles s'étaient en effet repenties de leur sacrifice, mais elles reviennent à un meilleur dessein, et elles renouvellent toutes leurs vœux. Lorsque c'est fait, le Bienheureux prend les clefs du monastère et s'attribue pleine autorité sur tout; il y établit des frères convers qui en auront la garde jour et nuit, et fourniront aux Sœurs, dans leur clôture, ce qui leur sera nécessaire; à celles-ci, enfin, il interdit de parler sans témoins à leurs parents ou à toute autre personne[116].»

[113] Relation de sœur Cécile, l'une des religieuses qui furent transférées de Sainte-Marie-du-Transtévère, à Saint-Sixte.

[114] Il ne faut pas confondre cette église et ce couvent avec l'antique titre cardinalice de Sainte-Marie-du-Transtévère et la belle basilique de ce nom. Il s'agit ici d'une église appelée Sainte-Marie _in Torre in Trastevere_, qui existe encore aujourd'hui, non loin de la rive du Tibre, près du titre de Sainte-Cécile.

[115] C'était l'une de ces antiques madones byzantines que la légende attribue à saint Luc, et qui, encore de nos jours, sont grandement vénérées par les Romains. Elle fut transportée à Saint-Sixte, en procession, mais la nuit, par crainte des habitants du Transtévère qui n'auraient pas permis cette translation. Elle resta à Saint-Sixte jusqu'au jour où, sous le pontificat de Pie V,

elle fut transférée avec le couvent des religieuses dans l'église des Saints Dominique et Sixte, près de la colonne Trajane, où on la vénère encore actuellement. (Armellini, _Le Chiese di Roma_, p. 617.)

[116] Balme, _op. cit._, p. 410; Lacordaire, _op. cit._, p. 190.

L'exemple des sœurs du Transtévère se propagea, et bientôt, il y eut dans chaque monastère romain un parti réformiste, décidé à suivre jusqu'au bout les conseils des Prêcheurs. Lorsque les travaux d'aménagement furent terminés à Saint-Sixte[117], les religieuses du Transtévère, plusieurs religieuses de Sainte-Bibiane, et de divers autres couvents, quelques femmes du monde, y entrèrent, au nombre de quarante-quatre, le premier dimanche du carême 1220. Saint Dominique les plaça sous la direction d'un de ses frères, et leur donna comme prieure une Sœur de Prouille. La réforme souhaitée par Innocent III et Honorius III, était accomplie, et l'Ordre dominicain avait son second couvent.

[117] Ce fut pendant ces travaux que saint Dominique ressuscita Napoléon Orsini, neveu du cardinal de Fossanova.

Cependant, la sainteté de Dominique provoquait des vocations religieuses de plus en plus nombreuses. Des jeunes gens de toute condition demandaient à entrer dans l'Ordre nouveau des Prêcheurs et même, dit Thierry d'Apolda, plusieurs familles s'effrayèrent du puissant attrait qu'exerçait la maison de Saint-Sixte sur l'âme de leurs enfants. «Un jour, raconte-t-il[118], le serviteur du Christ, Dominique avait admis auprès de lui un jeune Romain fort beau, nommé Henri, noble de naissance et plus encore de mœurs et de conduite. Ses parents irrités, cherchaient le moyen de le ravir à l'Ordre. Le bienheureux Père en est instruit;

par prudence, il donne au jeune homme des compagnons pour le conduire en un autre lieu. Déjà, Frère Henri a traversé le Tibre, près de la voie Nomentane, quand, sur la rive opposée du fleuve, ses proches accourent à sa poursuite. Le novice, alors, se recommande à Dieu, et voici que le Tibre grossit à tel point que ses parents ne peuvent pas même le passer à cheval. Stupéfaits à cette vue, ils s'en retournent et laissent le jeune homme confirmé dans sa vocation. De leur côté, les Frères les voyant partis, reviennent à Saint-Sixte, et lorsqu'ils sont près du fleuve, les eaux reprennent leur niveau ordinaire et laissent le passage libre.» En quelques mois, le Saint vit croître, dans de grandes proportions, le nombre de ses disciples romains. En 1218, il n'avait avec lui que cinq Frères qui l'avaient accompagné à Rome: vers la fin de 1219, les religieux de Saint-Sixte étaient plus de quarante, et même de cent, si nous en croyons les récits, quelquefois merveilleux, de sœur Cécile. Aussi, bien qu'agrandie par les soins de saint Dominique, la maison de Saint-Sixte devenait chaque jour plus étroite; elle le fut tout à fait quand le couvent des femmes y eut été établi; il fallut chercher un nouvel asile pour les Frères Prêcheurs. Ce fut encore le pape Honorius III qui le leur donna.

[118] _Acta Sanctorum_, 4 août.

Sur les hauteurs de l'Aventin, dont les pentes brusques dominent le Tibre et la Ville Éternelle tout entière, se dresse encore aujourd'hui le titre presbytéral de Sainte-Sabine. Fondée au commencement du cinquième siècle, sous le pontificat de Célestin Ier, elle a conservé jusqu'à nos jours un caractère de vénérable antiquité, avec ses rangées de colonnes, sa charpente apparente, sa mosaïque et ses belles portes de bois sculpté, vestiges aussi beaux qu'authentiques de l'art romain[119]. Au treizième siècle,

cette basilique et la maison qui abritait ses prêtres étaient sous le patronage de l'illustre famille des Savelli à laquelle appartenait Honorius III. Le Pape lui-même aimait à habiter le palais féodal qui, après avoir été, au dixième siècle, la résidence de la dynastie impériale d'Othon, était devenue la propriété de sa famille[120]; plusieurs de ses bulles, et en particulier celles qui encourageaient l'Ordre des Prêcheurs, furent datés du palais de Sainte-Sabine. Cherchant un nouvel asile pour saint Dominique et ses frères, il pensa naturellement à cette basilique: il la leur donna en 1219, et leur en confirma solennellement la possession le 5 juin 1222. «Nous avons jugé bon, leur disait-il, dans l'intérêt d'un grand nombre, du consentement de nos frères les cardinaux, et spécialement du cardinal titulaire, de vous concéder l'église de Sainte-Sabine, pour y célébrer l'office divin, et les maisons voisines, jusque-là habitées par des clercs, pour y établir votre demeure, réservant toutefois la partie où est le baptistère, avec le jardin qui y est contigu, et un local pour deux clercs qui auront soin de la paroisse et des biens de cette église.» Les travaux d'aménagement une fois terminés, vers la fin de janvier 1220, «on y transporta les ustensiles, les livres et autres objets nécessaires à l'usage des frères»; et bientôt, ne laissant à Saint-Sixte que les religieux consacrés aux soins spirituels et temporels des sœurs, saint Dominique s'établit avec ses compagnons à Sainte-Sabine. Ainsi se fonda cette maison qui fut le premier noviciat régulier de l'Ordre, resta jusqu'en 1273[121] la résidence du Maître Général, et vit se reconstituer de nos jours, sous l'action généreuse de Lacordaire, la province dominicaine de France.

[119] Armellini, _Le chiese di Roma_, p. 582, et le R. P. Berthier, _La porte de Sainte-Sabine à Rome_.

[120] En 1216, Honorius III restaura le vieux palais impérial, et le fortifia en l'entourant de hautes tours et de murailles formidables, dont les ruines se voient encore de nos jours sur l'Aventin.

[121] A cette date, la résidence du Maître Général de l'Ordre fut transférée au centre de la ville à Sainte-Marie de la Minerve, dont le couvent est resté, jusqu'à nos jours, la maison généralice de l'Ordre jusqu'à la spoliation des Ordres religieux par l'Italie nouvelle.

Il ne suffisait pas à saint Dominique d'établir solidement son Ordre au centre même de la catholicité. Il n'oubliait pas que l'œuvre de la prédication exigerait de la part de ceux qui l'exerceraient des études approfondies; lui-même avait longuement étudié, à Palencia, et commenté les saintes Écritures, avant d'engager contre les hérétiques de savantes controverses. Sans doute, il avait une confiance absolue dans l'esprit de Dieu, qui éclaire même les ignorants, il était profondément convaincu que l'éloquence humaine ne saurait porter de fruits sans la grâce divine; mais il était loin de penser que l'homme doive attendre du Ciel, dans une quiétude paresseuse, ses moyens d'action. A son exemple, le Frère Prêcheur devait unir la science à la piété, pour réduire par le raisonnement, autant que par les bons exemples, l'obstination de l'hérésie. L'étude devait être l'une des principales occupations du novice, la science, l'une des forces les plus redoutables du Dominicain. A cette fin, l'Ordre nouveau devait rechercher ces villes savantes, telles que Bologne et Paris, dont l'action intellectuelle s'étendait sur le monde chrétien tout entier, et qui attiraient dans leurs murs, autour des chaires de leurs docteurs, des étudiants de toute langue et de toute nation. Établis dans ces

centres, les couvents dominicains devaient être à la fois des maisons d'étude et de prière; après y avoir formé leur pensée et leur cœur, les religieux pourraient se répandre dans tout le monde civilisé, grâce aux relations internationales qu'ils auraient nouées dans les Universités, et au prestige que leur auraient procuré leurs études. Saint Dominique eut la conception nette de ce plan, lorsqu'il fonda les maisons de Paris et de Bologne, car il leur assigna pour chefs les plus savants de ses religieux: maître Mathieu, «homme docte et prêt à toute doctrine», et le bienheureux Réginald, docteur en décret et ancien professeur de droit.

Lorsque, après l'assemblée générale de Prouille, les religieux eurent été dispersés par saint Dominique, Mathieu de France partit pour Paris avec les trois compagnons que le Maître lui confia: Bertrand de Garrigue, Laurent d'Angleterre et Jean de Navarre. Ce dernier devait parfaire à l'Université des études de théologie déjà commencées. Originaire de l'Ile-de-France, ami de Simon de Montfort, Frère Mathieu pouvait compter sur d'utiles protections; d'ailleurs, il emportait avec lui les bulles que le Pape venait de signer «pour l'établissement et l'extension de l'Ordre». Bientôt, il fut rejoint par trois autres religieux, Mannès, le propre frère de saint Dominique, Michel de Fabra, et le convers Oderic. Cette petite colonie monastique arriva à Paris au commencement d'octobre 1217; elle loua une maison modeste à côté de Notre-Dame, entre l'Hôtel-Dieu et l'évêché. Mathieu de France en fut le supérieur, Michel de Fabra le directeur d'études, avec le titre de lecteur.

Grâce à la protection que Philippe-Auguste leur avait accordée pendant tout son règne, les écoles de Paris étaient alors les plus florissantes d'Europe; Innocent III venait de leur conférer d'im-

portants privilèges que ses prédécesseurs devaient confirmer et accroître. Les Facultés diverses s'étaient solidement rattachées les unes aux autres et on avait fini par les désigner toutes sous le nom commun d'Université. Attirés par les immunités que les rois et les Papes leur accordaient, les étudiants affluaient à Paris de toutes les provinces de France, et ils prenaient l'habitude de se grouper selon leurs pays d'origine et leur nationalité. On distinguait déjà parmi eux les quatre _nations_ des Français, des Picards, des Normands et des Anglais. Mais en dehors de ces cadres, l'Université comptait des étudiants de tous pays qui lui donnaient un caractère œcuménique. Un chroniqueur danois de ce temps, Arnold de Lubeck, ne raconte-t-il pas que ses compatriotes, à l'exemple des Allemands, envoyaient leurs sujets d'élite à Paris suivre les cours de théologie, d'arts libéraux, de droit civil et canonique? Il en était de même de l'Espagne, de l'Italie, de l'Écosse, de la Hongrie, de la Bohême, de la Pologne et même de la péninsule Scandinave[122].

[122] Pour l'histoire de l'Université de Paris, au commencement du treizième siècle, cf. Denifle O. P., _Les Universités au moyen âge_ (all.), t. I, pp. 67 et suiv., 84 et suiv.

Au milieu de ces milliers d'étudiants, les sept disciples de saint Dominique durent d'abord passer inaperçus, mais leur assiduité ne tarda pas à attirer sur leur modestie l'attention des docteurs de l'Université.

Ils gagnèrent la bienveillance de l'un des maîtres les plus renommés de l'Université, qui leur donna une résidence à Paris. L'illustre professeur de théologie, Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin, avait construit, en 1209, en face de l'église Saint-Étienne des Grès, non loin de la porte d'Orléans, un petit hôtel-

Dieu, qu'il avait dédié à saint Jacques. Le 6 août 1218, il le céda à Mathieu de France et à ses six compagnons; ils eurent dès lors une demeure fixe. «Les Frères, racontait plus tard Jean de Navarre, s'y établirent et y fondèrent un couvent où ils réunirent beaucoup de bons clercs, qui entrèrent ensuite dans l'Ordre des Prêcheurs. Nombre de possessions et de revenus leur furent alors donnés, et tout leur réussit, comme Frère Dominique le leur avait prédit[123].»

[123] _Actes de Bologne_.

Cette prospérité naissante porta ombrage au chapitre de Notre-Dame lui-même. L'église Saint-Jacques était établie sur le territoire de la paroisse de Saint-Benoît, qui relevait de son côté du chapitre[124]. Craignant que les offices de la chapelle des religieux ne portassent atteinte aux droits paroissiaux de Saint-Benoît, les chanoines firent défense aux Dominicains de célébrer publiquement le culte à Saint-Jacques. A son voyage à Paris, saint Dominique fut saisi de l'affaire par Mathieu de France, et il la déféra au Saint-Siège. Il obtint gain de cause: le 1er décembre 1219, Honorius III écrivait au couvent de Saint-Jacques, que «touché de ses prières, il lui accordait de pouvoir célébrer les divins offices dans l'église que les maîtres de l'Université lui avaient donnée à Paris», et, le 11 décembre, il chargeait les prieurs de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, ainsi que le chancelier de l'église de Milan, alors présent à Paris, de veiller à l'observation de ce privilège[125]. Le chancelier de Notre-Dame, Philippe de Grève, ne pardonna jamais leur victoire aux Prêcheurs: jusqu'à sa mort, survenue en 1237, «il aboya sans cesse contre eux, en toute occasion, dans tous ses sermons». Mais saint Dominique veillait tout particulièrement sur son couvent de Pa-

ris; à sa prière, Honorius III félicitait les maîtres de l'Université de la faveur qu'ils lui prodiguaient, et les engageait à la lui continuer: «Pour que vous connaissiez davantage l'attachement profond que nous portons à ces frères, nous vous prions par ces présentes, vous conseillons et enjoignons de poursuivre l'œuvre que vous avez si bien commencée. Par égard pour le Siège apostolique et pour nous, regardez-les comme vous étant particulièrement recommandés, et tendez-leur une main secourable. Par là, vous vous rendrez Dieu propice, et vous mériterez de plus en plus notre faveur et nos bonnes grâces[126].»

[124] «L'église de Saint-Benoît le Bestourné, nommée auparavant de Saint-Bacche ou Bacque, fut donnée aux chanoines de la cathédrale par le roi Henri Ier, avec celles de Saint-Étienne, de Saint-Julien et de Saint-Séverin. Elle est appelée membre de l'Église N.-D. dans un acte de l'an 1171, passé entre elle et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, pour le règlement de leurs droits respectifs. Elle avait des chanoines qui étaient institués par le chapitre de Notre-Dame, auquel ils prêtaient serment de fidélité.» (Guérard, _Cartulaire de l'Église Notre-Dame de Paris_, p. 134.)

[125] Ces deux bulles sont publiées dans le _Cartulaire de saint Dominique_, t. II, p. 387 et 388.

[126] _Cartulaire de saint Dominique_, t. III (sous presse).

A Paris, comme à Rome, de nombreuses vocations religieuses ne tardèrent pas à peupler la maison dominicaine. Les Frères étaient au nombre de sept, quand ils vinrent de Prouille, en octobre 1217; ils étaient trente, quinze mois plus tard, quand saint Dominique vint les visiter, au commencement de 1219. Les nou-

velles recrues étaient surtout de jeunes étudiants, attirés à Saint-Jacques par la sainteté de leurs condisciples dominicains, comme le Père Guerric de Metz, dont Étienne de Bourbon nous raconte en ces termes charmants la vocation religieuse: A Paris, en 1218, par une paisible soirée d'automne, «un clerc veillait à sa fenêtre d'étudiant, lorsque, tout à coup, il entend dans la rue chanter en français une chanson qui disait:

Le temps s'en vait Et rien n'ai fait; Le temps s'en vient Et ne fais rien.

Tout d'abord, il se prend à songer à la douceur de ce chant, puis au sens des paroles, et réfléchissant qu'elles lui conviennent, il les reçoit comme un message du ciel. Dès le lendemain, ce clerc qui était riche, abandonnait ses biens et entrait dans l'Ordre des Prêcheurs. Son nom était Guerric, et il fut le premier prieur des Frères de Metz, dont il fonda le couvent.»

Dès lors, la maison de Paris devint pour l'Ordre un centre d'expansion, et de même qu'en 1217, les religieux de Prouille et de Saint-Romain avaient été distribués par saint Dominique entre les différentes nations, Mathieu de France dispersa les siens dans les diverses provinces françaises. Venu de Toulouse à Paris, après la mort de Simon de Montfort, Pierre Seila en repartait en février 1220, avec plusieurs frères de Saint-Jacques, pour fonder le couvent de Limoges, «où il vieillit comme un prophète des anciens jours, honoré et respecté du clergé et du peuple». La même année, l'archevêque de Reims, Albéric de Humbert, et son successeur, Guillaume de Joinville, appelaient dans leur ville les Prêcheurs de Paris; bientôt après, Frère Guerric quittait Paris pour établir un couvent de son Ordre à Metz, dans sa maison paternelle. L'année suivante, frère Guillaume conduisait à Poitiers

un nouvel essaim de religieux; et aussitôt, l'évêque et le chapitre de cette ville leur donnaient et concédaient l'église de Saint-Christophe, avec une treille, la place et le terrain qui en dépendaient. De son côté, l'évêque d'Orléans, Manassès, un ancien ami de saint Dominique, les appelait dans sa ville épiscocale et leur assignait l'église de Saint-Germain, près des fortifications. Ainsi, la maison de Saint-Jacques était devenue le noviciat dominicain de la France entière.

Le couvent de Bologne remplit le même rôle en Italie.

L'Université de cette ville était aussi célèbre que celle de Paris; ses juristes et ses canonistes jouissaient d'une réputation universelle. Du temps de saint Dominique, Odofredo de Bénévent, Albert de Pavie, y professaient avec éclat le droit civil, l'archidiacre Tancrède, Jean d'Espagne, Gilbert d'Angleterre, Clair de Sesto, Jean le Teutonique et Raymond de Pennafort, le droit canon, Roland de Crémone et Monéta, les arts libéraux. Venus de tous les pays chrétiens, ces maîtres voyaient se grouper autour d'eux des milliers d'étudiants de toute nation. Par ses fortes études et son caractère européen, l'Université de Bologne devait attirer, comme celle de Paris, l'attention de saint Dominique.

Ce fut après les fêtes de Pâques 1218, qu'il décida d'y envoyer de Rome trois de ses frères. Toujours bienveillant pour l'Ordre, Honorius III leur donna des lettres de recommandation[127], et ils partirent à la fin du mois d'avril. Ils s'établirent dans un modeste hôpital, fondé dans les faubourgs de la ville pour les pèlerins et les voyageurs, et tenu par des chanoines réguliers de l'abbaye de Roncevaux. «En cette année 1218, dit une chronique bolonaise[128], trois Frères de l'Ordre des Prêcheurs vinrent pour la première fois à Bologne; ils se disaient envoyés par un certain

Maître Dominique, Espagnol. Comme ils paraissaient de saintes gens, on leur donna l'église de Sainte-Marie de Mascarella.» Les débuts de cette fondation furent difficiles: «Les Frères, dit Jourdain de Saxe, eurent à souffrir les angoisses de la plus extrême pauvreté[129].» Mais tout changea à l'arrivée du bienheureux Réginald.

[127] _Cartulaire de saint Dominique_, t. II, p. 183.

[128] Bibl. univ. de Bologne.--Chron. de Borselli.

[129] Jourdain de Saxe, _Scrip. Ord. Prædic._, t. I, p. 18.

Docteur en décret, dès 1206, Réginald[130] avait enseigné avec éclat, pendant cinq ans, le droit canon à l'Université de Paris; en 1212, il avait été nommé doyen de l'importante collégiale de Saint-Aignan d'Orléans. Or, en 1218, il vint à Rome pour y prier au tombeau des Apôtres et gagner de là les Lieux saints. «Mais, déjà, dit Humbert de Romans[131], Dieu lui avait inspiré le désir d'abandonner toutes choses pour la prédication de l'Évangile, et il se préparait à ce ministère, sans savoir encore de quelle façon il le remplirait; car il ignorait qu'un Ordre de prédicateurs eût été établi. Or, il advint que dans un entretien avec un cardinal, il lui ouvrit son cœur à ce sujet, lui disant qu'il songeait à tout quitter pour prêcher Jésus-Christ çà et là, dans un état de pauvreté volontaire. Alors, le cardinal lui dit: «Voici justement qu'un Ordre vient de s'élever qui a pour but d'unir la pratique de la pauvreté à l'office de la prédication, et nous en avons dans la ville le Maître, qui annonce lui-même la parole de Dieu.» Ayant ouï cela, maître Réginald s'empressa de chercher le bienheureux Dominique, et de lui révéler le secret de son âme. La vue du Saint et la grâce de son discours le séduisirent, et il résolut dès lors

d'entrer dans l'Ordre[132].»--«Il fit aussitôt profession religieuse entre les mains de saint Dominique, continue le bienheureux Jourdain; sur les instances de son évêque, et avec la permission du saint, il alla outre-mer, et de retour, se rendit à Bologne[133].»

[130] Voir la notice que lui consacre Échard, _Script. Ord. Prædic._, t. I, p. 89.

[131] Humbert de Romans ap. Boll., _Acta SS._, 4 août.

[132] Les plus anciens chroniqueurs de l'Ordre rapportent que, bientôt après, dans une de ses maladies, Réginald vit en songe la Sainte Vierge, et qu'elle lui montra l'habit que les religieux devaient adopter, à la place du costume de chanoine régulier qu'ils portaient jusqu'alors. (Cf. Jourdain de Saxe, nº 34, Constantin d'Orvieto, nº 24, Humbert, nº 24, Thierry d'Apolda, livre II, chap. 1.)

[133] Jourdain de Saxe, nº 35.

Ses études juridiques, sa réputation de canoniste, le désignaient en effet pour la direction du modeste couvent qui venait de se fonder dans la ville du Droit. Il y arriva, le 21 décembre 1218, et aussitôt il se mit à prêcher. «Sa parole est brûlante, dit Jourdain; son éloquence, comme une torche ardente, embrase les cœurs de ceux qui l'entendent. Tout Bologne est en feu. Il semble qu'un nouvel Élie est apparu[134].» Sa réputation de science attire dans son auditoire les étudiants et les maîtres, et bientôt, ni les uns ni les autres ne peuvent se soustraire à son influence. Plusieurs d'entre eux quittent le monde pour l'humble demeure de la Mascarella; l'éloquence de Réginald multipliant les vocations, les familles et les maîtres commencent à redouter pour leurs enfants

et leurs élèves l'influence irrésistible du Prêcheur. Dans ses Vies des Frères, Gérard de Frachet raconte un trait qui prouve combien était puissante la parole de Réginald[135]. «Lorsque Frère Réginald, de sainte mémoire, autrefois doyen d'Orléans, prêchait à Bologne, et attirait dans l'Ordre des ecclésiastiques et des docteurs de renom, Maître Monéta, enseignait les arts et était fameux dans toute la Lombardie. Voyant la conversion d'un si grand nombre d'hommes, il commença à craindre pour lui-même. C'est pourquoi, il évitait avec soin Frère Réginald et détournait de lui ses étudiants. Mais, le jour de la fête de saint Étienne, ses élèves l'entraînèrent au sermon, et comme il ne pouvait s'empêcher de s'y rendre, soit à cause d'eux, soit pour d'autres motifs, il leur dit: «Allons d'abord à Saint-Procule pour entendre la messe.» Ils y allèrent en effet, et entendirent non pas une messe, mais trois. Monéta faisait exprès de traîner le temps en longueur, pour ne pas assister à la prédication. Cependant, ses élèves le pressaient, et il finit par leur dire: «Allons maintenant.» Lorsqu'ils arrivèrent à l'église, le sermon n'était pas encore achevé et la foule était si grande que Monéta fut obligé de se tenir sur le seuil. A peine eut-il prêté l'oreille qu'il fut vaincu. L'orateur s'écriait en ce moment: «Je vois les cieux ouverts! Oui, les cieux sont ouverts à qui veut voir et à qui veut entrer; les portes sont ouvertes à qui veut les franchir. Ne fermez pas votre cœur, et votre bouche, et vos mains, de peur que les cieux ne se ferment aussi. Que tardez-vous encore? Les cieux sont ouverts!» Aussitôt que Réginald fut descendu de chaire, Monéta, touché de Dieu, alla le trouver, lui exposa son état et ses préoccupations, et fit vœu d'obéissance entre ses mains. Mais, comme beaucoup d'engagements lui ôtaient sa liberté, il garda encore l'habit du monde pendant une année, du consentement de Frère Réginald, et ce-

pendant, il travailla de toutes ses forces à lui amener des auditeurs et des disciples. Tantôt c'était l'un, tantôt l'autre, et chaque fois qu'il avait fait une conquête, il semblait prendre l'habit avec celui qui le prenait.»

[134] Jourdain de Saxe: «Cœpit autem prædicationi totus insistere et ignitum erat ejus eloquium vehementer, sermoque ipsius, quasi facula ardens, corda cunctorum audientium inflammabat... Tota tunc fervebat Bononia, quia novus insurrexisse videbatur Elias.»

[135] Gérard de Frachet, _Vie des Frères_, liv. IV, chap. X.

Plusieurs de ces Bolonais qui entrèrent dans l'Ordre, sous l'action du bienheureux Réginald, nous sont connus. Parmi eux, citons Clair de Sesto, qui enseignait à l'Université les arts libéraux et le droit canon et devint, plus tard, provincial de Rome et pénitencier du Pape; Paul de Venise, qui d'après son propre témoignage, «fit profession entre les mains de Maître Réginald et reçut l'habit de l'Ordre, le dimanche de la Chananéenne (3 mars) 1219»; Frère Guala, le plus illustre des maîtres ès arts de l'Université; Roland de Crémone, qui fit profession dans des circonstances toutes particulières.

Le couvent de Bologne se laissait aller au découragement; deux de ses religieux se préparaient à le déserter et Réginald s'efforçait de rendre la confiance aux Frères réunis en chapitre. «Il n'a pas terminé, raconte Gérard de Frachet, qu'on voit entrer maître Roland de Crémone, docteur renommé de l'Université, philosophe éminent, le premier de l'Ordre qui ait professé publiquement la théologie à Paris. Poussé par l'Esprit divin, il était venu, seul et de lui-même, frapper à la porte du couvent. On l'in-

troduit dans le Chapitre, et comme enivré de l'Esprit-Saint, sans autre préambule, il demande à être reçu. Précédemment, en un jour de fête, revêtu d'un habit précieux d'écarlate, il avait, avec ses amis, passé tout son temps en festins, jeux et plaisirs. Le soir, rentré en lui-même, et intérieurement touché de la grâce, il s'était dit: «Où est maintenant cette fête que nous venons de célébrer? où s'en est allée toute cette folle joie?» et considérant que toute joie du monde passe vite et se change en douleur, il entrait dans l'Ordre, où il a servi le Seigneur nombre d'années dans la science et la sainteté.»

A la suite de ces nombreuses professions, le couvent se trouva bientôt à l'étroit dans l'humble maison de la Mascarella; et, dès 1219, Réginald lui chercha une nouvelle demeure. Ce fut l'église de Saint-Nicolas des Vignes. Du consentement de l'évêque, elle lui fut cédée par son recteur, le docteur en droit Rodolphe, qui prit l'habit des Prêcheurs; et, bientôt après, Pierre Lovello et sa femme, Otta, sur les instances de leur fille Diane, abandonnèrent aux Frères le terrain et les maisons qui avoisinaient l'église. Dès lors, était définitivement fondé ce grand couvent de Bologne qui devait posséder et conserver jusqu'à nos jours les précieuses reliques de saint Dominique.

Un an à peine après son établissement, il était si prospère qu'il pouvait envoyer autour de lui des colonies monastiques, en Lombardie, en Toscane et jusqu'aux environs de Rome.

Saint Dominique vint passer quatre mois à Saint-Nicolas des Vignes, de juillet à novembre 1219, et il prit soin de former lui-même, comme des novices, les religieux qu'il allait disperser. Pour leur apprendre à aimer et à conserver l'esprit de pauvreté, il déchira devant eux un acte qui assurait au monastère d'impor-

tants revenus. Afin de leur donner l'exemple de la régularité, «il suivait la vie commune et pratiquait rigoureusement les jeûnes et autres observances. S'il s'apercevait de quelque infraction, il punissait le délinquant avec mansuétude, et, quelque grave que fût la pénitence, il l'infligeait avec tant de calme et de bonté que personne ne se troublait. Il donnait volontiers des dispenses aux autres, jamais à lui-même. Aux heures accoutumées dans l'Ordre, il gardait inviolablement le silence, et en dehors du temps prescrit, s'il parlait, ce n'était que rarement, et encore était-ce à Dieu ou de Dieu; il faisait du silence l'objet d'exhortations pressantes à ses Frères. Au réfectoire, auquel il se rendait régulièrement, alors que les Frères avaient deux mets cuits, il n'en avait qu'un seul, et bien que fatigué par ses veilles excessives, il ne prenait que peu de nourriture et de boisson. Il était assidu aux offices du chœur, et s'abîmait si entièrement dans l'oraison, qu'aucun bruit ne pouvait l'en distraire[136].»

[136] _Actes de Bologne_.

Quand il eut ainsi façonné ses disciples, Dominique les envoya dans toutes les directions. Guala fonda le couvent de Bergame; la tradition dominicaine rapportée, vers 1300, par Bernard Gui, attribuait à ce monastère le second rang, par ordre d'ancienneté, dans la province de Lombardie, le plaçant immédiatement après celui de Bologne[137].

[137] Quétif et Échard, _op. cit._, t. I, p. 20.

Peu de temps après, fut fondé le couvent de Milan. Lorsque, revenant d'outre-monts, saint Dominique s'était arrêté dans cette ville, il avait été prié d'y envoyer plusieurs Frères. Elle était infestée d'hérétiques vaudois et patarins et semblait avoir un besoin

tout spécial du zèle des Prêcheurs. Cela suffit à décider saint Dominique: à peine de retour à Bologne, il choisissait deux religieux d'élite, Jacques d'Aribaldi et Roboald de Monza, et les envoyait à Milan. Ils y arrivèrent dans les premiers jours de 1220 et ils reçurent l'hospitalité chez le Chapitre de Saint-Nazaire, qui avait accueilli leur maître à chacun de ses voyages.

L'occasion semblait favorable pour l'établissement, dans cette ville, d'un couvent dominicain. L'ami et le protecteur de l'Ordre, le cardinal évêque d'Ostie, Hugolin, avait été envoyé à Milan par le pape Honorius III, pour négocier la paix entre cette puissante cité et la commune voisine de Crémone. D'autre part, Hugues de Setara, cimiliarque et vicaire de l'archevêque, et la majeure partie du chapitre furent tout à fait gagnés aux nouveaux venus dès qu'ils furent témoins de leurs prédications et des merveilleux résultats de leur zèle apostolique. Le cardinal d'Ostie mit tout en œuvre pour fixer les Dominicains à Milan et leur y procurer un asile définitif. Il choisit pour cela l'église de Saint-Eustorge. Les prêtres qui la desservaient, résignèrent leurs dignités et emportant leurs vases sacrés, leurs ornements et leurs revenus, ils se retirèrent dans l'église Saint-Laurent. Hugolin les remplaça par les Frères Prêcheurs, qui trouvèrent Saint-Eustorge dans le plus grand dénuement. Les soixante livres de revenus qui lui étaient restées, suffisaient à peine aux réparations les plus urgentes; la pauvreté présidait une fois de plus à l'établissement des Prêcheurs. Ce fut le 15 mars 1220 que l'Ordre reçut des représentants du Pape et de l'archevêque de Milan, l'église de Saint-Eustorge[138].

[138] Quétif et Échard.

La ville de Viterbe reçut, en même temps, les disciples de saint Dominique. Elle tendait à devenir l'une des principales résidences du Saint-Siège. Plusieurs Papes du douzième siècle y avaient séjourné; Innocent III y avait passé une partie des années 1207 et 1209; enfin, Honorius III venait de s'y établir en octobre 1219, quand saint Dominique partit de Bologne pour la Curie. Ce fut ce qui le décida à fonder dans cette cité un couvent de son Ordre; il en confia le soin à cinq religieux qu'il emmena de Bologne avec lui, en novembre 1219, Bonvisi, Paul de Venise, Guillaume de Montferrat, Frugère et Tancrède.

Le nouveau couvent trouva la meilleure des protections dans la personne de l'illustre Rainerio Capocci, cardinal de Sainte-Marie-in-Cosmedin. Animé d'une dévotion toute spéciale pour la Vierge, Capocci vit en songe une noble dame, d'une beauté incomparable, qui tenait un cierge allumé; elle prit le cardinal par la main et le mena dans une forêt voisine qu'elle incendia avec son cierge, sur une vaste étendue. Éveillé en sursaut, Capocci voulut savoir le sens de cette étrange vision et il alla consulter un saint vieillard, nommé Albus, qui vivait dans la solitude non loin de Viterbe et dont il avait déjà suivi plusieurs fois les sages conseils. Or, la même nuit, Albus avait vu, de son côté, la Mère de Dieu sur son trône royal et elle lui avait manifesté ses desseins sur le cardinal Capocci; elle voulait qu'il lui construisît une église dans la forêt où elle l'avait conduit en songe. Instruit par Albus, Capocci obéit aux ordres de la Vierge et non loin de Monte-San-Martino, au milieu des bois, il entreprit la construction d'une église magnifique. Il l'avait à peine commencée, qu'il se lia d'amitié avec saint Dominique, il la lui offrit pour ses religieux, avec le couvent qu'il avait fait élever. Telle fut l'origine merveilleuse de ce monastère de Sainte-Marie a Gradi, qui ne tarda pas à devenir

célèbre, grâce à sa riche bibliothèque qu'il tint de la libéralité de Capocci, et aux richesses artistiques de son église (1220)[139].

[139] Nous empruntons ce récit à Ciaconius, _Historia pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium_, t. II, p. 34.

Comme s'il voulait marquer une préférence pour l'Espagne, sa patrie, saint Dominique apporta un soin tout particulier à la diffusion de l'Ordre dans les royaumes d'Aragon, de Castille et de Portugal. Après l'assemblée de Prouille, d'août 1217, il avait envoyé au delà des Pyrénées, d'un côté, Suéro Gomez et Pierre de Madrid, de l'autre, Michel de Uzéro et Dominique de Ségovie. Les deux premiers prêchèrent en Portugal avec succès, les deux autres réussirent moins bien, et «parce qu'ils ne purent pas fructifier, comme ils l'avaient désiré, au bout de quelques mois d'un labeur pénible et inutile, ils rejoignirent leur Bienheureux Père en Italie.» Saint Dominique sentit la nécessité de fortifier lui-même l'œuvre encore incertaine de ses religieux. Emmenant avec lui Dominique de Ségovie, il partit pour l'Espagne dans les derniers jours de 1218; il traversa les Pyrénées au col de Roncevaux, passa par Pampelune et vint sans doute à Burgos, présenter au roi de Castille les bulles pontificales qui mettaient l'Ordre sous la protection apostolique. Prêchant à chacune de ces stations, il se rendit ensuite à Ségovie, où il fonda le premier couvent espagnol de l'Ordre (février 1219). Après avoir placé à la tête de ce monastère naissant Frère Corbolan, il continua sa route vers le sud, et vint rejoindre, à Madrid, Pierre de Medina. Ce dernier exerçait depuis plus d'un an son apostolat dans cette ville, groupant autour de lui de nouveaux Frères et inspirant à des femmes pieuses le désir d'embrasser la vie religieuse. Dominique acheva ce qui avait été commencé, et il institua à Madrid un couvent sur le mo-

dèle de celui de Prouille, où des religieuses cloîtrées étaient confiées à la garde et aux soins des Frères Prêcheurs[140].

[140] Échard, _op cit._, t. I, p. 18.

Il leur témoigna la même sollicitude qu'à leurs sœurs de Prouille. Il prit soin lui-même de leur tracer leur règle de vie dans une lettre que nous a conservée le cardinal d'Aragon[141]. «Nous nous réjouissons, leur disait-il, et nous remercions Dieu de ce qu'il vous a favorisées de cette sainte vocation et vous a délivrées de la corruption du monde. Combattez, mes filles, l'antique ennemi du genre humain, en vous appliquant au jeûne; car sachez que nul ne sera couronné s'il n'a pas combattu. Je veux que dans les lieux claustraux, c'est-à-dire au réfectoire, au dortoir, à l'oratoire, vous gardiez le silence, et qu'en toute chose vous observiez la règle. Que personne ne sorte de son couvent, que personne n'y entre, si ce n'est l'évêque et les supérieurs qui y viendraient pour prêcher ou faire la visite canonique. Ne soyez avares ni de veilles ni de disciplines; obéissez à la prieure; ne perdez pas votre temps en bavardages. Comme nous ne pouvons pas vous envoyer des secours temporels, nous nous garderons de vous imposer la charge de recevoir des frères ou d'autres personnes... Notre frère très cher, Fr. Mannès, qui n'a pas mesuré sa peine pour vous conduire à ce saint état, prendra toutes les dispositions qui lui paraîtront convenir à votre vie sainte et religieuse. Nous lui donnons pouvoir de visiter et de corriger le couvent, et même, s'il le fallait, de changer la prieure, avec le consentement de la majorité d'entre vous.»

[141] _Arch. de l'Ordre_, ms. Ll.

Comme en France et en Italie, les Dominicains avaient besoin en Espagne d'une maison d'études. Ce fut la raison d'être du couvent qui fut fondé, en 1219, auprès de l'Université de Palencia. Rien ne prouve formellement que saint Dominique ait présidé à cette création; mais si l'on se rappelle qu'il avait fait lui-même ses études dans les écoles de cette ville, et si l'on rapproche cette fondation de celles des couvents de Bologne et de Paris, il est impossible d'y méconnaître l'action du bienheureux. «Si saint Dominique, dit avec raison le R. P. Balme, n'a pas été le fondateur immédiat de ce couvent, il est permis de présumer que, lors de son voyage dans sa patrie, quelques mois auparavant, il a été l'inspirateur et le conseiller de ce projet, pour l'heure où le Seigneur en rendrait l'exécution possible.»

De retour à Rome, saint Dominique continua à travailler à la propagation de l'Ordre en Espagne; il y fut aidé par un illustre canoniste de l'Université de Bologne, le Catalan Raymond de Pennafort, qui devait plus tard revêtir l'habit des Prêcheurs, gouverner l'Ordre comme Maître général et en être l'un des premiers saints. A Bologne, Raymond avait été témoin des merveilles qu'opérait Réginald; comme les professeurs de droit, ses collègues, il avait subi son ascendant, et sa sympathie était acquise aux Dominicains. Lorsque en 1219, l'évêque de Barcelone, Bérenger de Palou, passa par Bologne pour se rendre à la cour pontificale, Raymond lui vanta les mérites de l'Ordre nouveau, et lui inspira le désir de l'établir dans sa ville épiscopale. Arrivé à Viterbe, Bérenger obtint de saint Dominique qu'il lui cédât quelques frères de Bologne pour la fondation qu'il méditait, et, les emmenant avec lui et avec Raymond de Pennafort, il les installa à Barcelone, en décembre 1219. Un des principaux citoyens

de la ville, Pierre de Gruny, les reçut chez lui et les garda trois ans, jusqu'à la fondation définitive du couvent, en 1222.

Tandis que saint Dominique était ainsi occupé à l'extension de l'Ordre en France, en Italie, en Espagne, son attention était attirée jusque sur les régions les plus lointaines et les moins connues de l'Europe. Il avait toujours désiré se consacrer à l'évangélisation des païens et des barbares, et la Providence semblait lui fournir les moyens de consacrer à cette œuvre une part de l'activité de ses fils spirituels. Transféré par le Saint-Siège à l'archevêché de Gnesen, l'évêque de Cracovie, Yves Odrowantz, vint à la cour pontificale, dans les premiers jours de 1220, pour les affaires de sa promotion. Il était accompagné de ses deux neveux, Hyacinthe et Ceslas, chanoines de Cracovie, et de deux gentilshommes, Hermann le Teutonique et Henri de Moravie. Après avoir pris congé du Pape à Viterbe, il se rendit à Rome pour accomplir, avec les siens, son pèlerinage au tombeau des Apôtres. C'est alors qu'il fit la connaissance de saint Dominique et de son Ordre, pendant que s'opérait la réforme des religieuses romaines et que se fondaient les couvents de Saint-Sixte et de Sainte-Sabine.

Or, mieux que personne, Yves Odrowantz pouvait comprendre l'utilité des Prêcheurs. La Pologne, dont l'évêque de Cracovie devenait le métropolitain, était déjà le boulevard du catholicisme contre les païens et les schismatiques; les vastes plaines de Russie se trouvaient sans cesse menacées par les Tartares idolâtres, et les Finnois, encore à peu près barbares, peuplaient les rives de la Baltique. Les chevaliers Teutoniques et les Porte-glaives guerroyaient contre eux, mais il était chaque jour plus nécessaire de leur envoyer des missionnaires catholiques. Yves avait déjà fait

appel au zèle des Prémontrés; témoin à Rome de la sainteté de saint Dominique et de ses compagnons, il voulut s'assurer aussi le concours des Prêcheurs. Il va trouver le Bienheureux et lui demande des Frères pour son pays de Pologne. Mais les fondations de couvents qui s'étaient succédé à de si rares intervalles depuis deux ans, avaient appauvri les grands centres de l'Ordre; quoique nombreux, les religieux suffisaient à peine aux maisons déjà établies; saint Dominique dut l'avouer à l'évêque polonais! «Toutefois, ajouta-t-il, si vous avez quelques hommes de bonne volonté, agréables à Dieu et aptes à être admis dans l'Ordre, je les y recevrai.» Yves lui en offrit trois qui faisaient partie de sa maison, Hyacinthe, Ceslas et Hermann le Teutonique[142]. Dominique les admit, leur donna l'habit de l'Ordre, et lorsqu'ils furent formés à l'humilité, à la charité et aux saintes observances, il les reçut à la profession. Hyacinthe et ses compagnons quittèrent Rome, vers le mois d'avril 1220, et retournant en Pologne, ils prêchèrent, pendant plusieurs mois, en Carinthie où leur parole suscita de nouvelles vocations. Ils fondèrent à Friesach un couvent qui fut placé sous la direction d'Hermann; Hyacinthe traversa l'Autriche, la Moravie et la Silésie, et rentra à Cracovie à la fin de 1220.

[142] Stanislas de Cracovie, chroniqueur du quatorzième siècle, auquel nous empruntons ce récit, oublie Henri de Cracovie, qui entra dans l'Ordre avec les trois autres.

Cf. sur Stanislas de Cracovie (mort en 1350), Quétif et Échard, _op. cit._, t. I., p. 632.

Ses sermons y obtinrent un tel succès que, bientôt, les chanoines et les magistrats de la ville s'entendirent avec le nouvel évêque pour donner aux Prêcheurs l'église de la Trinité et les

moyens de construire à côté d'elle un grand monastère. Dès lors, le couvent de Cracovie devint le centre des missions dominicaines dans les pays slaves. Du vivant même de saint Dominique, Ceslas le quitta, pour aller établir un couvent à Prague, et d'autres colonies monastiques furent envoyées de la Trinité à Sandomir, dans la petite Pologne, à Plocko, sur la Vistule, et même en Danemark et en Russie. «Hyacinthe, avant de mourir, planta jusque dans Kiew les tentes dominicaines, sous les yeux des schismatiques grecs, et au bruit des invasions tartares[143].»

[143] Lacordaire, _op. cit._, p. 197.

Enfin, dans le second chapitre général qu'il tint, quelques mois avant sa mort, le 30 mai 1221, saint Dominique envoya plusieurs de ses Frères en Hongrie et en Grande-Bretagne. C'est dans les steppes du Danube et du Dniéper, que vivaient ces Cumans païens, qu'il avait désiré convertir, quand il accompagnait à Rome son évêque, Didace. A Bologne, il trouva l'homme que sa naissance désignait pour une pareille œuvre. Il y avait, parmi les maîtres de l'Université, un Hongrois nommé Paul. Sa réputation était déjà solidement établie, lorsque, touché par les prédications de saint Dominique, il quitta le monde et demanda l'habit de Prêcheur. Il fut envoyé aussitôt en Hongrie avec le Frère Sadoc et trois autres religieux. Ses prédications portèrent beaucoup de fruits, et bientôt il put élever deux monastères, l'un à Vesprim pour des religieuses, qui suivirent la règle de Prouille et de Saint-Sixte; l'autre à Albe Royale pour des Frères. En peu de temps, le nombre des professions fut tel que le couvent d'Albe devint un centre de missions, et qu'il remplit pour les peuples païens ou schismatiques du sud-est de l'Europe, le même rôle que celui de Cracovie pour ceux du nord-est. De là, partirent, dès 1222, des

missionnaires qui allèrent prêcher l'Évangile en Transylvanie, Serbie, Valachie, et jusque chez les Cumans qui vivaient, à l'état nomade, sur les rives du Dniéper.

Nous avons moins de détails sur l'établissement de l'Ordre en Angleterre. Au second chapitre de Bologne, saint Dominique décida d'envoyer à Cantorbéry douze de ses religieux, sous la conduite de Gilbert de Frassinet. L'archevêque de cette ville les reçut avec bienveillance; sur ses conseils, ils s'établirent à Oxford, auprès de l'Université, et y fondèrent leurs écoles de saint Édouard. La légende a voulu aller plus loin que l'histoire; d'après elle, Frère Laurent d'Angleterre, l'un des premiers compagnons de saint Dominique, aurait, en 1220, emmené en Grande-Bretagne, plusieurs Frères de Saint-Jacques de Paris; mais nous savons d'autre part d'une manière certaine que Laurent passa cette année-là à Rome. Une autre tradition raconte que, pendant son séjour à Paris, en 1219, saint Dominique se rencontra avec le roi d'Écosse, Alexandre II, et que celui-ci lui demanda des religieux pour son royaume; malheureusement, elle n'est rapportée par aucun écrivain contemporain, tandis qu'une chronique ancienne, ne mentionne, au contraire, qu'en 1230, l'établissement de l'Ordre en Écosse.

«Par ces deux missions d'Angleterre et de Hongrie, dit Lacordaire, Dominique avait achevé de prendre possession de l'Europe.» Il pouvait contempler son œuvre avec complaisance et croire qu'elle était bénie de Dieu. Née péniblement, semblant tout d'abord près d'échouer, la sainte Prédication s'était brusquement développée. Les quarante religieux dispersés à travers le monde après l'assemblée de Prouille avaient fondé, en moins de quatre ans, plus de soixante couvents. Chef d'un petit troupeau,

en 1217, Dominique était, en 1221, le Maître général d'un Ordre qui comptait plus de cinq cents religieux, une centaine au moins de religieuses, et qui exerçait son action des plateaux de l'Espagne aux steppes de Russie, sous les brumes de la Grande-Bretagne comme sous le ciel radieux de l'Orient. C'était vraiment un grain de sénevé qui avait germé dans le Toulousain: il avait donné naissance à un arbre, dont les ramifications couvraient déjà l'Église catholique tout entière!

CHAPITRE VI

VOYAGES ET PRÉDICATIONS DE SAINT DOMINIQUE.

En fixant à Rome sa demeure, saint Dominique n'avait pas renoncé à ses courses apostoliques; il ne cessa jamais de prêcher de ville en ville, de bourgade en bourgade. «Ce grand zélateur des âmes avait soin du salut de tous; le jour, la nuit, dans les églises, dans les maisons, sur les chemins, partout, il voulait annoncer la parole de Dieu, et il exhortait ses Frères à ne rien faire autre chose.»--«Par les chemins, à presque tous ceux qu'il rencontrait, il proposait de parler de Dieu[144].» L'administration de son Ordre rendit d'ailleurs ces voyages encore plus nécessaires. Ne fallait-il pas, en effet, coordonner les efforts des Frères dispersés, donner aux nouveaux couvents l'esprit des premiers, et veiller partout à la formation des novices? Avec le sens pratique qui le caractérisait, le saint comprenait ces obligations de sa charge, et pour les remplir, il n'hésita pas à parcourir, de 1217 à sa mort, une grande partie de l'Europe occidentale.

[144] _Actes de Bologne_.

Vénéré de ses religieux, conseiller écouté du Pape, respecté par les princes et les prélats, saint Dominique observa toujours dans ses voyages la plus grande simplicité; il ne changea rien aux habitudes modestes qu'il tenait de son évêque Didace. «Lorsqu'il n'était point dans les villes, dit Thierry d'Apolda, il avait coutume de marcher pieds nus, quelquefois parmi les pierres et les cailloux, souvent à travers les ronces et les épines; parfois ses pieds en étaient tout ensanglantés, et alors il disait avec une sainte joie: «Voilà une partie de notre pénitence!» Toujours prêt à se charger du fardeau de ses frères, s'ils eussent voulu le souffrir, il ne permettait jamais qu'ils portassent eux-mêmes son manteau et ses livres. Les débordements et les inondations ne pouvaient l'arrêter. Il descendait de préférence dans les couvents, se soumettant à la règle de chacun d'eux, lorsqu'ils n'étaient pas de son Ordre. S'il n'en trouvait pas sur sa route, il choisissait de modestes auberges, et il avait soin que personne ne se doutât de sa qualité. Il était toujours accompagné d'un de ses Frères qu'il édifiait par ses austérités et sa piété. «Il se réjouissait dans les tribulations, raconte Guillaume de Montferrat; tant qu'elles duraient, il bénissait Dieu et chantait l'_Ave Maris stella_ ou le _Veni Creator_.» Un autre de ses compagnons, Paul de Venise, déclarait ne l'avoir jamais vu se départir de sa sérénité, ni dans les contrariétés, ni dans les contradictions; «parfois, ajoutait-il, il allait, par humilité, demander l'aumône de porte en porte, comme un pauvre. A Duliolum, tandis qu'il mendiait, on lui donna un pain entier, il le reçut à genoux; il jeûnait tous les jours, mais avait soin que ses Frères fussent bien servis à cause des fatigues de la route.»--«Il passait souvent la nuit en prières, déposa Frère Frugère, dans le procès de canonisation, et ses oraisons étaient entrecoupées de gémissements[145].»--«Son habitude

d'être avec Dieu était si puissante, dit Lacordaire d'après les _Actes de Bologne_, qu'il ne levait presque pas les yeux de terre. Jamais il n'entrait dans la maison où l'hospitalité lui était accordée, sans avoir été prier à l'église, s'il y en avait une en ce lieu-là. Après le repas, il se retirait dans une chambre pour lire l'Évangile de saint Mathieu ou les Épîtres de saint Paul, qu'il portait toujours avec lui. Il s'asseyait, ouvrait le livre, faisait le signe de la croix et lisait attentivement. Mais bientôt, la parole divine le mettait hors de lui. Il faisait des gestes comme s'il eût parlé avec quelqu'un; il paraissait écouter, disputer, lutter; il souriait et pleurait tour à tour; il regardait fixement, puis baissait les yeux, puis se parlait bas, puis se frappait la poitrine. Il passait incessamment de la lecture à la prière, de la méditation à la contemplation; de temps en temps, il baisait le livre avec amour, comme pour le remercier du bonheur qu'il lui donnait, et s'enfonçant de plus en plus dans ces saintes délices, il se couvrait le visage de ses mains ou de son capuce.»

[145] Tous ces traits sont empruntés aux _Actes de Bologne_ qu'ont publiés les Bollandistes.

Dans la plupart des villes qu'il traversait, il prêchait au peuple, soit dans les églises, soit sur les places publiques et les carrefours, et son éloquence était si pathétique qu'elle tirait des larmes aux auditeurs. Il apportait un soin vigilant à l'inspection des couvents de son Ordre; il avait, avec les prieurs de chacun d'eux de longues conférences où il se faisait exactement renseigner sur l'état de la maison. Aux religieux, il prêchait, par son exemple, l'amour et l'observation stricte de la règle, et il la leur expliquait dans des entretiens familiers. «A son arrivée dans un monastère, rapporte Frère Ventura, il ne prenait pas de repos, comme font

tant d'autres; il convoquait les religieux, leur parlait de Dieu, et leur donnait de grands encouragements.» (_Actes de Bologne_.) Il ne négligeait pas les affaires temporelles; quoiqu'il aimât la pauvreté volontaire et voulût la faire aimer à ses Frères, il ne laissait pas de s'intéresser à toutes les questions matérielles qui pouvaient promouvoir le bien spirituel d'un couvent ou de l'Ordre tout entier. Il profitait de son passage dans chacune de ses maisons pour apaiser les conflits, régler les difficultés, confirmer les transactions et les contrats négociés avec les prélats, les princes ou même les simples particuliers. Et après avoir ainsi rempli ses devoirs de religieux et de Maître de l'Ordre, il se retirait dans sa cellule pour y recevoir la discipline; «il se la faisait donner avec une triple chaîne de fer, dit Frère Ventura; je le tiens des religieux auxquels il demandait ce service.»

Huit mois à peine après son installation à Rome, saint Dominique sentit la nécessité de visiter les couvents qui venaient de se fonder. Il partit de Saint-Sixte, vers la fin d'octobre 1218, pour passer les fêtes de la Toussaint auprès de ses Frères de Bologne. Datant de quelques mois à peine, ce couvent avait besoin des conseils et des instructions du Maître; saint Dominique les lui prodigua dans le court séjour qu'il y fit. Il en repartit avec Frère Dominique de Ségovie et arriva bientôt à Prouille, à Fanjeaux et dans les lieux qui avaient eu les prémices de son apostolat.

Le monastère de Prouille traversait des épreuves qui réclamaient la présence de son fondateur. Le prieur qui lui avait été donné, en septembre 1217, venait de mourir, noyé dans les eaux du torrent le Blau. Simon de Montfort, le protecteur dévoué des religieuses, avait été tué quelques mois auparavant, sous les murs de Toulouse, et les hérétiques faisaient chaque jour des progrès

menaçants. Enfin, Alboin, abbé de saint Hilaire, contestait au couvent la donation de l'église de Saint-Martin de Limoux, que lui avait faite, en 1209, l'archevêque de Narbonne, Bérenger, et par la violence, il venait d'en expulser les représentants des Sœurs. Saint Dominique ne se troubla pas: il conféra à Guillaume Claret la dignité de prieur et le chargea de demander à l'archevêque de Narbonne la confirmation de la donation de Saint-Martin. Ce fut à Prouille qu'il décida la création du couvent des Prêcheurs de Lyon. Dans les premiers jours de décembre 1218, il envoya dans cette ville deux Frères, Arnaud de Toulouse dont la confiance en Dieu était aussi inépuisable que le zèle, et Romée de Llivia, «religieux simple dans ses habitudes, humble dans son maintien, d'un abord gracieux, d'une douceur de miel dans ses discours, bon et affable pour le prochain[146]». Bien accueilli par l'archevêque Réginald de Forez et le doyen du Chapitre, ils fondèrent à Fourvières l'un des plus importants monastères de l'Ordre.

[146] Échard, t. I, p. 160.

Peu de jours après, saint Dominique partit pour l'Espagne; il allait revoir sa patrie, après une absence de près de quinze ans. Dans chaque ville qu'il traversait, il prêchait, et sa parole était souvent confirmée par des miracles. A Ségovie[147], où il se trouvait aux environs de Noël 1218, ses prières attirèrent sur la campagne aride une pluie ardemment désirée. Une autre fois, sa tunique sauva d'un incendie le petit trésor de son hôtesse. «Comme il n'y avait pas encore de couvent de l'Ordre dans cette ville, raconte Gérard de Frachet, le serviteur de Dieu avait, pendant quelque temps, pris logement chez une pauvre femme. Un jour, le Saint ayant trouvé un cilice très rude et piquant, tout à fait à

son goût, quitte aussitôt la tunique d'étoffe grossière dont il s'était momentanément servi. Son hôtesse la recueille aussitôt avec dévotion, la dépose dans un coffre avec ce qu'elle a de plus précieux, et la garde plus soigneusement que si c'eût été la pourpre d'un roi. Or il advint qu'un jour, pendant qu'elle était sortie, le feu qu'elle avait omis d'éteindre, gagna sa chambre et en consuma tous les meubles, hormis le coffre de bois où était la tunique du Saint. Le coffre ne brûla pas, il ne fut pas même noirci par la fumée. A son retour, stupéfaite d'un si grand miracle, la femme rendit grâce d'abord à Dieu, puis à son hôte, le bienheureux Dominique, dont la tunique avait préservé de l'incendie tout son petit avoir enfermé dans cette cassette.» Avant de quitter définitivement sa patrie, Dominique alla visiter les lieux où il avait passé les premières années de sa vie: Gumiel d'Izan, où il avait été élevé par son oncle l'archiprêtre; Osma, où il avait été chanoine, et où la tradition rapporte qu'il fonda un monastère de femmes[148].

[147] Ce fut pendant ce séjour qu'il fonda les couvents de Madrid et de Ségovie, et prépara la création de celui de Palencia.

[148] Malgré la sécheresse d'un développement de ce genre, nous avons tenu à dresser l'itinéraire de saint Dominique de 1218 à 1221, car on ne saurait mieux faire pour donner une idée de l'activité qu'il montra, pendant les dernières années de sa vie. Nous l'avons dressé surtout d'après les actes publiés par le R. P. Balme dans son _Cartulaire de saint Dominique_.

Il traversa de nouveau les Pyrénées, vers la fin de mars 1219; car, aux environs des fêtes de Pâques, il était à Toulouse, où il retrouvait son fidèle ami, l'un des premiers protecteurs de son œuvre, l'évêque Foulques. Il passa quelque temps auprès de ses

religieux de Saint-Romain prêchant dans leur église; mais il s'y fit un tel concours de peuple qu'elle devint tout à fait insuffisante, et qu'il fallut transférer la prédication dans le plus vaste édifice de la ville, la cathédrale Saint-Étienne. Il est probable que de Toulouse, le Bienheureux alla visiter encore une fois «les filles aînées de l'Ordre», les Sœurs de Prouille; car, avec son retour dans le Toulousain coïncide le règlement de l'affaire de Saint-Martin: jugeant au nom de son métropolitain l'archevêque de Narbonne, Bernard de Rochefort, évêque de Carcassonne, fit restituer aux Sœurs l'église de Limoux, le 13 avril 1219[149].

[149] Balme, _op. cit._, t. II, p. 275.

Le Saint avait hâte de visiter la maison de Saint-Jacques de Paris, qui se développait si rapidement, et sur laquelle il comptait tant pour l'extension de l'Ordre. Il prit pour compagnon de route Bertrand de Garrigue, «l'émule de sa sainteté et de sa dévotion», et il partit après les fêtes de Pâques. Dans ses voyages, raconte Étienne de Salagnac[150], «le bienheureux Père visitait fréquemment et volontiers les lieux de prière et les reliques des saints; il n'y passait pas comme un nuage sans pluie, mais souvent, pour prolonger ses oraisons, au jour il ajoutait la nuit. Sur la route de Toulouse à Paris, il rencontra un centre de pèlerinage alors universellement fréquenté, le sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour; il s'y arrêta, y passa une nuit en prières, et se remit en route le lendemain, récitant par le chemin, avec son compagnon, les psaumes et les litanies... Toujours à pied, il se dirigea de là sur Orléans, en compagnie de pèlerins allemands, qui revenaient, eux aussi, de Rocamadour. «En un certain endroit[151], raconte Gérard de Frachet, ces étrangers les invitent généreusement à partager leur nourriture, et il en est de même pendant quatre

jours consécutifs. Sur la route, le Bienheureux dit à son compagnon: «Frère Bertrand, j'ai sur la conscience de voir que nous moissonnions le temporel de ces pèlerins, sans pouvoir semer en eux le spirituel. Si donc vous le voulez, mettons-nous à genoux, et demandons à Dieu la grace d'entendre et de parler leur langue, afin que nous leur prêchions le Seigneur Jésus.» Aussitôt, ils le font, et à la grande surprise de tous, ils se mettent à parler distinctement allemand, de telle sorte que, pendant quatre autres jours, marchant ensemble, ils s'entretinrent du Seigneur Jésus. A Orléans, les pèlerins suivirent la route de Chartres et laissèrent Dominique et Bertrand sur celle de Paris, après avoir pris congé d'eux et s'être recommandés à leurs prières. Le lendemain, le bienheureux Père dit à son compagnon: «Voici que nous arrivons à Paris; si les Frères apprennent le miracle que le Seigneur a fait, ils nous regarderont comme des saints, tandis que nous ne sommes que des pécheurs; et s'il vient aux oreilles des gens du monde, notre humilité courra de grands risques; c'est pourquoi, je vous défends d'en parler à personne avant ma mort.» Frère Bertrand lui obéit; mais, après sa mort, il en fit la confidence à de pieux Frères.

[150] Balme, _op. cit._, t. II, p. 286.

[151] Gérard de Frachet, _Vitæ fratrum_ (éd. Cormier), p. 59; cité par le P. Balme et Lacordaire.

Arrivé au couvent de Saint-Jacques, en juin 1219, Dominique y trouva plus de trente religieux, réunis sous la direction de Mathieu de France et de Michel de Fabra. Il présida à de nouvelles professions. Il reçut Guillaume de Montferrat, qu'il avait précédemment rencontré à Rome chez le cardinal Hugolin, et qui, après avoir étudié à l'Université de Paris, venait lui demander

l'habit des Prêcheurs; Henri le Teutonique, qui, poussé dans l'Ordre par une vision surnaturelle, devait plus tard se consacrer à la controverse contre les Juifs et aux missions d'outre-mer. A Saint-Jacques, comme dans tous les couvents où il s'arrêtait, Dominique donna des conférences aux religieux et aux novices; les étudiants étaient admis à celles du soir ou de l'après-midi. Dans l'une d'elles, il leur raconta l'entrée dans l'Ordre de leur ancien professeur, le bienheureux Réginald. Parmi les jeunes gens qui les suivirent, il faut mentionner Jourdain de Saxe. Maître ès arts, bachelier en théologie, sous-diacre, il poursuivait ses études à l'Université. Il ne tarda pas à subir l'ascendant de saint Dominique et à se placer sous sa direction spirituelle; il voulut, raconta-t-il plus tard, se confesser à lui, et, sur ses conseils, il reçut le diaconat. Il devait, au carême suivant (mars 1220), recevoir l'habit des Prêcheurs, et succéder, bientôt après, au Bienheureux, dans la charge de Maître général.

Ce fut pendant le séjour de saint Dominique à Paris, et sans doute d'après ses ordres, que les religieux de Saint-Jacques essaimèrent pour aller à Limoges, Reims, Metz, Poitiers, Orléans, fonder de nouveaux couvents. Pierre Seila reçut formellement de lui la mission de propager l'Ordre à Limoges: «Il allègue son ignorance, la pénurie de livres où il se trouve, puisqu'il ne possède qu'un cahier des Homélies de saint Grégoire: «Va, mon fils, va avec confiance, lui répond le Maître. Deux fois par jour, tu me seras présent devant Dieu. N'hésite pas, tu gagneras au Seigneur bien des âmes, et tu produiras beaucoup de fruits.» C'est avec la même confiance que, deux ans plus tôt, le Saint avait procédé, à Prouille, à la dispersion de ses religieux.

Après un séjour de plusieurs semaines à Paris, il prit pour compagnon de route Guillaume de Montferrat et le convers Frère Jean, et repartit pour l'Italie. Il est assez difficile de préciser l'itinéraire que suivirent à pied les voyageurs; d'après certaines traditions, ils se seraient arrêtés à Châtillon-sur-Seine et à Avignon, longeant ainsi les vallées de la Seine, de la Saône et du Rhône, pour passer dans celle du Pô par le mont Genèvre. Un récit de Gérard de Frachet mentionne, au contraire, la traversée des Alpes lombardes, ce qui suppose un trajet par Genève, l'abbaye de Saint-Maurice, le Simplon et la vallée du Tessin. Des traditions locales rapportent à ce voyage de saint Dominique la fondation de plusieurs couvents piémontais ou lombards; en particulier de ceux d'Asti et de Bergame. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa quelques jours à Milan, où il reçut, encore une fois, l'hospitalité des chanoines de Saint-Nazaire. Selon son habitude, il profita de ce court séjour pour prêcher, et il gagna à son Ordre trois jurisconsultes de grand mérite, Amizo de Solaro, Guy de Sesto et Roger de Merato.

De Milan, saint Dominique se rendit à Bologne, où il parvint, en juillet 1219[152], huit mois après l'avoir quittée pour la France et l'Espagne. Il y resta assez longtemps pour former les religieux qu'il destinait à de nouvelles fondations, et après les avoir dispersés en Lombardie, à Milan, Bergame, Asti, Vérone, Florence, et Plaisance, il se rendit à Viterbe, à la cour pontificale. Après un court séjour à Florence, dont il visita le couvent, de date récente, et où il reçut de nouvelles professions, il arriva auprès du Pape, au mois de novembre 1219. Honorius III lui témoigna sa bienveillance accoutumée, lui donnant, le 15 novembre, de nouvelles bulles pour l'extension de l'Ordre en Espagne, tranchant au profit des Prêcheurs le conflit qui s'était élevé à Paris entre le chapitre

de Notre-Dame et le couvent de Saint-Jacques (1er décembre-11 décembre 1219); leur confirmant, à Rome, la possession de l'église Saint-Sixte (17 décembre), et félicitant par des lettres chaleureuses tous ceux qui, à Bologne, à Paris, en Espagne, favorisaient les fondations dominicaines (février-mars 1220). De Viterbe, saint Dominique alla à Rome, aux approches des fêtes de Noël 1219, pour préparer le transfert des religieux à Sainte-Sabine; il revint, au commencement de mai 1220, à Viterbe, où le Pape lui donna des lettres de recommandation pour l'archevêque de Tarragone, et, vers le 12 mai, se dirigea sur Bologne, où il allait présider le chapitre général, convoqué pour les fêtes de la Pentecôte.

[152] Ce fait, absolument certain, démontre la fausseté de la tradition rapportée par Wadding (_Annales Fratrum Minorum_, an. 1219) d'après laquelle saint Dominique se serait rencontré, encore une fois, avec saint François, au Chapitre franciscain des Nattes, tenu à la Portioncule, près d'Assise, pendant les fêtes de la Pentecôte 1219.

Cette importante assemblée retint le Saint dans la ville pendant la fin de mai et les premiers jours de juin; elle le laissa ressaisi plus que jamais par la fièvre de la prédication. La Lombardie lui offrait un champ d'action aussi vaste qu'autrefois le Languedoc. En la parcourant, à son retour de France, il s'était effrayé des progrès qu'y avaient faits l'hérésie et l'indifférence religieuse. La richesse de ses villes, en développant le luxe, alimentait aussi les mauvaises mœurs; par Venise et les autres ports de l'Adriatique, elle recevait, en même temps que les denrées, les doctrines hétérodoxes de l'Orient. Enfin, depuis déjà plusieurs siècles, les grandes cités du nord de l'Italie avaient témoigné de la méfiance

contre l'autorité pontificale, soit lorsque les archevêques de Milan s'étaient élevés contre les réformes, cependant si nécessaires, de Grégoire VII; soit lorsque de Brescia étaient parties les protestations irritées d'Arnaud contre le pouvoir temporel des Papes et des évêques. L'hérésie des Cathares et des Patarins s'était développée dans ces grands centres; c'était là que les Parfaits et les faidis du comté de Toulouse venaient prendre leurs inspirations. Les registres de l'inquisition toulousaine de la première moitié du treizième siècle mentionnent des relations continues entre les Manichéens de France et ceux de Lombardie.

Après avoir employé dix ans de sa jeunesse à combattre les Albigeois, saint Dominique voulut consacrer son âge mûr à prêcher la vérité aux hérétiques lombards, surtout lorsque le Chapitre général lui eut donné la conviction que son Ordre était définitivement établi et organisé. Il dut faire part de ses projets au Pape, avant son départ pour Bologne; car, le 12 mai 1220, Honorius III écrivait à ce sujet une lettre dont saint Dominique était certainement l'inspirateur. Il ordonnait à plusieurs religieux des abbayes ou prieurés de Saint-Victor, de Sillia, de Mansu, de Flore, de Vallombreuse, et d'Aquila, de se livrer à la prédication dans les différentes provinces de l'Italie, sous la direction du Maître général des Prêcheurs[153]. «Puisqu'il estime, leur écrivait-il, que vous obtiendrez d'excellents fruits, en utilisant, au profit du prochain, la grâce de prédication que la Providence vous a départie, nous vous mandons et vous ordonnons d'aller avec ce même Dominique annoncer la parole de Dieu à qui il jugera expédient, afin qu'à la lumière de la vérité, que vous leur prêcherez, les égarés en reprennent le droit chemin... Nous vous donnons au dit Frère pour que vous soyez, sous l'habit propre de votre Ordre, ses coopérateurs dans le ministère de la divine parole.»

[153] Balme, _op. cit._, t. III (sous presse).

Honorius III voulait donc créer pour l'Italie, sous la direction de saint Dominique, une grande mission analogue à celle que les abbés cisterciens avaient organisée dans le Languedoc, en 1204. Malheureusement, ce plan resta à l'état de projet. Du moins, le Maître général des Prêcheurs chercha-t-il à le mettre à exécution avec le seul concours de ses Frères. Après le Chapitre de Bologne, il partit pour la Lombardie, emmenant plusieurs de ses religieux, et il consacra à l'évangélisation de ces pays l'effort de la dernière année de sa vie. Nous le trouvons à Milan, le 11 juin, fête de saint Barnabé; il y fut retenu par des accès de fièvre. A peine guéri, il parcourut successivement le Parmesan, Modène, où il reçut dans l'Ordre Albert Bosquet, Mantoue, Vérone, Padoue, où il donna l'habit à Jean de Vicence, Crémone, où il se rencontra avec son émule et ami saint François.

Il alla passer à son couvent de Bologne les fêtes de l'Assomption, et il trouva l'occasion de donner à ses religieux une nouvelle leçon sur l'esprit de pauvreté. En son absence, le procureur, Frère Raoul, avait voulu agrandir les cellules qu'il trouvait, d'ailleurs avec raison, incommodes et insuffisantes; il les avait fait élever d'une coudée. Lorsque, à son retour, Dominique vit ce changement, il en fut scandalisé; il reprit sévèrement le procureur et les autres religieux, et leur dit en pleurant: «Hélas! êtes-vous si pressés de quitter la pauvreté et d'édifier de magnifiques palais!» Sur son ordre, les travaux furent arrêtés, et ils restèrent inachevés jusqu'à sa mort[154].

[154] _Actes de Bologne_.

Vers la fin du mois d'août, il reprit ses prédications dans les Romagnes et en Lombardie. Il visita tour à tour Forli, Faenza, Brescia, Bergame, et il fit un nouveau séjour à Florence, où ses sermons dans l'église Saint-Gal produisirent de nombreux fruits. Nous avons peu de détails authentiques sur ces missions. Le confesseur de sainte Catherine de Sienne, Raymond de Capoue, écrivait, à la fin du quatorzième siècle, que plus de cent mille hérétiques furent convertis par les enseignements et les miracles du saint, et que ce fut démontré dans le procès de canonisation. Ce témoignage, d'un âge postérieur, est le seul qui nous rapporte des résultats aussi merveilleux.

De Florence, saint Dominique retourna à Rome. Il y arriva au commencement de décembre 1220 et y resta jusqu'aux premiers jours de mai 1221. Comme toujours, il profita de la faveur pontificale pour consolider encore l'Ordre des Prêcheurs, en lui obtenant de nouveaux privilèges, et pour assurer la perpétuité des couvents romains. Trois bulles consécutives, datées du 18 janvier, du 4 février et du 29 mars, recommandèrent de nouveau les Dominicains aux prélats de l'Église universelle. La dernière mérite une mention spéciale, parce qu'elle nous prouve la faveur croissante dont jouissaient les Prêcheurs auprès des peuples. Le Pape était obligé de dénoncer les personnes qui, pour capter la confiance des fidèles, feignaient d'appartenir à l'Ordre: «parce que le vice prend quelquefois les dehors de la vertu, et que l'ange des ténèbres se transfigure souvent en ange de lumière, nous vous avertissons et vous ordonnons par ces présentes, que, si des inconnus, se disant faussement de l'Ordre des Frères Prêcheurs, sous prétexte de vous annoncer la parole de Dieu, viennent faire parmi vous des quêtes, qui tournent au préjudice ou au déshon-

neur des vrais apôtres de la pauvreté, vous ayez soin de les faire arrêter et sévèrement punir comme imposteurs[155].»

[155] _Cartulaire de saint Dominique_, t. III (sous presse).

A Rome, saint Dominique rencontra l'ami des premiers temps, l'évêque de Toulouse, Foulques. «Combien dut être douce la conversation de ces deux hommes! dit à ce sujet Lacordaire. Dieu avait couronné par un succès inouï tant de vœux saints qu'ils avaient formés ensemble; ils voyaient l'office de la prédication relevé dans l'Église par un Ordre religieux, déjà répandu d'un bout de l'Europe à l'autre, eux qui avaient parlé tant de fois de la nécessité de rétablir l'apostolat! La part qu'ils avaient eue à ce grand ouvrage ne les tentait point d'orgueil, mais ils sentaient avec plus de joie la gloire de l'Église, parce qu'ils avaient senti ses maux avec plus de douleur[156].» Ils profitèrent du hasard qui les avait réunis, pour terminer à l'amiable le désaccord qui s'était élevé entre eux au sujet des dîmes; saint Dominique renonça à celles que Foulques lui avait jadis données, et, en échange, Foulques céda à l'Ordre l'église de Notre-Dame de Fanjeaux, qui dans la suite fut assignée au monastère de Prouille (17 avril 1221).

[156] _Vie de saint Dominique_, p. 287.

En même temps, le Bienheureux veillait aux intérêts de ses chères religieuses romaines. A sa requête, Honorius III, par une bulle du 25 avril 1221, réunit au monastère de Saint-Sixte les biens de Sainte-Marie au delà du Tibre, de Sainte-Bibiane et de tous les couvents dont les sœurs avaient été transférées à Saint-Sixte. D'autre part, Dominique recueillit pour elles d'importantes aumônes; un riche Romain, maître Cencius Rampazoli, leur

abandonna, par son intermédiaire une somme de mille quatre-vingt-dix livres[157].

[157] Bollandistes, _Acta SS._, 4 août.

Cependant, le second chapitre général de l'Ordre devait se réunir, comme l'année précédente, à Bologne, pendant les fêtes de la Pentecôte (30 mai 1221). Saint Dominique s'y rendit pour présider aux travaux de l'assemblée. Il fit encore un voyage, en juin 1221, pour aller retrouver à Venise le cardinal Hugolin. Ce fut le dernier; de retour à Bologne, il sentit les atteintes de la maladie qui devait mettre fin à la fois à son activité et à sa vie.

CHAPITRE VII

ORGANISATION DE L'ORDRE DOMINICAIN.

Il serait difficile d'imaginer un temps plus rempli que les quatre dernières années de saint Dominique (1218-1221). Voyages, fondations et visites de monastères, prédications, négociations avec le Pape, les prélats et les princes, envois de missionnaires dans les régions les plus lointaines, occupaient successivement, et souvent à la fois, son zèle infatigable. On se demande comment un seul homme pouvait faire face à des soucis si nombreux et si variés; et cependant, à ces multiples occupations, il faut ajouter celles que donnèrent au Saint l'événement capital de chacune de ses deux dernières années, la tenue des Chapitres généraux de 1220 et de 1221.

En se dispersant après l'assemblée de Prouille, en août 1217, les religieux n'avaient d'autre règle que celle de saint Augustin, à

laquelle étaient venues se joindre les ordonnances particulières édictées par saint Dominique selon les circonstances. Mais, à mesure que l'Ordre grandissait, se faisait sentir le besoin de lui donner une constitution générale, en coordonnant tous ces règlements épars. Sur plusieurs points, de graves divergences s'élevaient entre les Frères; il était urgent, pour éviter toute division, de faire trancher ces difficultés par une assemblée souveraine. Malgré les pleins pouvoirs qu'il avait reçus du Saint-Siège, le Bienheureux ne voulut pas légiférer sans ses frères; et ce fut afin de prendre leurs conseils qu'il les convoqua en assemblée générale, à Bologne, pour le jour de la Pentecôte 1220. Aucun texte ne nous donne le nom des Pères qui prirent part à ces premières grandes assises de l'Ordre; il est probable que chaque couvent envoya le prieur, assisté de l'un de ses religieux. Revêtu depuis peu de temps de l'habit dominicain, Jourdain de Saxe y représenta avec Mathieu de France, sans doute, la maison de Paris.

La première séance fut marquée par une scène des plus émouvantes. «Les Frères étaient à peine réunis, raconte Thierry d'Apolda[158], que le serviteur du Christ, Dominique, leur dit: «Je suis un religieux relâché et inutile, je mérite d'être déposé.» Et ainsi s'humilia devant tous celui qui les dépassait tous par sa sainteté et son autorité. Comme ils ne voulurent pas accepter cette abdication, il décida, avec leur consentement, que désormais on choisirait des _définiteurs_, qui seraient revêtus de pleins pouvoirs sur l'Ordre, pendant la durée du Chapitre.» Dès qu'ils furent nommés, le Maître général s'effaça devant eux: «tant que dura l'assemblée, il fut comme l'un de ses frères, ne restant le premier que pour l'abstinence, les veilles, les jeûnes, les macérations, ne s'élevant au-dessus de tous que par la sainteté et l'humilité.»

[158] Bolland., _Acta SS._, 4 août.

Nous ne savons presque rien sur les délibérations de ce Chapitre. Nous ne possédons pas même les constitutions qui y furent votées. Les plus anciennes que nous ayons, sont celles qui furent promulguées, en 1228, par Jourdain de Saxe, et revisées, plus tard, par saint Raymond de Pennafort. Cependant, si nous en croyons l'historien dominicain Bernard Gui, la plupart des observances de l'Ordre furent réglées dès 1220[159].

[159] «Multa etiam fuerunt statuta ibidem, quae usque hodie in Ordine observantur.» (Martène, _Amplissima collectio_, t. VI, p. 403.)

Elles n'étaient pas nouvelles de tous points. Outre qu'elles étaient inspirées par la règle de saint Augustin, elles rappelaient aussi celles de plusieurs grands Ordres religieux, que les circonstances avaient fait connaître à saint Dominique. Déjà Humbert de Romans signalait, vers 1240, les emprunts faits par les Prêcheurs aux constitutions des Prémontrés: «Rien n'est plus juste, ajoutait-il, et plus opportun que cette préférence; car les Prémontrés ont réformé et perfectionné la règle de saint Augustin, comme les Cisterciens celle de saint Benoît. Ils sont dans cet Ordre au premier rang, par l'austérité de leur vie, la beauté des observances, le gouvernement d'une multitude de Frères au moyen de Chapitres généraux et de visites canoniques. De là vient que le Bienheureux Père Dominique et les siens, n'ayant pu obtenir du Souverain Pontife la règle stricte et nouvelle qu'ils avaient désirée dans leur ferveur, se décidèrent à emprunter aux institutions de saint Norbert tout ce qu'ils y découvrirent d'austère, de beau, de discret, tout ce qu'ils estimèrent conforme à leur

but[160].» Les _Us et coutumes_ de Cluny et les institutions cisterciennes fournirent aussi quelques traits à la règle dominicaine.

[160] Cf. dans le _Cartulaire de saint Dominique_, t. II, p. 23, la comparaison intéressante qu'établit le R. P. Balme entre les Constitutions des Prémontrés et celle des Dominicains.

Avant de procéder à sa rédaction, saint Dominique voulut préserver les religieux contre une observance judaïque de ses prescriptions, faisant ainsi preuve d'une réelle largeur d'esprit. «Le Bienheureux Dominique, dans le Chapitre de Bologne, pour la consolation des Frères faibles et pusillanimes, déclara que même les règles n'obligent pas toujours jusqu'au péché, et que s'il croyait qu'il en fût ainsi, il voudrait aller par tous les cloîtres les lacérer toutes avec son couteau»; et Maître Humbert ajoutait: «C'est le Frère qui l'a entendu de la bouche du Saint, qui me l'a répété[161].» Cependant, nous savons combien saint Dominique aimait la régularité, et avec quels scrupules il observait lui-même les constitutions de son Ordre!

[161] _Ibidem_, t. II, p. 20.

Un texte liturgique de l'Office de saint Dominique résume à merveille l'esprit de sa règle: «_Virum canonicum auget in apostolum_: il a voulu élever le chanoine à la dignité et aux fonctions d'apôtre.» Cherchant de son côté à définir son Ordre, Étienne de Salagnac arrivait à cette conclusion que le vrai Dominicain est «chanoine par sa profession, moine par l'austérité de sa vie, apôtre par l'office de la prédication».

Chanoines réguliers, les Prêcheurs l'étaient par leurs observances religieuses. Saint Dominique tenait à leur présence au chœur; Étienne d'Espagne, dans sa déposition, nous le montre

«assistant à l'office avec eux, et allant de chaque côté du chœur, pour les exciter à chanter à pleine voix et dévotement[162]». «Aussitôt éveillés, les Frères, en se levant, se mettront à réciter ensemble les Matines de la Très Sainte Vierge, selon le temps, et ensuite, ils iront au chœur.» C'est également au chœur que devaient se dire publiquement les différentes Heures canoniales, depuis les Matines, qui étaient chantées la nuit, jusqu'aux Complies, qui étaient immédiatement suivies du coucher; au chœur, que devait se célébrer la messe conventuelle, distincte des messes privées, dites par chacun des religieux prêtres. D'ailleurs, ces prières communes ne dispensaient pas des «saintes méditations et des prières intimes qu'il convient de propager, et dont on ne doit jamais se relâcher; car une telle dévotion est le signe manifeste de la sainteté.» Pour les provoquer, dit Galvano Fiamma[163], «il y avait dans chaque cellule les images de la bienheureuse Vierge et du Crucifix, afin que, priant, occupés à l'étude ou se reposant, les religieux pussent les contempler et en être vus d'un regard miséricordieux; car l'image du divin Crucifié est le livre de vie ouvert, sur lequel il nous faut souvent lever les yeux et d'où nous viendra le secours d'en haut.»

[162] _Actes de Bologne_.

[163] Balme, _op. cit._, t. II, p. 23 et suiv.

Moines, les Prêcheurs l'étaient par leurs trois vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Saint Dominique tenait beaucoup à la pratique du premier; il était sévère pour les religieux dont la pureté pouvait être menacée par l'ombre d'une tentation; par de rudes disciplines, il chassait victorieusement de leur corps le démon impudique. Il veilla, avec le même zèle, à maintenir dans l'Ordre l'habitude de l'obéissance, et il y réussit facilement, grâce

à l'ascendant irrésistible que lui donnaient son caractère et sa sainteté. Mais par-dessus tout, il tenait à l'esprit de pauvreté, ressemblant en cela aux grands fondateurs d'Ordres qui l'avaient précédé. Pour saint Benoît, le crime irrémissible du moine est le crime de propriété; et son disciple, saint Grégoire le Grand, montre, dans ses _Dialogues_, par des exemples terribles, combien la violation de la pauvreté monastique est détestée de Dieu. Saint Dominique poursuivit, de son côté, d'une haine toute particulière, le «vice de propriété». Le religieux qui acceptait un don personnel, quelque minime qu'il fût, était soumis aux peines les plus sévères. «Un Frère de Bologne, raconte Gérard de Frachet[164], avait reçu sans permission une pièce d'étoffe, d'ailleurs sans prix; dès qu'il le sut, Réginald ordonna de le discipliner en chapitre, puis de brûler l'étoffe dans le cloître, en présence de tout le couvent. Comme, loin de reconnaître sa faute et de s'humilier, le coupable murmurait, l'homme de Dieu ordonna aux religieux de le préparer de force à la discipline. Puis, levant au ciel des yeux pleins de larmes, il dit: «Seigneur Jésus, qui avez donné à votre serviteur Benoît de chasser, par la discipline, du cœur d'un de ses moines, l'action du démon, faites que par la vertu de cette discipline, l'âme de ce Frère soit délivrée de la tentation diabolique.» Il administra ensuite au coupable une discipline tellement forte que les autres religieux ne pouvaient s'empêcher de pleurer. Mais le moine, les yeux en larmes, lui dit: «Merci, mon Père, parce qu'en vérité, vous avez chassé de mon corps le démon!» puis il devint un Frère humble et bon.

[164] _Vitæ Fratrum_ (éd. cit.), p. 152.

Ce n'était pas seulement aux individus que saint Dominique voulait imposer la pauvreté; c'était aussi aux couvents. Quoi

qu'on en ait dit, le fondateur des Prêcheurs partageait sur ce point la manière de voir de saint François. C'était un Ordre de Mendiants qu'il voulait fonder, lui aussi, un Ordre qui posséderait tout au plus de modestes abris pour ses religieux, s'abandonnant pour tout le reste à la Providence de Dieu et à la charité des hommes.

Mais de tous les vœux monastiques, celui qui semble le plus difficile à tenir est le vœu de pauvreté. Rares sont les Ordres qui ont conservé, au cours de toute leur histoire, la pauvreté de leurs origines, la pratiquant en particulier et en commun; nombreux, au contraire, sont ceux pour lesquels la richesse a été une cause irrémédiable de décadence et de mort. Les Franciscains eux-mêmes n'ont pas échappé toujours à la contagion de l'or, malgré le mariage mystique de leur Père avec la Pauvreté. Aussi, n'est-il pas étonnant que, sur ce point, saint Dominique ait rencontré, au sein même de son Ordre, les plus vives oppositions. D'après un chroniqueur bolonais du quinzième siècle, le Dominicain Borselli[165], ce fut précisément pour les réduire, qu'il convoqua le chapitre général de 1220. «En ces temps-là, les Frères qui étaient dans les pays de Toulouse et d'Albi, méprisant l'habit qu'avait révélé la Bienheureuse Vierge Marie, adoptèrent l'usage du surplis; ils faisaient de grandes dépenses, voyageaient à cheval, se souciant peu des actes et des paroles du bienheureux Dominique. Lorsque Honorius III l'apprit, il donna au Saint pleins pouvoirs sur tout l'Ordre. Alors saint Dominique donna une attention toute particulière à la pratique de la pauvreté, et ce fut pour la répandre, qu'il convoqua à Bologne, en Chapitre général, tous ses frères.»

[165] On pourra objecter que le témoignage de Borselli est postérieur de plus de deux cents ans aux faits qu'il rapporte. Il est cependant précieux parce qu'il s'accorde, en les précisant, avec certains témoignages plus anciens, tels que ceux de Gérard de Frachet, Bernard Gui, les _Actes de Bologne_, qui mentionnent tous le goût tout particulier qu'avait Dominique pour la pauvreté, et laissent deviner facilement les oppositions qu'il rencontra chez les siens pour la réalisation de cet idéal. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que Borselli était religieux du couvent même de Bologne, et qu'il a soin d'avertir le lecteur qu'il écrit d'après des documents anciens, tirés des archives du monastère.

Il leur avait, en même temps, formellement défendu de recevoir des biens-fonds, leur faisant un devoir d'aliéner ou de donner aux monastères de femmes ceux qu'ils avaient déjà. Plusieurs religieux du midi de la France vinrent à Bologne et, si nous en croyons Borselli, ils avaient l'intention d'y protester contre les ordonnances draconiennes de leur Maître, et même, s'il le fallait, d'interjeter appel contre elles devant la Curie romaine. Ils arrivèrent avec des bourses bien garnies et sur de riches montures, qu'ils eurent soin de dissimuler dans les hôtelleries de la ville, avant de paraître devant saint Dominique. Mais dès que celui-ci l'apprit, il leur enleva tout l'argent qu'ils avaient apporté, fit faire des recherches minutieuses dans toutes les auberges de Bologne pour y retrouver et confisquer les montures, qu'il mit à l'encan sur la place publique; le prix qu'on en retira servit à la tenue du Chapitre général.

Dès les premières séances, saint Dominique fit renouveler par l'assemblée l'interdiction des biens-fonds: «les Frères décidèrent de ne point avoir de possessions immobilières, de peur que l'of-

fice de la prédication ne fût entravé par le soin de biens terrestres; il leur plut de n'avoir désormais que des revenus.» Ils ne conservèrent que leurs maisons conventuelles et leurs églises. Un citoyen de Bologne, Odéric Gallitiani, avait donné un domaine au couvent de cette ville; on le lui rendit et l'acte de donation fut déchiré par le Maître, devant le chapitre.

Saint Dominique, d'après Borselli, aurait voulu faire plus encore. Du moment qu'il lui était impossible d'amener les religieux à vivre non de revenus, mais d'aumônes, au jour le jour, il aurait au moins voulu interdire aux clercs l'administration temporelle des couvents, pour les vouer uniquement à l'étude, à la méditation, et à la prédication. Il proposa formellement d'abandonner aux convers la gestion financière des monastères. Les autres religieux s'y opposèrent, alléguant, non sans raison, que pour avoir agi ainsi, les profès de l'Ordre de Grammont étaient opprimés par les frères lais, qui ne voulaient leur rendre compte ni de leurs recettes ni de leurs dépenses, n'acceptaient pas d'être repris et prétendaient même les enseigner et les corriger. On décida que les Frères auraient la haute main même sur les questions matérielles, et que, s'ils en confiaient la gestion à des convers, ceux-ci seraient tenus d'en rendre compte[166]. Sur ce point encore, saint Dominique dut faire des concessions au chapitre et sacrifier, en partie, son idéal de pauvreté absolue.

[166] «Ordinatum est ut conversi singulis suis majoribus rationem reddant _et agantur potius quam agant_.»

Du moins fit-il rendre des ordonnances précises pour que la vie conventuelle fût modeste. «On décida, dit Borselli, que les Frères auraient des maisons d'humble apparence, des vêtements sans prix, des cellules étroites, sans portes de bois.»--«Nos

Frères, disent les constitutions primitives, auront des demeures humbles et modestes, de telle sorte que les murs n'aient pas plus de douze pieds d'élévation, vingt avec l'étage supérieur[167].»

[167] Nous empruntons ces citations de la Chronique, en grande partie inédite, de Borselli, conservée à la bibliothèque universitaire de Bologne, aux _Analecta Ordinis Prædicatorum_, publiés par le R. P. Mothon, vol. III, p. 608.

Le lieu saint, lui aussi, devait présenter le même caractère de pauvreté; et à ce sujet, saint Dominique reprit, pour son Ordre, les austères règlements que saint Bernard avait donnés aux Cisterciens. L'église devait être d'une hauteur modeste, ne pouvant jamais dépasser trente pieds; le toit n'était point supporté par une voûte de pierre, mais par une simple charpente; les marbres et les mosaïques en étaient sévèrement exclus. «Il mit tous ses soins, déclara Frère Amizo[168], à ce qu'il ne s'y trouvât ni étoffes de soie ou de pourpre, même sur l'autel, ni vases d'or ou d'argent, sauf les calices.»

[168] _Actes de Bologne_.

Hors du couvent, la pauvreté des religieux devenait encore plus rigoureuse. Il leur était interdit d'aller à cheval, ils partaient sans argent, et devaient vivre d'aumônes. Lorsque le prieur recevait un novice, il l'instruisait tout spécialement de cette coutume austère. «Saint Dominique ne manquait jamais de rappeler à ses Frères qu'ils appartenaient à un Ordre mendiant et que, de la charité publique, devait provenir non seulement leurs ressources générales mais encore leur pain quotidien.»

La règle du silence est par excellence une règle monastique. Saint Dominique l'avait recommandée d'une manière toute parti-

culière aux religieuses de Madrid; il l'imposa à tous les couvents de l'Ordre; en dehors de certaines heures prévues, le silence le plus absolu devait être gardé par les Frères.

Le jeûne et les abstinences, dès les temps du pape Pelage, étaient, avec la prière et la paix, l'essence de la vie monacale. Saint Dominique fit prendre à ce sujet des décisions rigoureuses par le Chapitre général de Bologne. Il fut ordonné que l'on jeûnerait de «la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix (14 septembre) jusqu'à Pâques et aussi tous les vendredis[169].» L'abstinence était perpétuelle. «Jamais, dit Frère Ventura, même en voyage, le Saint ne mangeait ni viande ni mets assaisonnés au gras, et il l'a fait observer à ses Frères.» Une seule exception était faite en faveur des malades et des vieillards, qui pouvaient se nourrir de viandes ou rompre le jeûne, à l'infirmerie. Les religieux qui les servaient devaient eux-mêmes observer rigoureusement la règle, comme le prouve cette histoire racontée par Gérard de Frachet. «Un jour, dit-il, il y avait à Bologne un Frère infirmier qui parfois, et sans permission, mangeait les restes des viandes servies aux malades; or, saisi par le démon, il se met à pousser des cris lamentables. Le Bienheureux Père accourt, et, plein de compassion pour celui qui est si horriblement tourmenté, il reproche au démon d'avoir ainsi envahi le corps de l'un de ses fils. Le diable s'excuse et dit: «Il l'a mérité, car il mangeait en cachette des viandes destinées aux infirmes, contrairement à ce que prescrivent tes constitutions[170].» Hors des repas, il était absolument interdit de rien prendre sans permission, fût-ce un verre d'eau[171].

[169] Borselli: «Item, jejunium a festo S. Crucis usque ad Pascham et jejunium feria sexta tenendum statuerunt.»

[170] C'est à dessein que nous rapportons plusieurs de ces histoires diaboliques, que l'on trouve en si grand nombre dans l'histoire des Ordres religieux; elles nous permettent souvent de nous rendre un compte exact de l'idéal monastique, en nous signalant les manquements que subissait parfois la règle.

[171] Borselli: «interdixerunt omnem potum extra prandium».

Tous les manquements à la règle devaient être avoués par le coupable, devant tous ses frères, réunis au Chapitre de la coulpe; ils étaient punis aussitôt par le prieur. Un récit, qui semble un apologue, nous montre combien saint Dominique tenait à cette pratique, imitée d'ailleurs de plusieurs autres Ordres monastiques antérieurs. «Un jour, raconte Thierry d'Apolda, le Saint, comme une sentinelle vigilante, faisait le tour de la cité de Dieu; il rencontra le démon qui rôdait dans le couvent comme une bête dévorante, il l'arrêta et lui dit: «Pourquoi rôdes-tu de la sorte?--A cause du bénéfice que j'y trouve», répondit le démon. Le Saint lui dit: «Que gagnes-tu au dortoir?»--«J'ôte aux Frères le sommeil, répondit le démon, je leur persuade de ne point se lever pour l'office, et quand cela m'est permis, je leur envoie de mauvais songes et des illusions.» Le Saint le conduisit au chœur et lui dit: «Que gagnes-tu dans ce saint lieu?» Il répondit «Je les fais venir tard, sortir tôt et s'oublier eux-mêmes.» Interrogé à propos du réfectoire, il demanda de son côté: «Qui ne mange plus ou moins qu'il ne faut?» et au parloir, il dit en riant: «Voici mon domaine: c'est le lieu des rires, des vains bruits, des paroles inutiles.» Mais quand il fut au Chapitre, il voulut s'enfuir en disant: «Ce lieu m'est en exécration, j'y perds tout ce que je gagne ailleurs; c'est ici que les Frères sont avertis de leurs fautes, qu'ils s'accusent, qu'ils font pénitence et sont absous.»

Chanoines réguliers, moines mendiants, les Dominicains étaient avant tout des Prêcheurs, et par la prédication, des apôtres. «Notre Ordre a été spécialement fondé pour la prédication et le salut du prochain, dit Humbert de Romans, dans son commentaire de la règle; notre étude doit tendre principalement, ardemment et souverainement, à ce que nous puissions être utiles aux âmes.» Voilà pourquoi les dispenses viennent corriger les défenses canoniales où monastiques, lorsqu'elles pourraient entraver le but suprême que l'Ordre doit poursuivre. «Dans son couvent, disent les Constitutions, le supérieur aura le pouvoir de donner aux Frères des dispenses, quand il le jugera expédient, surtout en ce qui semblera devoir empêcher ou l'étude, ou la prédication, ou le bien des âmes, car, ajoute Humbert, de toutes les œuvres qui s'accomplissent dans l'Ordre, la plus fructueuse et la meilleure est celle de la prédication. Si plusieurs personnes sont sauvées par les oraisons et les autres pratiques de l'Ordre, combien sont-elles en face de celles qui doivent leur salut à la prédication! C'est en effet par la prédication que l'univers tout entier est mis sous le joug du Christ.»

L'étude est indispensable au Prêcheur: «Sans doute, dit Humbert, elle n'est pas la fin de l'Ordre, mais elle est éminemment nécessaire pour prêcher et opérer le salut; sans elle, nous ne pouvons ni l'un ni l'autre.» Aussi les Constitutions prévoyaient-elles le cas où il fallait, pour la favoriser, restreindre les observances canoniales et monastiques: «On récitera brièvement et couramment les Heures de l'office, de peur que les études des Frères n'en soient entravées... Les Frères aptes à l'office de la Prédication, le plus important de tous dans l'Ordre, ou plutôt dans l'Église de Dieu, ne seront pas employés à d'autres occupations;

qu'ils se consacrent aux livres et à l'étude plutôt qu'au chant des répons et des antiennes[172]».

[172] Borselli, _Analecta O. P._, t. III, p. 609.

Saint Dominique recommandait l'étude des sciences, des lettres et surtout de la théologie et de l'Écriture sainte: «Je puis le certifier, déclarait Jean de Navarre, dans le procès de canonisation; car je le lui ai entendu dire souvent[173].» Lui-même en donnait l'exemple: il portait constamment sur lui l'Évangile de saint Mathieu et les Épîtres de saint Paul; il les possédait au point de les savoir par cœur[174]. D'anciennes traditions lui attribuent même plusieurs traités sur les Écritures; outre le Commentaire des Épîtres de saint Paul, qu'il aurait professé à Rome, dans le palais apostolique, il aurait fait à ses Frères de Bologne des conférences sur les psaumes et les épîtres canoniques; il aurait même écrit le commentaire de certains passages de l'Évangile de saint Mathieu[175].

[173] _Actes de Bologne_.

[174] _Ibidem_.

[175] Échard, _op. cit._, I, p. 88.

Les couvents eux-mêmes étaient de vraies maisons d'étude. Les plus importants étaient établis dans les grands centres universitaires de l'époque, à Paris, Bologne, Palencia, Oxford, et leurs religieux ne tardèrent pas à se mêler à la jeunesse des écoles. Dans l'intérieur même des monastères, étaient institués des cours réguliers de théologie ou d'Écriture sainte, qui avaient lieu chaque matin, et auxquels toute la maison devait se rendre, même le prieur. Le protecteur du couvent de Saint-Jacques, Jean

de Barastre, doyen de Saint-Quentin, ne se contenta pas de donner aux Frères une demeure; il vint faire chez eux et pour eux des leçons de théologie. En 1220, c'était Roland de Crémone qui y professait; le Chapitre de Bologne le releva de ses fonctions et le remplaça par Jourdain de Saxe, «qui expliquait avec agrément l'Évangile[176]», et dès lors, les Chapitres généraux et provinciaux eurent l'habitude de nommer les lecteurs, qui devaient diriger les études de chaque couvent.

[176] Borselli: «In isto capitulo, absolutus fuit a lectura Parisiis frater Rolandus Cremonensis et substitutus est ei frater Jordanis Theutonicus, qui legit Evangelium gratiose.» (_Analecta O. P._, t. III, p. 609.)

C'était parce que, dans leur pensée, l'Ordre dominicain devait être un Ordre savant, que saint Dominique et ses premiers compagnons cherchaient à faire des recrues dans le monde des professeurs et des étudiants. Nous avons vu déjà les coups de filet que lancèrent Mathieu de France, à Paris, et Réginald, à Bologne, dans les milieux universitaires. Saint-Dominique en fit autant à Padoue; en 1220, il s'y rendit, «attiré par l'Université qui s'était développée dans cette ville[177]», et il y fit d'importantes recrues parmi les maîtres de l'École de droit.

[177] Borselli: «Anno eodem, B. Dominicus de Bononia ivit Paduam, _propter studium quod ibi erat_.» (_Analecta O. P._, t. III, p. 611.)

Grâce à ces soins, il imprima à son Ordre une impulsion scientifique qui se perpétua pendant les siècles suivants. C'est de son sein que sont sortis, au moyen âge, les docteurs les plus illustres de l'Église, les professeurs les plus renommés des écoles de théo-

logie et de droit. Il suffit de rappeler, dès le treizième siècle, les grands noms de saint Raymond de Pennafort, de Humbert de Romans, d'Albert le Grand, du cardinal Hugues de Saint-Cher, de Pierre de Tarentaise, et surtout de l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin.

Lorsque les religieux étaient suffisamment préparés, on les envoyait prêcher. A l'exemple des Apôtres, ils partaient deux à deux, «n'emportant que la nourriture, les vêtements et les livres nécessaires[178]». Saint Dominique n'avait pas oublié les préventions qu'au concile du Latran, beaucoup d'évêques avaient nourries contre l'Ordre projeté; aussi recommandait-il à ses religieux de témoigner la plus respectueuse obéissance aux ordinaires des lieux qu'ils évangéliseraient. «Lorsque nos Frères entreront dans un diocèse pour prêcher, ils commenceront, s'ils le peuvent, par visiter l'évêque. Ils suivront ses conseils dans leur ministère auprès de son peuple, et tant qu'il seront sur ses terres, ils lui obéiront pieusement en tout ce qui ne sera pas contraire aux règles de l'Ordre[179].»

[178] «Euntes ad praedicationis officium exercendum vel alias itinerantes, aurum et argentum, pecuniam aut munera, exceptis victu et necessariis indumentis et libris, nec accipient nec portabunt.» (_Analecta O. P._, t. III, p. 610.)

[179] Balme, _op. cit._, t. III (sous presse).

Bien qu'aucun texte ne nous l'affirme, il est probable que le Chapitre général de 1220 s'occupa aussi des couvents de femmes. Plusieurs, nous l'avons vu, s'étaient successivement fondés à Prouille, à Rome, à Madrid, à Bologne; et déjà, quelques mois auparavant, saint Dominique avait senti la nécessité de rédiger

pour eux des règles définitives. Elles étaient sans doute adressées aux Sœurs de Saint-Sixte; mais elles durent être adoptées par les Dominicaines des autres monastères. Saint Dominique prit soin d'en expliquer les articles aux religieuses romaines. Si nous en croyons le témoignage de saint Antonin de Florence, «après avoir consacré tout le jour à gagner des âmes à Dieu, par la prédication, le ministère de la confession ou des œuvres de miséricorde, le bienheureux Dominique avait coutume de venir, sur le soir, à Saint-Sixte, et d'y faire, en présence des Frères, une conférence ou un sermon, pour enseigner aux Sœurs les pratiques de l'Ordre; car pour s'instruire, elles n'ont eu d'autre maître que lui.»

Les constitutions des religieuses rappellent le plus possible celles des religieux; car, dans la pensée de saint Dominique, les couvents d'hommes et ceux de femmes ne devaient former qu'un seul Ordre. La règle de saint Augustin, les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, les jeûnes et les abstinences, l'office du chœur, les exercices spirituels, la loi du silence, les Chapitres de la coulpe étaient imposés aux unes comme aux autres. Toutefois, le but poursuivi par les religieuses, différant beaucoup de celui que saint Dominique avait assigné aux Prêcheurs, leurs constitutions devaient subir, sur plus d'un point, de graves modifications. Les Frères unissaient la vie contemplative et la vie active, en donnant à celle-ci la prépondérance; les Sœurs, au contraire, se vouaient entièrement à la contemplation. Tandis que les religieux devaient aller par tous les chemins porter la parole de Dieu, elles restaient perpétuellement cloîtrées. Un acte de 1425, conservé aux Archives de l'Aude dans les fonds de Prouille, dit qu'elles sont recluses et comme emprisonnées (_muratæ, incœrceratæ_) dans leurs couvents: «elles ne sortent jamais au dehors du

cloître, du réfectoire, du dortoir, de l'église et de l'enceinte de leur monastère et elles n'en sortiront jamais, jusqu'à ce qu'au jugement dernier, se fasse entendre cet appel divin: «Venez, les bien-aimées de mon Père, recevez la couronne qui vous a été préparée dès le commencement du monde!» «Aucune Sœur, disent les Constitutions, ne devra sortir de la maison où elle aura fait profession, que si elle est transférée, pour une cause nécessaire, dans un autre couvent du même Ordre.» La clôture était inviolable; elle ne pouvait être levée que devant les cardinaux, les légats apostoliques ou les dignitaires de l'Ordre, lorsqu'ils procédaient à la visite canonique du monastère. Les Sœurs ne pouvaient communiquer avec les personnes étrangères, même avec leurs confesseurs, qu'à travers une grille; c'était derrière ces barreaux qu'elles entendaient les prédications qui leur étaient faites. La règle des Carmélites peut seule donner l'idée d'une clôture aussi rigoureuse[180].

[180] A Rome, les religieuses des saints Dominique et Sixte, près du Quirinal, possèdent encore la grille que saint Dominique fit placer au couvent de Saint-Sixte, sur la voie Appienne.

Recluses à jamais, les Sœurs ne pouvaient pas mendier, comme les Frères; elles ne recevaient d'autres aumônes que celles qu'on leur portait; et comme cette ressource était incertaine, leurs couvents devinrent forcément des propriétaires fonciers. Cependant, tout en permettant aux Sœurs la possession de biens-fonds, saint Dominique leur en enleva la gestion, afin qu'elles ne fussent pas détournées par des soucis matériels de la contemplation des choses divines; et il la confia à des Frères. A côté de tout couvent de religieuses, il établit un couvent de religieux qu'il chargea de veiller aux intérêts spirituels et temporels

des Sœurs, les uns célébrant pour elles les offices, écoutant leurs confessions et leur adressant de pieuses exhortations; les autres, en général simples convers, gérant leurs biens et s'occupant de leur entretien matériel.

Vouées à la contemplation, elles ne pouvaient prétendre à la vie active des religieux. Saint Dominique tint néanmoins à les préserver de l'oisiveté, «parce qu'elle est, disait-il, l'ennemie mortelle de l'âme, la mère et la nourrice de tous les vices».--«Aucune Sœur ne restera inactive dans le cloître; toujours, si elle le peut, elle fera quelque ouvrage; car la tentation ne triomphe pas facilement de quiconque s'occupe d'une manière utile. Le Seigneur a dit à l'homme qu'il doit se nourrir d'un pain gagné à la sueur de son front; et l'Apôtre, que celui qui ne veut point travailler ne doit pas manger. Enfin le Prophète a dit: «parce que tu mangeras le fruit de tes mains, tu seras heureux et tu t'en trouveras bien.» C'est pourquoi, hormis les heures consacrées à la préparation du service divin, au chant et à l'étude des lettres, toutes les Sœurs s'appliqueront avec soin aux travaux manuels, comme la prieure le déterminera.» Un document de 1340, conservé aux Archives de l'Aude[181], nous prouve qu'à Prouille, au quatorzième siècle, on veillait soigneusement à l'observation de cette règle. «Chaque année, dit le procureur du couvent au provincial qui le visite, on distribue aux Sœurs quinze quintaux de laine, bien propre et soigneusement choisie; elles la filent et la tissent aux heures qui ne sont pas prises par l'office divin, et elles le font selon l'antique coutume et l'ordre formel de notre Père saint Dominique, qui l'a voulu pour chasser l'oisiveté, la mère de tous les vices.» Le jour de fête, où le travail manuel n'était pas permis, il devait être remplacé par la lecture.

[181] C'est le procès-verbal de la visite canonique qui fut faite, en 1340, à Prouille et dans ses dépendances, par le prieur provincial de Toulouse, Fr. Pierre Guy. Nous en préparons l'édition avec la collaboration du R. P. Balme. Elle suivra l'impression de notre _Cartulaire de N.-D. de Prouille, de 1206 à 1340_.

Toutes ces observances se complétaient pour le bien spirituel des Sœurs, qui, dégagées de tout soin matériel, ne vivaient que pour la prière, la méditation des choses saintes, l'étude et le travail. Placées «sous la tutelle et la garde des Frères Prêcheurs», elles obéissaient à des prieures librement élues, qui dépendaient elles-mêmes du prieur des religieux et des grands dignitaires de l'Ordre; et ainsi se réunissaient les deux grandes branches de la famille dominicaine.

Saint Dominique en créa-t-il lui-même une troisième, en instituant un Tiers Ordre? Grave question qui, après avoir été examinée par les Bollandistes, avec leur sagacité accoutumée, provoque toujours les recherches des érudits[182]. Il s'agit, en effet, de déterminer dans quelle mesure le fondateur de l'Ordre des Prêcheurs a voulu associer les laïques à son œuvre. Il semble de plus en plus vraisemblable que l'on doive attribuer au Bienheureux le mérite de cette fondation, mais il est bien difficile d'en préciser la date. Raymond de Capoue écrivait, vers 1380, que Dominique avait fondé le Tiers Ordre en Lombardie, au cours des prédications qu'il y fit pendant les dernières années de sa vie. «Dans ces pays, dit-il, l'hérésie avait tellement corrompu les âmes de ses enseignements empoisonnés, que, dans un grand nombre de lieux, les laïques s'étaient emparés des biens des églises, et les transmettaient par héritage, comme des patrimoines privés. Réduits à mendier, les pontifes n'avaient le moyen ni de résister à

l'erreur, ni d'assurer la subsistance de leurs clercs; le bienheureux Père ne put soutenir un pareil spectacle, et lui qui avait choisi pour ses disciples la pauvreté, combattit pour conserver à l'Église ses richesses. Il appela à lui des laïques craignant Dieu, qu'il connaissait, et s'entendit avec eux pour créer une milice sainte qui travaillerait à faire rendre à l'Église ses droits, et pour les défendre, résisterait vaillamment à l'hérésie; après avoir obtenu le serment de ceux qu'il recruta pour cet objet, il craignit que leurs femmes ne les empêchassent de travailler à une œuvre aussi sainte, et il exigea d'elles la promesse que, loin de détourner leurs maris d'une pareille entreprise, elles les y aideraient. A ceux qui prirent ces engagements, le saint promit la vie éternelle, et il les appela les Frères de la Milice de Jésus-Christ[183].»

[182] Nous n'avons pas la prétention de trancher ici une question aussi délicate et aussi complexe, qui mériterait, à elle seule, une étude des plus approfondies. Nous nous contentons de fournir deux éléments du problème, sans essayer de le résoudre.

[183] Raymond de Capoue, cité par les Bollandistes.

Il est certain que cette association se développa spécialement en Lombardie, surtout lorsque, quelques années plus tard, les prédications de saint Pierre Martyr en ce pays lui eurent imprimé un nouvel essor; mais ne pourrait-on pas en faire remonter plus haut la création, et faut-il croire qu'ayant combattu toute sa vie les hérétiques, saint Dominique ne l'ait imaginée que dans ses dernières années? C'est d'autant moins vraisemblable qu'un écrivain contemporain de saint Dominique, Guillaume de Puylaurens, mentionne à Toulouse l'existence d'une association analogue, dès le commencement de la croisade contre les Albigeois[184]: «Dans sa sollicitude épiscopale, Foulques, dit-il,

voulut faire participer les Toulousains orthodoxes à l'indulgence qui était accordée aux croisés étrangers, en les resserrant d'une manière plus étroite autour de l'Église, et les lançant à l'assaut de l'hérésie. Pour cela, avec la grâce de Dieu et l'aide du légat, il institua à Toulouse une grande confrérie dont les membres furent marqués de la croix; presque toute la cité y entra, sauf de rares exceptions; quelques adhésions vinrent du faubourg; il les unit au service de l'Église par un serment commun, leur donna pour bailes Aymeric de Castelnau dit Cofa, et son frère Arnaud, tous deux chevaliers, Pierre de Saint-Romain et Arnaud Bernard, dit Endura, tous hommes énergiques, discrets et influents.» Sans doute, le nom de saint Dominique n'est pas mentionné dans ce texte; mais si l'on se rappelle que, dans toutes les œuvres d'apostolat, Dominique et Foulques ont été tellement unis que les historiens ont souvent attribué à l'un les créations de l'autre[185]; si, d'autre part, on considère que les Dominicains ont répandu en Lombardie et dans l'Église universelle, quelques années à peine plus tard, une institution de tous points analogue, on pourra supposer que le fondateur des Prêcheurs n'a pas été étranger à la création de la confrérie toulousaine.

[184] Guillaume de Puylaurens, cité par les Bollandistes.

[185] La fondation de Prouille a été attribuée à Foulques.

La Milice se développa rapidement, rattachant à l'Ordre des milliers de personnes de tout sexe, de toute condition, de tout âge, et rendant l'action de saint Dominique plus vaste et plus profonde. Désormais, les laïques devinrent ses coopérateurs, et le mot d'ordre qu'il leur donna fut rapidement transmis au sein des familles et dans tous les milieux. Le tertiaire, en effet, portait les insignes de l'Ordre, se soumettait à des pratiques religieuses par-

ticulières, et adoptait un genre de vie plus austère, mais il restait dans le monde: le mari gardait sa femme, la femme son mari, l'artisan son métier, le professeur sa chaire, le fonctionnaire son emploi. Des souverains purent dissimuler l'habit de tertiaire sous le manteau royal, et des cardinaux sous la pourpre. Mais, à quelque condition qu'il appartînt et quelle que fût sa dignité, le tertiaire devait recevoir les instructions des Frères et les exécuter dans sa sphère d'action, avec ses moyens propres. Comme le disait son nom, cette association était vraiment une Milice dont les religieux étaient les chefs invisibles, mais toujours actifs. «Par la création des Frères Prêcheurs, dit Lacordaire[186], Dominique avait tiré du désert une phalange monastique; il les avait armés du glaive de l'apostolat. Par la création du Tiers Ordre, il introduisit la vie religieuse jusqu'au sein du foyer domestique et au chevet du lit nuptial. Le monde se peupla de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, d'hommes de tout âge qui portaient publiquement les insignes d'un Ordre religieux, et s'astreignaient à ses pratiques, dans le secret de leurs maisons... On ne croyait plus qu'il fallait fuir du monde pour s'élever à l'imitation des saints: toute chambre pouvait devenir une cellule, toute maison une thébaïde. L'histoire de cette institution est une des plus belles choses que l'on puisse lire; elle a produit des saints sur tous les degrés de la vie humaine, depuis le trône jusqu'à l'escabeau, avec une telle abondance que le désert et le cloître pouvaient s'en montrer jaloux.»

[186] _Vie de saint Dominique_, p. 282.

Tel était l'Ordre avec ses trois grands corps, rattachés l'un à l'autre par une étroite hiérarchie, avec ses observances et ses règlements, dont la rigueur variait pour favoriser chez les uns la vie

active, chez les autres la vie contemplative; système vaste, mais harmonieux, où la mysticité la plus ardente s'alliait à l'esprit pratique le plus positif, où l'on travaillait, en même temps et avec autant de zèle, à sa propre sanctification et à celle du prochain, reproduction parfaite en des milliers de personnes, d'un modèle unique qui était le fondateur même de l'Ordre, saint Dominique.

Pour que l'œuvre fût durable, il fallait pourvoir à la régularité de son fonctionnement. Des circonstances imprévues pouvaient réclamer des règlements nouveaux, provisoires ou définitifs, des négociations ou des mesures exceptionnelles. Réunis à Bologne, en 1220, sous la présidence de leur Maître, les Pères décidèrent que, pour trancher les graves questions d'intérêt général, le Chapitre de tout l'Ordre se tiendrait désormais chaque année, dans l'un des deux grands centres dominicains, Paris et Bologne[187]. Il fallait aussi prévoir que l'institution ne conserverait pas toujours intactes l'austérité et la rigueur des premiers temps et que des abus se glisseraient dans l'ensemble de l'œuvre et dans chacune de ses parties. Le Maître général devrait y veiller avec les visiteurs qu'il enverrait dans les provinces et les couvents. Enfin, puisque le nombre des monastères devenait chaque année plus grand, il fallait les rattacher les uns aux autres par les liens étroits d'une forte hiérarchie, en établissant des intermédiaires entre eux et le Maître. Ce fut à cette tâche que se consacra plus spécialement le second Chapitre général, qui se tint encore à Bologne, en mai 1221, sous la direction de saint Dominique. Les actes de cette assemblée ne nous sont pas plus parvenus que ceux du premier Chapitre. Nous savons toutefois qu'elle groupa les monastères dominicains en huit provinces ayant chacune à sa tête un provincial, intermédiaire entre les monastères de sa circonscription et le Maître général. Ce furent l'Espagne, la Pro-

vence, la France, la Lombardie, Rome, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre; elles reçurent pour provinciaux Suéro Gomez, Bertrand de Garrigue, Mathieu de France, Jourdain de Saxe, Jean de Plaisance, Conrad le Teutonique, Paul de Hongrie, Gilbert de Frassinet[188].

[187] Plus tard, d'autres villes purent être choisies pour la tenue du Chapitre.

[188] Échard, t. I, p. 20.--B. Gui, _Brevis historia O. P._ (_Ampl. Coll._, t. VI, p. 350.)

L'Ordre était organisé définitivement; sans craindre d'en compromettre la prospérité, saint Dominique aurait pu l'abandonner à lui-même, comme il avait voulu le faire en 1220, pour courir chez ces barbares Cumans dont il rêvait toujours de devenir l'apôtre. La Providence ne le permit pas: saint Dominique avait achevé la tâche qui lui avait été assignée sur terre, il ne lui restait plus qu'à aller recevoir au ciel la récompense méritée.

CHAPITRE VIII

MORT ET CANONISATION DE SAINT DOMINIQUE.

Lorsqu'il rentra de Venise au monastère de Bologne, vers le milieu de juillet 1221, saint Dominique était atteint du mal qui devait l'emporter[189]. Il sentait une grande fatigue et avait de fréquents accès de fièvre. A son arrivée, il oublia sa lassitude pour s'entretenir avec le prieur, Frère Ventura, et le procureur, Frère Rodolphe, des intérêts du couvent, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Malgré leurs instances il voulut encore assister, se-

lon sa coutume, aux Matines et prier jusqu'au jour. De violentes douleurs de tête le forcèrent alors à se coucher sur le sac de laine qui lui servait de lit; il ne devait plus se relever. La fièvre augmenta, consumant rapidement ses forces, et bientôt, la dysenterie vint compléter son œuvre. Les médecins consultés déclarèrent que tout espoir était perdu. Lui-même ne se faisait aucune illusion: il annonça à plusieurs reprises qu'il ne verrait pas les fêtes prochaines de l'Assomption.

[189] Nous nous sommes servi, pour raconter les derniers moments de saint Dominique, des dépositions qui furent faites en 1232 dans l'enquête de canonisation, par les religieux de Bologne, qui avaient assisté le Maître pendant sa dernière maladie. A l'exemple de Lacordaire, nous nous sommes borné le plus souvent à traduire leurs récits aussi véridiques que touchants.

Il voulut profiter de ses derniers jours pour donner à ses religieux de graves enseignements. A plusieurs reprises, il groupa les jeunes novices auprès de lui, et conservant toujours un visage serein, il les exhorta, «en termes très doux», à observer fidèlement la règle, dans son esprit. Il appela ensuite douze des plus anciens Frères; en leur présence, il fit tout haut à Ventura la confession générale de sa vie. Puis, s'adressant aux religieux, il leur recommanda de garder la chasteté: «La miséricorde de Dieu, leur dit-il, m'a conservé jusqu'à ce jour une chair pure et une virginité sans tache. Si vous désirez la même grâce, fuyez toute relation suspecte. C'est le soin de cette vertu qui rend le serviteur agréable à Dieu, et lui donne crédit auprès du peuple. Servez toujours le Seigneur dans la ferveur de l'esprit; soutenez et étendez notre Ordre naissant, soyez fermes dans la sainteté et l'observance de la règle; croissez en vertu!» Craignant sans doute de s'être glorifié, en par-

lant publiquement de sa chasteté, il reprit: «Quoique la bonté divine m'ait préservé jusqu'à cette heure de toute souillure, je vous avoue cependant que je n'ai pu échapper à cette imperfection de trouver plus de plaisir à la conversation des jeunes femmes qu'à celle des vieilles.» Craignant toujours d'en avoir trop dit, il se tourna vers son confesseur, et lui dit tout bas: «Frère, je crois que j'ai péché en parlant tout haut de ma virginité: j'aurais dû m'en taire.» Enfin, devenant plus grave et donnant à ses paroles toute la solennité d'un testament, il ajouta: «Voici, ô mes frères et mes fils, le patrimoine que je vous laisse: ayez la charité, gardez l'humilité, conservez la pauvreté volontaire.» Il insista alors tout particulièrement sur le vœu de pauvreté, expliquant à ses Frères l'importance qu'il avait pour la vie religieuse et la prospérité de l'Ordre; s'échauffant de plus en plus, «il lança sa malédiction et appela celle du Dieu tout-puissant sur ceux qui donneraient aux Prêcheurs des biens temporels et terniraient d'une poussière terrestre un Ordre destiné à briller à jamais par sa pauvreté.»

Quoiqu'il souffrît beaucoup, il gardait sa sérénité et son enjouement habituels; il ne poussait aucune plainte, aucun gémissement. Cependant, pour calmer ses douleurs, on le transporta hors de la ville, sur les hauteurs de Sainte-Marie du Mont, où l'air était plus pur et plus frais. Il voulut parler au prieur; à son appel, celui-ci monta auprès de lui accompagné de vingt religieux qui voulaient, une fois encore, entendre les conseils de leur Père; il les leur donna en termes beaux et émouvants. Comme le curé de Sainte-Marie du Mont annonçait l'intention de présider aux funérailles du Saint et de l'ensevelir dans son église, saint Dominique déclara humblement que son tombeau devait être sous les pieds de ses Frères; pour assurer l'exécution de ce vœu, sans qu'elle pût soulever de contestation, il se fit reporter au couvent.

On le plaça dans la cellule de Frère Monéta. Le procureur, Frère Rodolphe, ne le quitta plus, soutenant sa tête et essuyant, sans cesse, les gouttes de sueur qui perlaient sur son visage. Autour de lui se tenaient les religieux, contemplant, les yeux en pleurs, cette sainte agonie. Saint Dominique les vit et voulut les consoler: «Ne pleurez pas, fils bien-aimés; que la disparition de mon corps ne vous trouble pas; je vais en un lieu où je vous serai plus utile qu'ici.» L'un des Frères lui demanda où il voulait que fût sa sépulture, il répondit encore: «Sous les pieds de mes Frères.»

Le moment suprême approchait: le Saint appela une dernière fois le prieur et les moines: «Père, lui dit le prieur, vous savez dans quelle tristesse et dans quelle désolation vous nous laissez; souvenez-vous de nous devant le Seigneur.» Et Dominique, tout absorbé en Dieu, leva les mains au ciel et dit: «O Père saint, j'ai accompli avec bonheur ta volonté et j'ai soigneusement gardé ceux que tu m'as confiés; à mon tour, je te les recommande, garde-les; voici que je vais à toi, ô Père céleste.» Et s'adressant aux Frères: «Commencez», leur dit-il: Aussitôt, les religieux récitèrent les prières de la recommandation de l'âme, en les entrecoupant de pleurs et de sanglots, tandis que, remuant faiblement les lèvres et absorbé dans sa contemplation, le Bienheureux les répétait. Lorsqu'à la fin de la prière, on en fut à ces mots: «Venez à son aide, saints de Dieu, venez au-devant de lui, anges du Seigneur, prenez son âme et portez-la en présence du Très-Haut», il éleva les mains au ciel et mourut. C'était le vendredi 6 août 1221; il était à peine âgé de cinquante et un ans[190].

[190] Bernard Gui fait remarquer que la mort de saint Dominique fut une dernière leçon de pauvreté. «Il mourut, dit-il, dans

le lit de Frère Monéta, parce qu'il n'avait pas lui-même de lit; il mourut dans la tunique de Frère Monéta, parce qu'il n'avait pas une seconde tunique pour remplacer celle qu'il portait depuis longtemps.» (Martène, _op. cit._, t. VI, p. 339.)

Le même jour, étant en voyage, Frère Raon disait la messe. Au mémoire des vivants, il allait prier pour le rétablissement de saint Dominique, lorsqu'il tomba en extase et le vit, la tête ceinte d'une couronne d'or et éclatant de splendeur. Il était midi; c'était l'heure où le Saint mourait à Bologne. Frère Rodolphe procéda à son ensevelissement tandis que les moines psalmodiaient des cantiques; mais bientôt, dit Lacordaire[191], «un chant de triomphe succéda aux lamentations funèbres, une joie immense descendit du ciel dans les esprits.» Le culte du saint commençait avant sa sépulture!

[191] _Vie de saint Dominique_, p. 301.

A cette nouvelle, le cardinal Hugolin accourut à Bologne et voulut présider lui-même aux funérailles de celui dont il avait été l'ami. Après avoir été exposé aux yeux de la foule, le corps du Bienheureux fut déposé dans un cercueil de bois soigneusement fermé, et, en présence du cardinal, du patriarche d'Aquilée, d'évêques, d'abbés et de tout un peuple, il fut inhumé dans l'église de Saint-Nicolas. Le tombeau fut fortement scellé, on le couvrit d'un bloc pesant «pour prévenir l'enlèvement sacrilège qu'aurait pu inspirer une fausse dévotion.» Bientôt, des miracles se produisirent sur cette sainte sépulture.

Douze ans après, en 1233, le Siège Apostolique était occupé par Grégoire IX, le grand Pape centenaire, l'ancien cardinal Hugolin. Les merveilles de plus en plus nombreuses qui s'opéraient

à Saint-Nicolas, attiraient à Bologne des foules de pèlerins; l'église ne suffisait plus à contenir les religieux qui s'y pressaient, et il fallut la reconstruire. A cette occasion, le Maître général, Jourdain de Saxe, décida de transférer dans un tombeau magnifique les restes de son prédécesseur. Il présida lui-même à cette cérémonie, le 24 mai 1233, en présence des nombreux Frères qui étaient venus à Bologne pour le Chapitre général, de l'archevêque de Ravenne, des évêques de Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournai[192], de nombreux seigneurs et d'une grande foule. «Cependant, raconte-t-il lui-même, les Frères sont dans l'angoisse; ils prient, palissent et tremblent. Longtemps exposé à la pluie et à la chaleur dans une vile sépulture[193], le corps de saint Dominique n'apparaîtra-t-il pas rongé de vers et exhalant une odeur fétide?» O merveille! «Lorsque la pierre du tombeau eut été soulevée, il se dégagea une odeur suave et délectable, qui semblait sortir d'un coffre de parfums plutôt que d'un sépulcre. Remplis d'étonnement et de joie, l'archevêque, les évêques et tous les assistants tombèrent à genoux, pleurant d'émotion et louant le Seigneur qui avait glorifié d'une manière aussi éclatante son élu.» Le cercueil fut ouvert et Jourdain en retira les ossements qu'il déposa dans un coffre de mélèze et dans un monument de marbre. Huit jours après, sur les instances du podestat et de la foule, on ouvrit encore une fois le tombeau et tour à tour, le Maître général et trois cents religieux vinrent déposer un dernier baiser sur le front desséché de leur Père, gardant longtemps sur eux le parfum qui se dégageait de ces précieuses reliques.

[192] D'après Bernard Gui. (_Ampl. Coll._, t. VI, p. 352.) Ces évêques furent envoyés à Bologne par le pape Grégoire IX: «ad quam translationem convenerunt mandato domini papae Gregorii».

[193] Pendant les travaux de reconstruction de l'église, le tombeau de saint Dominique était resté en plein air.

Aussitôt, Grégoire IX décida d'ouvrir le procès de canonisation de ce serviteur de Dieu. Par une lettre du 11 juillet 1233, il nomma commissaires enquêteurs Tancrède, archidiacre de Bologne, Thomas, prieur de Sainte-Marie du Reno, et Palmiri, chanoine de la Trinité. Pendant plus de vingt jours, du 6 au 30 août, ils reçurent, sur la vie et les miracles du Saint, les dépositions des religieux qui l'avaient approché, en particulier de Frère Ventura, qui l'avait assisté à ses derniers moments, de Guillaume de Montferrat, Jean de Navarre, Rodolphe de Faenza, Étienne d'Espagne, Paul de Venise, et plusieurs autres qui l'avaient accompagné dans ses voyages ou avaient vécu dans son intimité. Une seconde commission d'enquête fonctionna à Toulouse, sous la direction de l'abbé de Saint-Serrin et des archidiacres de Saint-Sernin et de Saint-Étienne; devant elle, un grand nombre de témoins vinrent raconter la vie que le Saint avait menée en Languedoc, pendant ses dix ans de prédication contre l'hérésie. Le procès terminé, Grégoire IX proclama la sainteté de Dominique et, par une bulle solennelle, datée de Spolète, le 13 juillet 1234[194], il rendit son culte obligatoire dans l'Église universelle et fixa sa fête au 5 août[195].

[194] Potthast, _Reg. pont. Rom._, nº 989, où sont indiquées les nombreuses éditions de cette bulle de canonisation.

[195] On ne put pas la placer le 6 août, anniversaire de la mort du saint, parce que ce jour-là était déjà occupé par la fête de la Transfiguration. Plus tard, pour rendre sa solennité à la fête de sainte Marie aux Neiges (dédicace de sainte Marie-Majeure), Clé-

ment VIII avança encore d'un jour celle de saint Dominique, et la fixa définitivement au 4 août.

Après avoir évoqué en un style mystique le souvenir des grands fondateurs d'Ordres, le Pape rappela à grands traits la vie de saint Dominique, faisant un éloge magnifique de sa sainteté. «Tout jeune encore, dit-il, il portait dans sa poitrine d'enfant un cœur de vieillard; adoptant à jamais une vie de mortification, il rechercha l'Auteur de la Vie; voué à Dieu, consacré Nazaréen sous la règle de saint Augustin, imitant le zèle de Samuel pour les choses sacrées, il rappela, par le soin qu'il mit à châtier ses désirs, la sainteté de Daniel. Ferme comme un athlète dans les sentiers de la justice et la voie des saints, ne s'écartant jamais ni des enseignements, ni du service de l'Église militante, soumettant la chair à l'esprit, les sens à la raison, s'unissant à Dieu en esprit, il s'efforça de marcher à lui en restant attaché au prochain par les liens d'une sage compassion. Devant cet homme qui foulait aux pieds les plaisirs charnels et foudroyait les cœurs de pierre des impies, la secte des hérétiques trembla tout entière, tout entière l'assemblée des fidèles tressaillit d'allégresse. Il crût en même temps en âge et en grâce; goûtant un plaisir ineffable au salut des âmes, il voua son cœur aux paroles du Seigneur et fit naître à la vie, des foules par l'Évangile du Christ... élevé à la dignité de pasteur et de guide parmi le peuple de Dieu, il institua par ses mérites un nouvel Ordre de Prêcheurs et il ne cessa de le conformer par des merveilles évidentes et certaines; car, outre les œuvres de sainteté et les miracles de vertu qui donnèrent tant d'éclat à sa vie mortelle, il rendit, après sa mort, la santé aux malades, la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, montrant ainsi quelle âme avait animé son corps.

«Lié d'une étroite amitié avec nous, lorsque nous étions dans une condition plus humble, il nous a donné par le témoignage de sa vie des preuves certaines de sainteté; elles ont été confirmées ensuite par la vérité de ses miracles que nous ont rapportés de fidèles témoins. C'est pourquoi, partageant, avec les peuples qui nous sont confiés, l'assurance que, par ses suffrages, la miséricorde de Dieu pourra être aidée, et que nous nous réjouirons d'avoir dans le ciel le patronage de celui qui aura été notre ami sur la terre, de l'avis de nos frères et de tous les prélats présents auprès du Siège Apostolique, nous avons décidé de l'inscrire au nombre des saints, statuant et vous[196] ordonnant qu'aux nones d'août, la veille du jour où, déposant la charge de son corps, il est entré, riche en mérites, dans la gloire céleste, devenant semblable aux saints, vous célébriez sa fête et la fassiez célébrer avec solennité; ainsi, fléchi par les prières de celui qui, vivant, l'a servi, Dieu nous donnera la grâce en cette vie et la gloire dans l'autre. Voulant honorer par l'affluence des pieux chrétiens la sépulture de ce grand confesseur, qui illustre l'Église universelle par l'éclat de ses miracles, à tous ceux qui, contrits et confessés, la visiteront chaque année, au jour de la fête, avec dévotion et respect, nous accordons, par la miséricorde de Dieu et l'autorité de ses apôtres, Pierre et Paul, un an d'indulgence[197].»

[196] Il s'adresse aux archevêques, aux abbés et aux prélats de l'Église universelle.

[197] Labbe, _Concilia_, t. XI, pars I, p. 329.

Après l'Église, les arts et les lettres ont exalté saint Dominique; une école de peintres et de sculpteurs s'est développée au sein de son Ordre, si bien que l'on a pu écrire des livres sur «les

artistes de l'Ordre des Prêcheurs». Ils ont consacré leur génie à la gloire de leur Père.

On ne tarda pas à trouver indigne d'un si grand Saint le tombeau que Jourdain de Saxe lui avait érigé en 1233; le couvent et la commune de Bologne confièrent à l'illustre Nicolas Pisano et à un Dominicain bolonais, Fra Guglielmo, le soin de de lui élever une _Arca_ magnifique en marbre sculpté. Les artistes y travaillèrent longtemps; enfin, le 5 juin 1267, fête de la Pentecôte, en présence d'un grand concours de peuple, ils firent placer dans l'église Saint-Dominique de Bologne le tombeau que l'on y admire encore. Très simple, le sarcophage qui contenait les précieuses reliques reposait sur des rangées de colonnes. Les deux grandes faces ont été décorées chacune de deux bas-reliefs, séparés par des statues, celle du Christ sur l'une, celle de la Vierge sur l'autre, les faces étroites n'ayant chacune qu'un bas-relief. L'artiste a représenté les principales scènes de la vie du Bienheureux: le miracle de Fanjeaux, la vision d'Innocent III, l'apparition des Apôtres Pierre et Paul, la vision et la vocation dans l'Ordre du bienheureux Réginald, la résurrection de Napoléon Orsini, le neveu du cardinal de Fossanova. Le tout formait un ensemble de quatre-vingts figures. «Dans cette représentation tout unie d'événements contemporains et surtout dans les reliefs du devant, le maître (Nicolas Pisano) s'est surpassé lui-même par une meilleure proportion des figures, par la vie, le mouvement, par la mesure du style, l'élégance de l'exécution[198].» Artiste moins puissant, Fra Guglielmo s'est élevé aussi au-dessus de lui-même, en travaillant pour le fondateur de son Ordre.

[198] Burkhardt, _Le Cicérone, Art moderne_ (trad. franc.), p. 319.

Quelque beau qu'il fût, ce tombeau ne satisfit pas encore la piété des Bolonais pour saint Dominique. En 1469, la commune vota 700 écus d'or pour faire exécuter le couvercle de son tombeau. On en confia le travail à l'un des disciples de Giacomo della Quercia, Nicolas de Bari, qui fut dès lors connu sous le nom de Nicolas dell' Arca. Il consacra à cette œuvre quatre ans, de 1469 à 1473, et la laissa inachevée. Vasari la trouvait divine. Une série de statues ornent le couronnement pyramidal du tombeau, représentant un ange en prières, saint François d'Assise et saint Dominique, les deux saints que l'on se plaisait à unir en un commun hommage, saint Florian, saint Agricol, saint Vital, une déposition de croix entre deux anges, les quatre Évangélistes; au sommet de la pyramide, présidant cette assemblée de saints, se dresse la statue grave et majestueuse du Père Éternel. Nicolas dell' Arca eut pour continuateur Michel-Ange lui-même. Frère d'un Dominicain, ami de l'illustre moine de Saint-Marc, Savonarole, le grand sculpteur florentin apporta à saint Dominique l'hommage de son génie. En 1492, il fit pour son tombeau un ange à genoux, la statuette de saint Procule et celle de saint Pétrone, le protecteur de Bologne. Enfin, l'ami et le collaborateur de Michel-Ange, Alfonso Lombardi, acheva cette œuvre merveilleuse en sculptant le soubassement sur lequel le sarcophage fut posé. En 1532, il y représenta en bas-reliefs la naissance de saint Dominique, l'adoration des Mages, le triomphe de saint Dominique[199].

[199] Sur le tombeau de saint Dominique, on pourra consulter: Davia, _Memorie intorno all' Arca di S. Domenico_;--R. P. Berthier, _Le tombeau de saint Dominique_;--la _Revue de l'Art chrétien_, «_Le Tombeau de saint Dominique à Bologne_», 1895, p. 456;--Burkhardt, _le Cicerone, Art moderne_, p. 319, 320, 404, 438 et suiv., et les histoires générales de l'art italien.

De leur côté, les peintres primitifs ont consacré au fondateur de l'Ordre des Prêcheurs d'admirables fresques sur les murs des cloîtres dominicains et des tableaux pleins de grâce et de piété. A sainte Catherine de Pise, Trains peignait, au quatorzième siècle, sur une table à champ d'or, un saint Dominique debout et il l'encadrait de huit histoires tirées de sa vie. A Sainte-Marie Nouvelle de Florence, Simone Memmi exécutait, dans la chapelle des Espagnols, cette belle fresque où il nous a montré la lutte acharnée de la théologie dominicaine contre l'erreur, des chiens du Seigneur (_Domini Canes_) contre les loups de l'hérésie. Mais c'est le grand peintre dominicain, Fra Angelico, qui a rendu à son Maître l'hommage le plus chrétien. Saint Dominique imposant la règle du silence, tel qu'il l'a peint sur la porte du couvent de Saint-Marc, est une image saisissante de l'austérité monacale. Et comment oublier les gracieuses scènes de la vie du Saint qu'il a peintes à Cortone sur la prédelle d'autel du Gesù, et la Crucifixion de Saint-Marc où saint Dominique assiste, avec les autres fondateurs d'Ordres, au mystère du Calvaire? Pisano, Lombardi, Michel-Ange, Memmi, Fra Angelico, quels rayons éclatants dans la gloire de saint Dominique!

Comme les arts, les lettres ont glorifié le fondateur de l'Ordre des Prêcheurs; innombrables sont les panégyriques qui ont proclamé sa sainteté, depuis la bulle de Grégoire IX jusqu'à nos jours. Retenons entre tous celui que Dante a inséré dans son Paradis. Après que, devant l'assemblée des saints, saint Thomas d'Aquin a chanté la pauvreté de saint François, le grand docteur franciscain, saint Bonaventure célèbre la science et le zèle apostolique de saint Dominique. «Dans cette partie du monde où se lève le zéphyr, ramenant les feuilles nouvelles dont se revêt l'Europe, non loin du fracas de ces ondes, derrière lesquelles le soleil,

dans sa longue fuite, se cache quelquefois à tous les hommes, est placée la fortunée Calahorra… C'est là que naquit l'amant passionné de la foi chrétienne, le saint athlète si bon aux siens, si formidable aux ennemis. Quand il fut conçu, Dieu remplit son esprit d'une telle vertu, que sa mère devint prophète.

«Après qu'il eut contracté sur les fonts sacrés une sainte alliance avec la foi, alliance dans laquelle ils se dotèrent d'une délivrance réciproque, la femme qui donna pour lui l'assentiment, vit en songe le fruit admirable qui devait sortir de lui et de ses héritiers.

«Un ange descendit du ciel, et pour manifester ce qu'était cet enfant, le nomma Dominique, du nom du Seigneur auquel il appartenait tout entier; c'était le jardinier diligent que le Christ avait choisi pour l'aider dans sa vigne. On vit en lui l'envoyé chéri du Christ quand on connut le don du premier amour qui brillait en cet enfant, quand on sut comment il suivrait le premier conseil que donna le Christ… O toi, Félix, son père, que tu fus dignement nommé! O toi, Jeanne, sa mère, que tu méritais de porter ce nom, s'il s'interprète comme on le dit[200]! Il ne se passionna pas pour le monde, comme quiconque étudie le cardinal d'Ostie et Thadée[201]; mais il chercha la manne véritable. En peu de temps, il acquit une science étendue et sut cultiver la vigne qui languit quand le vigneron ne travaille pas. Il ne demanda pas au Saint-Siège… qu'on le dispensât de rendre six moyennant deux ou trois; il ne demanda pas l'assurance d'obtenir les premiers bénéfices vacants, ni les dîmes qui appartiennent aux pauvres de Dieu; il ne sollicita que le droit de combattre la malice du monde avec la semence dont tu vois vingt-quatre plantes autour de toi. Ensuite, ce savant et saint religieux se mit en mouve-

ment, avec la protection apostolique, comme un torrent que des pluies considérables ont formé. Son impétuosité frappa les germes de l'hérésie avec d'autant plus de force qu'on opposa plus de résistance. De cette source naquirent plusieurs ruisseaux qui baignent le jardin catholique et rafraîchissent ses arbustes[202].»

[200] _Felix_ en latin signifie heureux; Jeanne, en hébreu, signifie _favorisée de la grâce_.

[201] Le cardinal d'Ostie est un célèbre commentateur des Décrétales, Thadée un illustre médecin florentin.

[202] Dante, _La Divine Comédie_, _Paradis_, chant XII, vers 52-105. (Trad. Artaud de Montor.)

* * * * *

Après avoir signé la bulle de canonisation, Grégoire IX déclara qu'il ne doutait pas plus de la sainteté de saint Dominique que de celle des apôtres Pierre et Paul; de nombreuses générations de chrétiens l'ont redit avec lui. Il est impossible, en effet, d'imaginer une abnégation plus complète de soi-même, une vie plus entièrement vouée au service de Dieu. Depuis le jour où, jeune étudiant à Palencia, il vendait ses livres pour secourir les pauvres, jusqu'à celui où mourant, il adressait à ses religieux ses dernières exhortations, saint Dominique n'a poursuivi qu'un but, la gloire de Dieu; et c'est ce qui donne à sa vie une merveilleuse unité. En cela, il ressemble à un grand nombre de saints; mais sa physionomie devient plus précise et plus personnelle, quand on considère les moyens dont il s'est servi. Parmi les élus, les uns se consacrent à la contemplation des choses divines; pour mieux pratiquer l'ascétisme, ils s'enfoncent dans la solitude, s'en-

ferment dans les cloîtres, afin qu'aucun bruit extérieur ne vienne troubler leurs extases. D'autres se lancent dans l'action, soit pour opérer des miracles de charité, soit pour étendre toujours plus loin le règne de l'Évangile. Quelques-uns même arrivent à la sainteté par des moyens qui répugnent à notre délicatesse et étonnent notre esprit. Rares sont ceux qui ont uni harmonieusement le mysticisme et l'action, en les poussant l'un et l'autre jusqu'au sublime.

Saint Dominique fut de ceux-là. Si l'on considère ses austérités, si l'on se rappelle le cilice qui était attaché à sa chair, la chaîne de fer qui adhérait à ses reins, les disciplines qu'il se faisait donner jusqu'au sang, les abstinences qu'il pratiqua toute sa vie, les nuits entières qu'il passa en prières; si l'on n'oublie pas qu'il a fondé un Ordre de religieuses cloîtrées qui, derrière leurs grilles, se vouent à la pénitence et à la contemplation, il nous apparaît comme un mystique digne de figurer sur les autels à côté de saint Bruno, sainte Thérèse, saint Paul de la Croix. Mais le même Saint a parcouru à pied l'Europe occidentale pour prêcher; il a fait entendre sa voix à des milliers de villes et de bourgades; il a fondé un Ordre où tout converge vers l'action de l'apostolat; il a organisé lui-même la plupart de ses couvents, dirigé les délibérations de ses Frères réunis en Chapitre. Savant dans les choses du ciel, connaissant à merveille les choses de la terre, il excellait à conduire ou une négociation ou une controverse, à gérer des intérêts matériels, à faire des achats, des échanges, des comptes d'exploitation rurale pour assurer l'existence de ses chères filles de Prouille. Ami de Simon de Montfort, conseiller des Papes, il a été mêlé aux affaires politiques les plus importantes de son temps: il a jugé les hérétiques; le crucifix à la main, il a paru dans les ba-

tailles, et, à peine âgé de cinquante-un ans, il est tombé, épuisé par son activité autant que par ses macérations.

C'est ce qui a rendu son influence si profonde et si durable. C'est ce qui nous permet aussi de rechercher dans sa vie des enseignements qui s'appliquent à merveille aux nécessités de l'heure présente. Ce n'est plus seulement en Lombardie ou dans le Languedoc que l'Église est aujourd'hui reniée et que la société est agitée par des doctrines néfastes. Ce n'est plus dans un pays isolé que les gouvernements favorisent les missionnaires de l'erreur et entravent les apôtres de la vérité. Les grands moyens qu'employa saint Dominique avec tant de succès, sont encore nécessaires aujourd'hui; plus que jamais, il faut des Prédicateurs; plus que jamais, il faut que l'Église fasse œuvre de science et que, tout en augmentant en eux-mêmes par la prière et les secours surnaturels, la vie divine, ses défenseurs ne manquent pas d'aller puiser dans les Universités et dans l'étude, la connaissance des choses divines et humaines.

La vie de saint Dominique est encore une école de patience et de courage. Après dix ans de prédications en Languedoc, il n'avait encore que quinze compagnons et les hérétiques semblaient triompher! Mais sa foi restait inébranlable et, cinq ans après, plus de mille Frères étaient répandus dans le monde chrétien tout entier, attestant par leur zèle combien était féconde cette œuvre qui avait paru d'abord échouer. Il n'avait pas attendu le succès pour avoir confiance: ouvrier dans la vigne du Seigneur, il était assuré d'avance que le Père céleste la ferait fructifier.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET DOCUMENTS DU TREIZIÈME SIÈCLE.

JOURDAIN DE SAXE.--_De l'origine de l'Ordre des Frères Prêcheurs_. Successeur immédiat de saint Dominique comme Maître général de l'Ordre, Jourdain de Saxe écrivit ce récit sommaire avant la canonisation du Saint, avant 1234. Ce texte est imprimé dans le recueil des Bollandistes _Acta Sanctorum_, 4 août, p. 545; et a été réédité par le R. P. Berthier O. P., professeur à l'Université catholique de Fribourg. Écrit par un ami et un disciple de saint Dominique, ce texte a une valeur capitale.

--_Lettre encyclique_ adressée par le Maître général Jourdain de Saxe à l'Ordre, sur la translation de saint Dominique. Elle fut écrite entre le 24 mai 1233, date de la translation, et le 13 juillet 1234, date de la canonisation du saint. C'est le récit d'un témoin oculaire; nous nous en sommes particulièrement servi.--Éditée par les Bollandistes, _ibidem_.

Actes de Bologne et de Toulouse, recueil des dépositions sur la vie, les vertus et les miracles du Saint, qui furent recueillies en 1233, par les commissaires enquêteurs dans le procès de canonisation. Nous nous en sommes servi pour décrire les traits particuliers de la vie et du caractère de saint Dominique.--Édités par les Bollandistes.

BARTHÉLEMY DE TRENTE.--_Vie de saint Dominique_; écrite de 1234 à 1251 par un religieux dominicain qui avait connu personnellement saint Dominique.--Éditée par les Bollandistes.

HUMBERT DE ROMANS.--_Chronique de l'Ordre des Prêcheurs de 1202 à 1254_, écrite par Humbert de Romans, Maître général de l'Ordre; mérite la plus grande confiance à cause de la sincérité et de la situation officielle de son auteur; publiée par

Mamachi, _Annales Ordinis Prædicatorum_, et rééditée par le R. P. Berthier dans sa réédition complète des œuvres d'Humbert.

--_Vie du Bienheureux Dominique_; écrite avant 1254, alors que Humbert n'était pas encore Maître général; publiée par Mamachi, _op. cit._, et le R. P. Berthier; recueil des traditions les plus authentiques sur la vie de saint Dominique.

CONSTANTIN D'ORVIETO O. P.--_Vie de saint Dominique_, écrite de 1242 à 1247, pour compléter celle qu'avait écrite Jourdain de Saxe; éditée par Échard dans ses _Scriptores Ordinis Prædicatorum_; Paris, 1719. Constantin était évêque d'Orvieto et il écrivit à la demande du Maître général, Jean le Teutonique.

SŒUR CÉCILE.--_Relation sur la vie de saint Dominique_. Sœur Cécile avait été une des religieuses que saint Dominique avait transférées de Sainte-Marie du Transtévère à Saint-Sixte; elle devint plus tard prieure du monastère de Sainte-Agnès à Bologne. Agée, elle dicta, vers 1280, cette relation à sœur Angélique. Écrit près de soixante ans après les événements, ce document, quoique venant d'un témoin oculaire, a besoin quelquefois d'être contrôlé; il y a une tendance à l'exagération et au merveilleux.--Publiée par Mamachi, dans ses _Annales Ordinis Prædicatorum_.

GÉRARD DE FRACHET O. P.--_Vie des Frères de l'Ordre des Prêcheurs_, écrite par Frère Gérard, originaire de Frachet, dans le diocèse de Limoges, provincial de de Provence; il l'entreprit, en 1256, sur l'ordre du Chapitre général de Paris et du Maître général Humbert de Romans, sur des documents authentiques. Nous en avons tiré de nombreux traits sur la vie du Saint. Édité en 1619, à Douai, cet ouvrage a été réimprimé de nos jours par le R.

P. Reichert O. P. dans les _Monumenta Ordinis Prædicatorum_, en voie de publication.

RODRIGUE DE CERRAT.--_Vie du Bienheureux Dominique_, écrite par un religieux espagnol avant 1266; compilation sans grande valeur.--Éditée par Mamachi, _op. cit._

THIERRY D'APOLDA.--_Histoire de la vie et des miracles de saint Dominique et de l'Ordre qu'il a fondé_, vie complète et détaillée du saint, écrite, vers 1288, par un Dominicain allemand, par ordre de Muño de Zamora, Maître général de l'Ordre, d'après tous les écrits antérieurs.--Éditée par les Bollandistes.

Sur la guerre des Albigeois, il faut surtout consulter les chroniques de Pierre de Vaux-Cernay (Migne, _Patr. lat._, t. CCXIII) et de Guillaume de Puylaurens (Bouquet, _Historiens des Gaules_, t. XIX). Les bulles pontificales concernant saint Dominique et les premiers temps de l'Ordre occupent les premiers numéros du _Bullarium Ordinis Prædicatorum_.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

BERNARD GUI.--Cet illustre historien dominicain a écrit d'après les traditions de l'Ordre et les documents antérieurs, dont il s'est servi avec beaucoup de tact, plusieurs ouvrages utiles à consulter, notamment une _Histoire des fondations dominicaines_, un _Catalogue des Maîtres généraux de l'Ordre_, et un _Catalogue des prieurs de Prouille_, qui ont été imprimés par Martène et Durand, dans leur _Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio_, t. VI.

PIERRE CALO.--_Vie de saint Dominique_, écrite, vers 1314, par un religieux dominicain; compilation qui se sert surtout de

l'ouvrage quelque peu antérieur d'un autre Dominicain, Étienne de Salagnac: _Des quatre choses en quoi Dieu a honoré l'Ordre des Prêcheurs_ (inédit).

DU QUINZIÈME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

ALAIN DE LA ROCHE.--_Vie de saint Dominique_. Ce Dominicain breton, qui écrivait au milieu du quinzième siècle, prétendit écrire la vie de saint Dominique d'après ses propres révélations. Avec ce procédé tout particulier, il composa un récit, presque de tout point fabuleux, qui n'a eu que trop de crédit auprès des âmes pieuses. Une grande partie de la légende du Rosaire provient des récits d'Alain. Fribourg, 1619, in-4°.

JEAN DE RÉCHAC O. P.--_Vie de saint Dominique_. Paris, in-4°. A le plus souvent mis en français les récits fabuleux d'Alain. Paris, 1647, 2 vol. in-4°.

MALVENDA O. P.--_Annales Ordinis Prædicatorum_. Œuvre de peu de critique, Naples, 1627, in-f°.

BOLLANDISTES.--_Acta S. Dominici confessoris_. Vie critique de saint Dominique, écrite par le Jésuite Guillaume Cuper, et publiée dans le 1er volume d'août du grand recueil des _Acta Sanctorum_, Anvers, 1733; fait justice de plusieurs fausses légendes obscurcissant la vie de saint Dominique; nous nous en sommes beaucoup servi.

TOURON O. P.--_La Vie de saint Dominique Guzman, fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, avec l'histoire abrégée de ses premiers disciples_, Paris, 1739, in-4°. Faite avec une certaine critique, d'après les sources primitives; elle nous a été de quelque utilité.

MAMACHI O. P.--_Annales Ordinis Prædicatorum_. Rome, 1756, t. I, seul paru, in-f°.

OUVRAGES MODERNES.

LACORDAIRE O. P.--_Vie de saint Dominique_, parue en 1840, in-8°, lorsque le grand écrivain travaillait à rétablir en France l'Ordre des Prêcheurs, dans lequel il venait d'entrer; vaut beaucoup plus par la forme que par le fond.

DANZAS O. P.--_Études sur les temps primitifs de l'Ordre des Frères Prêcheurs_. Ier volume, in-8°. Poitiers, 1885.

RÉV. MÈRE DRANE.--_Histoire de saint Dominique_ (en angl.), trad. fr. par Cardon. Paris, in-8°, 1895.

BALME ET LELAIDIER O. P.--_Cartulaire ou Histoire diplomatique de saint Dominique_; recueil complet de tous les actes concernant saint Dominique, publiés et commentés par le R. P. Balme. Nous devons beaucoup à cette publication, qui permet de préciser la vie du Saint et de la dégager de beaucoup de légendes. 2 vol. in-8°, parus à Paris, troisième sous presse.

Histoire du monastère de Notre-Dame de Prouille, par une religieuse du même monastère. Ce livre est surtout intéressant pour ce qui concerne l'histoire du nouveau monastère. In-8°; au monast. de Prouille.

Analecta sacri Ordinis Prædicatorum. Revue publiée par ordre du Maître général de l'Ordre et donnant, à côté des documents contemporains concernant l'Ordre, d'importants documents sur l'histoire primitive des Prêcheurs. Rome, 3 vol. in-f°, maison généralice.

TABLE DES MATIÈRES

Pages Chapitre I.--Enfance et jeunesse de saint Dominique 1170-1203 1 Chapitre II.--Saint Dominique et les Albigeois 19 Chapitre III.--Fondation du monastère de Prouille 53 Chapitre IV.--Fondation de l'Ordre des Prêcheurs 65 Chapitre V.--Saint Dominique, maître général de l'Ordre 99 Chapitre VI.--Voyages et prédications de saint Dominique 138 Chapitre VII.--Organisation de l'Ordre dominicain 157 Chapitre VIII.--Mort et canonisation de saint Dominique 187 Bibliographie 207

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/74569. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.